L'abbé L. N. Raymond
Séminaire
Ville.

37e ANNEE
No 37

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

S.-HYACINTHE, VENDREDI 2 DECEMBRE 1949

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

DEUX JEUNES GENS PERDENT LA VIE À ACTON VALE

Dans le spectaculaire incendie qui détruit totalement l'hôtel Manoir Acton, au coeur de la ville

Les victimes sont MM. J.-Arthur Roy, 22 ans, de Montréal, et Claude Montcalm, 17 ans, un employé de l'hôtel.—Le jeune Roy est victime de son dévouement.—Le feu se déclare vers 4 heures 30 du matin, mercredi.—On l'attribue temporairement à un court-circuit électrique.—Trente-cinq personnes se trouvaient dans l'établissement quand on donna l'alarme, et la plupart durent se sauver en vêtements de nuit.

PERTES DE $75,000 OU PLUS

Acton Vale, 1er. (Spéciale)

Deux jeunes gens ont perdu la vie dans l'incendie qui réduisit en cendres l'hôtel *Manoir Acton*, à Acton Vale, dans la nuit de mardi à mercredi. Les victimes sont MM. J.-Arthur Roy, 22 ans, domicilié à 3570, rue Durocher, à Montréal, un employé de la compagnie de téléphone *Bell*, et Claude Montcalm, 17 ans, employé lui-même à l'hôtel, dont les parents demeurent à S.-Jeanne d'Arc. Les restes calcinés des deux hommes furent trouvés dans les décombres de l'hôtel, vers cinq heures 30 de l'après-midi, mercredi.

Roy fut victime de son courage et de son dévouement. C'est en essayant d'atteindre à la chambre du jeune Montcalm, qu'il savait emprisonné par les flammes, qu'il perdit lui-même la vie. L'alerte donnée, le jeune homme passa de chambre en chambre, avertissant les gens de ce qui se passait. A la suite d'une dernière tentative, pour porter secours à Montcalm, il ne reparut pas. On le porta d'abord comme manquant à l'appel, mais la découverte de son cadavre calciné, dans les ruines fumantes de l'hôtel, justifia les pires prévisions.

Le feu se déclara à l'hôtel vers les quatre heures 30 du matin, mercredi. M. D. Loignon, propriétaire, fut le premier à constater la présence des flammes, qu'il attribue temporairement à un court-circuit électrique. Il donna immédiatement l'alarme. A ce moment, trente-cinq personnes se trouvaient dans l'établissement, y compris les membres du personnel. L'évacuation se fit d'abord normalement, les gens sortant en vêtements de nuit. On s'aperçut soudain que le jeune Montcalm manquait et Roy, qui n'avait cessé de venir en aide à ceux qui cherchaient refuge, partit une dernière fois à sa recherche. Il ne revint pas.

Le Manoir Acton, un immeuble de trois étages, était situé au coeur de la ville d'Acton Vale, face à la place du marché. Il avait été construit vers 1914, mais entièrement renové, il y a deux ans. Il fut littéralement rasé. Les pertes sont de 75 à 100,000 dollars. M. D. Loignon, qui y avait succédé à son père, M. Armand Loignon, il y a une douzaine d'années, y demeurait lui-même avec sa femme et une fillette de trois ans, Francine.

L'alarme donnée, les pompiers d'Acton Vale, sous la direction du chef Louis Viau, se rendirent sans délai sur les lieux, mais ils se rendirent bientôt compte qu'ils ne pourraient seuls maîtriser les flammes. Le maire de la municipalité, M. Roger Labrecque, téléphona au poste de Saint-Hyacinthe et demanda de l'aide. On envoya une pompe et trois hommes, les pompiers Ephrem Frappier, Lorenzo Robert et Paul Bergeron, sous la direction du sous-chef Lionel Gaucher. Arrivés sur les lieux, ils constatèrent cependant qu'il n'y avait rien à faire.

Au moment de l'incendie, huit employés de la compagnie *Bell*, dont M. Roy, se trouvaient à l'hôtel, de même que M. Charest, nouveau gérant de l'usine *Acton Rubber*, qui succéda comme tel à M. André Gagnon, assigné au bureau de Montréal.

Le Manoir Acton fut construit sur le site du magasin jusque là propriété de M. Euclide Saint-Amour. Antérieurement à M. Armand Loignon, ses propriétaires successifs furent MM. Alphérie et Joseph Bousquet, J. Daudelin, Octave Picard, Michel Côté, J. Pérusse, J. Têtu et J. Papineau. Le personnel de l'hôtel comprenait 15 personnes, dont plusieurs logeaient à l'extérieur.

M. Guy Sicotte est décoré par Lord Alexander

Il reçoit la "Distinguished Flying Cross" du gouverneur général du Canada, en reconnaissance de sa participation au bombardement de Duisberg.

M. Guy Sicotte, de cette ville, a reçu vendredi dernier, à Montréal, de Lord Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, la *Distinguished Flying Cross*, en reconnaissance des services rendus à la cause alliée, par suite de sa participation au bombardement de Duisberg, Allemagne, en octobre 1944.

Fils de M. Louis-Victor Sicotte, trésorier de la ville de Saint-Hyacinthe, le jeune Guy fit ses études aux écoles Mercier et Supérieure Girouard et au Collège du Sacré-Coeur, puis travailla à la succursale locale de la Banque Royale du Canada. En 1942, il quittait son emploi pour s'enrôler comme aspirant pilote dans le Corps Royal d'Aviation Canadienne. Son entraînement terminé, il fut versé dans l'escadrille "Alouette", composée en grande partie de Canadiens français. Il participa à plusieurs bombardements au-dessus de l'Allemagne, ainsi qu'à quelques-uns au-dessus d'objectifs français aux mains des Allemands. Il bombarda Kiel, Calais, Duisberg, Essen, Dusseldorf, Cologne, Hannover, Stuttgart, Boulogne et Bochum. Son bombardement de Duisberg lui valut la citation suivante à l'ordre du jour: "En octobre 1944, cet officier pilotait son avion pour aller attaquer Duisberg. A quelques minutes de son objectif, le moteur faillit. Peu de temps après, le feu de la D.C.A. devint intense et le bombardier fut atteint. Le fuselage fut percé à d'innombrables endroits. Un des réservoirs à pétrole fut atteint et l'avion subit de nombreux dégâts. Néanmoins, le lieutenant Sicotte mena à bien sa mission. Cet officier a complété un grand nombre d'opérations aériennes contre des objectifs ennemis et a fait preuve d'une habileté et d'une détermination exceptionnelles."

Au moment de son licenciement, en 1945, Guy Sicotte avait le grade de lieutenant de section, l'équivalent de celui de capitaine dans les armées terrestres. Il travaille maintenant au bureau des douanes et de l'accise, à Saint-Hyacinthe. Agé de 30 ans, il est l'époux de Judith d'Arsigny et père d'un fils.

—:-o-:—

Noces d'argent de M. et Mme A. Fournier, à la salle d'Upton

Upton, 29, (Spéciale)

Une belle fête avait lieu dimanche soir à la salle paroissiale d'Upton, à l'occasion u 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Fournier de Valcourt. Les organisateurs étaient des membres de la famille Touchette. Tous les parents du côté des Touchette et des Fournier y assistaient ainsi qu'un grand nombre de parents, amis et autres invités venus de l'extérieur. Un goûter et des rafraichissements furent servis au deux cents personnes présentes. Une coutellerie en argent fut présentée en cadeau aux deux jubilaires.

—:-o-:—

Grande réunion des Chevaliers de Colomb

Le Conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de S.-Hyacinthe, tiendra une grande journée colombienne le 4 décembre, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu sous la présidence active de M. Albert Desrosiers, Grand Chevalier. Soixante-dix candidats recevront les honneurs des 1er, 2e et 3e degrés. Le ralliement de chevaliers et futurs chevaliers se fera à 8 heures 30 du matin, au Conseil 960. Une messe spéciale sera célébrée à 9 heures 30, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le Grand Chevalier et ses collègues invitent cordialement les chevaliers des conseils du district à cette journée.

Aux correspondants de l'extérieur

Vu la fête de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre, il manquera au personnel de nos bureaux et ateliers, la semaine prochaine, une journée de travail pour faire le journal. En conséquence, tous nos correspondants de l'extérieur, y compris ceux d'Ottawa et de Québec, sont priés de nous faire tenir leurs textes une journée plus tôt que d'habitude. Ils nous aideront ainsi à publier un journal aussi complet que possible. Merci à tous de leur collaboration.

La Direction

ÉCRIVAIN



M. Louis-Philippe Robidoux (Tristan), rédacteur en chef de la **Tribune**, de Sherbrooke, qui publiera en décembre un livre de pensées, sous le titre: **Feuilles volantes.**

La population catholique de Saint-Hyacinthe

Elle est maintenant de 23,595 âmes.—Les non-catholiques sont au nombre de 203.—Augmentation catholique de 438 âmes; diminution de 27, chez les non-catholiques.

D'après le relevé de MM. les Curés des diverses paroisses de Saint-Hyacinthe, la population totale de l'agglomération maskoutaine, comprenant la ville même, les municipalités attenantes de La Providence et de Saint-Joseph-sur-Yamaska, est cette année de 23,798 âmes, réparties en 5,856 familles. Les familles catholiques sont au nombre de 5,796, avec 23,595 âmes, et les familles non-catholiques sont au nombre de 60, avec 203 âmes.

Ci-après le détail pour chaque paroisse:

Cathédrale: 1,304 familles et 4,969 âmes;
Notre-Dame-du-Rosaire: 1,055 familles et 4,188 âmes;
Christ-Roi: 850 familles et 3,451 âmes;
Sacré-Coeur: 581 familles et 2,245 âmes;
N.-D. du Saint-Sacrement: 668 familles et 2,806 âmes;
Précieux-Sang de La Providence: 831 familles et 3,589 âmes;
Saint-Joseph-sur-Yamaska: 507 familles et 2,379 âmes.

Les familles non-catholiques se divisent comme suit:

Cathédrale: 8 familles et 32 âmes;
Notre-Dame-du-Rosaire: 19 familles et 54 âmes;
Christ-Roi: 3 familles et 10 âmes;
Sacré-Coeur: 7 familles et 23 âmes;
N.-D. du Saint-Sacrement: 9 familles et 36 âmes;
Précieux-Sang de La Providence: 9 familles et 30 âmes;
Saint-Joseph: 5 familles et 18 âmes.

Il n'est pas tenu compte, dans les totaux ci-dessus, du personnel et des élèves des institutions, religieuses ou d'enseignement.

Irénée Bazinet devra payer $100 à M. Guillemette

Il avait acheté de lui, à Saint-Dominique, un banc de gravier dont il négligea de prendre possession.

Saint-Dominique, 28. (Spéciale)

M. Arsène Guillemette, cultivateur, de Saint-Dominique, vient d'obtenir gain de cause contre M. Irénée Bazinet, de Saint-Hyacinthe, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. juge Elie Salvas, en Cour supérieure de Saint-Hyacinthe. Un contrat de vente de gravier entre les deux parties est annulé et Bazinet devra payer $100 de dommages à Guillemette, avec dépens.

Le 10 août 1944, devant Me Jacques Lafontaine, notaire, le demandeur Guillemette vendit au défendeur Bazinet un banc de gravier sur une terre située dans la paroisse de Saint-Dominique, au prix de $0.06 la verge cube. Il était spécifié que l'acquéreur disposerait de cinq années pour prendre le dit gravier, mais qu'il devrait en prendre possession sans délai, qu'un règlement devrait être effectué chaque mois et que si le règlement en argent n'était pas effectué à la fin du mois, le contrat serait nul. L'acquéreur donnait $100 en acompte sur le prix du gravier. Guillemette s'attendait à ce que Bazinet prit une quantité raisonnable de gravier et continuât d'année en année, jusqu'à expiration du contrat. Mais au bout de trois ans, Bazinet n'avait pas encore pris deux voyages de gravier, malgré les mises en demeure réitérées du demandeur. Guillemette intenta donc une action en Cour supérieure, demandant l'annulation du contrat et $500 de dédommagements. Bazinet prétendit alors qu'il ne prit pas de gravier, parce que ce dernier était de qualité inférieure et que le ministère de la Voirie n'en voulait pas. Bazinet disait cependant avoir encore l'espoir de pouvoir en vendre un jour, et prétendait conserver le droit de l'exploiter, quand il le voudrait, jusqu'à expiration du contrat de cinq ans.

Considérant que le défendeur était obligé de sortir le gravier, qu'il devait en prendre pour une valeur de $100 dans le mois qui suivit la date du contrat, qu'il devait continuer d'en prendre des quantités raisonnables, qu'il négligea d'exécuter ses obligations, et que par suite de ce défaut, il causa au demandeur un préjudice qu'il est juste d'évaluer à $100, le juge annulle et résilie le contrat intervenu le 10 août 1944 et condamne Bazinet à payer à Guillemette la somme de $100, avec dépens d'une action de seconde classe.

Me Gaétan Sylvestre, c.r., représentait M. Guillemette.

—:-o-:—

Absent de ses bureaux

M. le Dr Gabriel Phaneuf sera absent de ses bureaux du 9 au 25 décembre. Ses clients sont priés de prendre note.

—:-o-:—

Anciens retraitants

La récollection des anciens retraitants aura lieu dimanche, 4 décembre, à 8 heures 15 du matin, à la maison Saint-Vincent-Ferrier. Cordiale invitation à tous.

NOS FUTURES ÉTOILES



Joan Hall, contralto de Winnipeg, Manitoba et **Arthur Robitaille**, ténor de Montréal, seront les prochains concurrents du concours national **Nos Futures étoiles** que l'on entendra au réseau Français de Radio-Canada, dimanche, 4 décembre, 9 heures du soir.

Messier et Séguin condamnés chacun à dix-huit mois d'emprisonnement

Michel Messier et Yvan Séguin, de cette ville, qui comparaissaient devant le magistrat Maurice Fortin, à Valleyfield, la semaine dernière, sous diverses accusations de vols, furent reconnus coupables mardi et condamnés à 18 mois de prison chacun. Séguin fut arrêté à Saint-Hyacinthe par le détective Paul Gagnon, de la Sûreté provinciale; Messier avait été mis en état d'arrestation à Valleyfield. Trois des vols avaient été commis à Saint-Hyacinthe, soit au terminus d'autobus de la Compagnie de Transport Provinciale, à la salle à manger Rabouin, rue des Cascades, et au *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Les autres vols furent commis à Drummondville, Granby et Valleyfield.

La Raffinerie de Saint-Hilaire mettra 17,000,000 de livres de sucre sur le marché, cette année

Des exemptions de taxes pour ces deux compagnies

Elle transformera 68,500 tonnes de betteraves, produites pour la plus grande partie dans notre région.—Plus de $150,000 payés aux ouvriers en deux mois.

Sainte-Hélène, 28, (Spéciale)

A l'instar d'autres compagnies du genre, deux compagnies de téléphone rurales, du comté de Bagot, seront désormais exemptes de faire rapport au gouvernement provincial et de verser la taxe exigée annuellement, en vertu de la "Loi de l'impôt sur les corporations." Ainsi a-t-il été décidé par arrêté ministériel, à Québec. Les compagnies en cause sont "La Compagnie de Téléphone Rural de Sainte-Hélène de Bagot, dont le président est M. A. Lussier, et le secrétaire, M. Roland Godin; "La ligne Téléphonique des Cultivateurs de la Province de Québec", de Saint-Dominique, dont le secrétaire est M. F. Bousquet.

—:-o-:—

Saint-Hilaire, 29, (Spéciale)

La Raffinerie de Sucre du Québec, à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, produira cette année 17,000,000 de livres de sucre, 3,000 tonnes de mélasse et 3,500 tonnes de pulpe desséchée, d'une valeur globale de $1,600,000. Tels sont les chiffres qui viennent d'être livrés à la connaissance du public, quant aux opérations de l'établissement, par M. Louis Pasquier lui-même, gérant de la Raffinerie. Evidemment, ces chiffres sont approximatifs et peuvent varier légèrement.

Depuis la mise en opérations, le 12 octobre, la Raffinerie reçut des producteurs un peu plus que 68,500 tonnes de betteraves. Le travail de transformation se fait à raison d'une tonne par jour, et la production quotidienne est de 3,000 sacs de sucre de 100 livres. On paya les bettes $13 la tonne, soit la somme de quelque $900,000. Plus de 300 ouvriers furent employés chaque jour, et les salaires payés s'élèveront à plus de $150,000, en deux mois, ce qui apportera un supplément appréciable à nombre de familles rurales de la région. Le transport des betteraves nécessita plus de 12,000 voyages de camions, et l'on paya aux camionneurs plus de $100,000.

M. Pasquier ajouta que nombre de contrats de culture ont déjà été signés pour l'année 1950 et que, si les choses sont le moindrement normales, la production de betteraves atteindra l'an prochain au chiffre de 100,000 tonnes.

Pour la première fois depuis son existence, la Raffinerie mettra sur le marché du sucre en sacs de cinq et dix livres, pour l'usage des consommateurs de la province et du pays. Elle n'avait jusqu'ici ensaché que des sacs de cent livres. Sur chaque sac, on pourra lire le mot **Québec** bien en vue, imprimé au coeur d'une feuille d'érable. Le sucre produit à Saint-Hilaire est granulé d'un blanc parfait, d'une qualité égale, sinon supérieure, à celui qui nous vient de l'étranger.

—:-o-:—

La R. S. Grégoire décédée à 42 ans

La R. S. Grégoire, née Georgette Couture, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 42 ans. Elle comptait 23 ans de vie religieuse. Originaire de Wotton, dans le comté de Wolfe, la défunte était fille d'Oscar Couture et de Dina Grégoire. Outre ses parents, elle laisse plusieurs frères et soeurs, dont le R. F. Agénor Couture, des Frères du Sacré-Coeur, au Collège d'Arthabaska, et la R. S. Jeanne-du-Carmel, religieuse de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Les funérailles eurent lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Ernest Messier, de la Retraite Saint-Bernard.

—:-o-:—

MM. E. Sylvestre et G. Croteau décrochent de nouveaux championnats

MM. Ernest Sylvestre, Saint-Hyacinthe et Gaston Croteau, Saint-Liboire, ont décroché des championnats avec leur chevaux canadiens, à l'exposition Royale de Toronto. "Black de la Victoire" No 3332 et "Mignonné de la Victoire" No 3283, propriétés de M. Ernest Sylvestre, obtinrent les championnats "Senior" et les grands championnats, M. Gaston Croteau s'est signalé en remportant le championnat "Junior de réserve" avec sa pouliche "Rita". M. Sylvestre s'est de nouveau distingué en décrochant plusieurs premiers prix avec son superbe troupeau de bovins canadiens. Sa génisse "Madeleine de la Victoire" obtint le championnat "Junior".

—:-o-:—

Au Club Canadien

Les membres, anciens et actuels, et les amis du *Club Canadien de Saint-Hyacinthe Limitée* sont invités à une partie d'huitres, à 1681, rue Girouard, le 3 décembre.

Lucien Juneau, de S.-Césaire, et le fer forgé

Ce jeune artisan, d'un talent incontestable, expose à Montréal des oeuvres qui attirent grandement l'attention. — Table recouverte d'une glace et autres meubles.

Saint-Césaire, 28, (Spéciale)

M. Lucien Juneau, de S.-Césaire de Rouville, a été l'un des principaux exposants à l'exposition régionale d'artisanat qui s'est terminée samedi dernier, à Notre-Dame-de-Grâces (Montréal). Descendant d'une lignée d'experts en fer forgé, M. Juneau continue à Saint-Césaire le travail si apprécié de son père, décédé il y a cinq ans.

A son kiosque de Notre-Dame-de-Grâces, il présentait des meubles et de nombreux articles domestiques, exécutés en fer forgé. On remarquait particulièrement un ensemble de salle à manger, comprenant une table, quatre chaises, une table à desservir et une causeuse. C'est la première fois, a-t-on annoncé, qu'un artisan en fer forgé expose des pièces du genre. Recouverte d'une grande glace, la table est un véritable bijou, devant laquelle défilèrent des milliers d'amateurs de belles choses.

M. Juneau avait entouré ces merveilles d'une lampe sur pied, genre torchère, de miroirs, de tables à café et autres objets, tous en fer forgé.

* * *

A l'exposition, un autre kiosque fort apprécié fut celui de M. Léo Gervais, de Montréal, qui eut l'idée ingénieuse de fabriquer des lampes de table en utilisant, comme pieds des branches d'arbres à leur état naturel, ou des racines de formes fantaisistes, présentées seules ou combinées ensemble. Ces branches et racines sont teintes ou peintes de couleurs variées, selon les goûts. Ils sont d'un joli effet, et d'une originalité véritable, qui ne ressemble à rien de déjà vu.

—:-o-:—

Les bénéfices plus élevés à la "S.C. Power"

Au cours du dernier exercice, les bénéfices nets dépassent de $86,716 ceux de l'année précédente.—La "Southern" dessert Saint-Hyacinthe et la région.

Le 36e rapport annuel de **Southern Canada Power Co. Ltd.**, qui dessert la ville de Saint-Hyacinthe et la région, indique pour l'exercice terminé le 30 septembre 1949, une augmentation appréciable dans les recettes brutes, comme dans les recettes nettes; aussi une expansion des aménagements électriques, surtout dans les régions rurales, pour répondre à la demande toujours croissante d'électricité.

Les recettes brutes, pour l'exercice, se chiffrent à $5,173,544, une augmentation de $568,783 sur celles du précédent exercice. Vu l'augmentation dans les frais d'exploitation et dans les achats d'électricité, les déboursés à $2,613,708 ont été plus élevés de $168,471. Les recettes nettes, déduction faite de la dépréciation, des intérêts obligataires et du versement au fonds de pension des employés, mais avant déduction des impôts sur le revenu et les excédents de profits, se chiffrèrent à $1,650,882, une augmentation de $227,600, à comparer à celles du précédent exercice.

Déduction faite des impôts sur le revenu et les excédents de profits, le surplus pour l'exercice se chiffra à $1,007,382, une augmentation de $125,325 sur celles du précédent exercice. Ce surplus équivalait à $14.81 par action privilégiées et déduction faite des dividendes privilégiés, le reliquat équivalait à $1.45½ par action ordinaire, à comparer à $12.44 et $1.14 respectivement pour l'exercice précédent. Toutes déductions faites, y compris les dividendes privilégiés et ceux ordinaires, le surplus réalisés, de $920,024 a été une augmentation de $86,716.

(Suite à la page 8)

—:-o-:—

Gratifications à cinq institutrices

Quelques institutrices de la région viennent de recevoir les gratifications habituelles du département de l'Instruction publique, Québec, pour succès dans l'enseignement. Mentionnons pour l'instant Mlles Liliane Bernard, de S.-Pie; Alberte et Marcelle Tremblay, Saint-Théodore d'Acton; Aline Hébert et Estelle Meunier, Adamsville.

—:-o-:—

Garde du Christ-Roi

Il y aura réunion du bureau de direction et des membres de la Garde paroissiale du Christ-Roi samedi, 3 décembre, à deux heures précises. Tous sont priés d'être présents.

Assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse populaire

Les Directeurs de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe invitent les sociétaires de la Caisse à assister à leur assemblée annuelle, qui se tiendra jeudi prochain, 8 décembre, à 8 heures du soir. On y soumettra le bilan du dernier exercice, de même que certains projets fort intéressants, en vue de l'avenir. L'assemblée se tiendra à la salle des Syndicats Catholiques, rue Marguerite-Bourgeoys.

M. Omer l'Ecuyer, de Roxton Falls, tué dans un accident en Ontario

Le défunt y est tué par un train rapide, alors qu'il était à son travail.—Il laisse sa femme et huit enfants, qui habitent Roxton Falls.

Roxton Falls, 29, (Spéciale)

Un citoyen de Roxton Falls, à quelque sept milles d'Acton Vale, M. Omer L'Ecuyer, a trouvé la mort au cours d'un grave accident de chemin de fer survenu samedi dernier près de Foleyet, à 130 milles au nord-ouest de Sudbury, dans l'Ontario. Il était âgé de 44 ans. Outre son épouse, née Simone Daudelin, le défunt laisse huit enfants, la plupart en bas âge: Denis, Louise-Marie, Bruno, Roger, Yolande, Gemma, Solange et Claire.

M. L'Ecuyer fut tué quand un rapide des Chemins de Fer de l'Etat entra en collision avec un wagon-citerne stationné sur la voie. Un de ses compagnons, M. George Petty, 59 ans, se fit fracturer une jambe, et il souffre en plus de contusions internes. Les deux hommes étaient préposés à l'entretien des fils télégraphiques, le long de la voie ferrée. Ils savaient que le rapide était en retard et, par malheur, se trouvaient dans le voisinage du wagon-citerne quand l'accident se produisit.

M. L'Ecuyer, anciennement de S.-Christine, travaillait dans l'Ontario depuis trois ans, mais sa famille habitait Roxton Falls.

* * *

Roxton Falls, 29, (Spéciale)

Deux véhicules-automobiles sont entrés en collision hier, à Roxton Falls, à l'intersection de la grande route et de celle qui conduit à Acton Vale. Les dommages sont d'environ $250., mais il n'y eut pas de blessés. Un camion de la compagnie **Stuart Limited**, de Montréal, conduit par M. Bernard Gauthier, heurta violemment la voiture de M. Joseph Duchesneau, de Roxton Falls, que conduisait alors M. Florand Coderre. Au cours de l'accident, un poteau en bordure de la route fut brisé en deux. L'agent Larocque, du service de la Circulation provinciale, se rendit sur les lieux pour enquête.

AUX ÉDITIONS DU LÉVRIER



Le R. Père **Augustin-M. Séguin**, o.p. offre au public un ouvrage nouveau: **Mes Confessions.** Les illustrations sont de Monique Boucher, jeune artiste canadienne de talent.

Le R. P. Jean, des Indes, prêche à S.-Paul d'Abbotsford

Saint-Paul, 29, (Spéciale)

Le R.P. Jean, de retour des Indes, prononçait un sermon à la messe, dimanche, à Saint-Paul d'Abbotsford. Ce missionnaire de l'ordre des Capucins parla de ses missions et des sacrifices que nos missionnaires canadiens doivent s'imposer dans un pays aussi différent du nôtre par les moeurs de l'Inde. La quête fut faite en faveur du missionnaire.

TRIBUNE LIBRE

Est-il si vrai que Mlle Provençal n'a pas de culture musicale?

Nous insérons volontiers, sous la rubrique "Tribune libre", un article que nous communique Mlle Denise Chaput, de cette ville. La "Tribune libre" n'engage aucunement la responsabilité du journal.

Quelques remarques seraient peut-être de mise, en marge de l'article de Mlle Jeanne Daigle, publié la semaine dernière dans les journaux de Saint-Hyacinthe, à la suite du concert donné par Mlle Doris Provençal, de cette ville.

La puissance d'un talent peut-elle aveugler au point que le critique musical y soit incapable de discerner les bases indispensables qui sont l'essence même du talent...

Les Compagnons de l'Art présentaient le 20 novembre "une jeune chanteuse au talent formidable, quoique sans formation, c'est-à-dire sans études vocales ni même musicales". Il faut s'entendre.

Est-ce qu'on peut appeler sans formation musicale, une chanteuse comme Mlle Doris Provençal qui commença l'étude du piano avant même ses premières années de scolarité et la continua tout le long de son stage dans les diverses maisons d'enseignement qu'elle fréquenta?

Est-ce que les cours d'art vocal, sous la direction de M. Lieber, ne seraient plus des cours de chant?...

Les Compagnons de l'Art ont tous un certain degré de culture musicale. Est-ce que Mlle Provençal aurait réussi à "charmer et même par moments, à enlever son auditoire" si elle n'avait su posséder un art aussi délicat?

Est-ce que sincèrement, Mlle Provençal aurait pu donner "un sens captivant" à des oeuvres de grands maîtres sans s'y être adonnée auparavant par des études approfondies?

Quand on peut aborder ce genre d'oeuvres et plaire malgré tout à un public difficile, il faut nécessairement qu'une certaine technique vienne adoucir ce qu'un talent au naturel ne pourrait offrir de "fini" dans l'exécution des pièces.

Loin d'être "trop lourd pour ses moyens", son programme nous donnait l'occasion d'admirer, chez la jeune artiste, des dons dramatiques essentiels dans la carrière d'un mezzo-soprano.

Le répertoire d'un mezzo semble offrir au premier abord un aspect plutôt sévère, mais on a vite fait d'en découvrir toute la richesse et la profondeur. Les Compagnons de l'Art ont pu le constater dans l'exécution, des plus émouvantes, de l'extrait du *Messie* de Haendel: "He shall feed His Flock".

Que l'interprète arrive à nous faire oublier son peu d'expérience, qu'elle réussisse à "enlever son auditoire" par son charme, "l'artiste en puissance" n'existe plus. C'est l'artiste elle-même que nous entendons, que nous voyons!

Mlle Provençal a poussé la condescendance jusqu'à ajouter quelques pièces à un concert déjà très appréciable, pour quelques parents et intimes. En nous offrant des oeuvres de sa composition et en s'accompagnant elle-même au piano, Mlle Provençal n'a fait que prouver une fois de plus l'existence d'un talent véritable, façonné à une école sérieuse.

(Suite à la page 8)

Un fils

A M. et Mme Damien Lapalme (Ruth Glasson), est né un fils, baptisé Joseph-Pierre-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lapalme, oncle et tante; porteuse, Mme Paul Saint-Pierre, tante de l'enfant, tous de Saint-Hyacinthe.

—:-o-:—

Heureuse gagnante

Garde Dupuis, de l'hôpital des Anciens Combattants de Saint-Hyacinthe, est l'heureuse gagnante d'un voyage à Montréal offert par le *Taxi Vétéran*.

CHOSES DE L'ESPRIT

Les Lettres

Beaumarchais, frondeur par excellence

Pour publication le 2 décembre

Se hâter de rire de tout, avant d'être obligé d'en pleurer: telle est la philosophie de Beaumarchais, prêtée à Figaro. Elle fait écho au *Carpe diem* d'Horace, mais ne montre qu'une facette de l'écrivain. Celui-ci fut un révolutionnaire avant la Révolution. Par l'esprit et par la parole. Il fut de ceux qui la préparèrent, sans le vouloir et sans trop s'en apercevoir. Quand elle vint, elle le rejeta. Elle confisqua ses biens, emprisonna les membres de sa famille, et il dut s'exiler à Hambourg. Il la voyait venir, de façon plus ou moins consciente, depuis longtemps. Il passa sa vie à fronder le pouvoir. Il était l'irrévérence faite homme, l'ironie, la désinvolture, et aussi l'aventure, l'intrigue. S'il vint aux lettres, et au théâtre, ce fut presque à son insu, en raison des circonstances. Il *était autrement préoccupé d'affaires* et de soucis d'argent. Il avait énormément de finesse et le don de s'en servir. En d'autres temps que le sien, sa façon de penser et de parler n'eût probablement pas mis le feu aux esprits. C'est précisément ce qui se produisit, comme le note Kléber Haedens, avec la complicité d'une société qui alalit mourir. Avec tant d'autres, il donna à celle-ci une petite poussée, sur la pente qui conduisait à la mort. Et il fut lui-même une victime. Pourtant, il n'avait pas été sans voir clair. Dès 1774, il avait eu ces propos que vient de rappeler Léon Treich: "Je suis un citoyen. Un citoyen, entendez-vous. Jene suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen, c'est-à-dire quelque chose de tout nouveau, quelque chose d'inconnu, d'inouï en France. Je suis un citoyen, c'est-à-dire ce que vous devriez tous être depuis deux cents ans, ce que vous serez tous avant vingt ans peut-être."

• • •

Beaumarchais mourut le 9 mai 1799, il y a cent-cinquante ans. On rappelle en France son souvenir, en même temps que celui de Balzac, qui naquit l'année de sa mort et appartient à une autre famille littéraire. Ils ont quelque chose de commun: Beaumarchais fonda la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, et Balzac fut l'inspirateur de la première société des Gens de Lettres. L'esprit d'aventure, le goût du risque, de l'argent, de la fortune, étaient aussi dans les deux hommes. Pour le reste, ils s'engagèrent dans des voies différentes. Beaumarchais était du peuple, de naissance modeste. Né Pierre-Augustin Caron, il était fils d'un horloger parisien. Il fit de solides études, apprit le métier de son père, y devient habile, acheta une charge à Versailles et se maria trois fois, rechercrant les femmes qui pouvaient aider à son avancement. Le nom de Beaumarchais, qu'il adopta, était celui d'une terre apportée en dot par sa première épouse, veuve d'un secrétaire du Roi. Dès lors, il mit tout en oeuvre pour arriver. Aucune situation, si saugrenue fût-elle, ne le rebuta. Ainsi, avant d'acquérir sa nouvelle noblesse, fabriquée de toutes pièces, il enseigna aux filles de Louis XV à jouer de la harpe. Par la suite, il trempa dans tout ce qu'on peut imaginer: trafic des armes, spéculations variées, entreprises de voirie, missions secrètes, exploitations forestières, tractations commerciales en rapport avec le développement de la Louisiane. Il s'occupa même de la traite des noirs, pendant un temps, pour le compte de colons espagnols. Il ne réussit pas partout, mais il réussit en maints endroits, devint riche et mourut pauvre. A certain moment, diplomate d'occasion, on le trouve en Amérique, chargé d'une mission secrète.

• • •

C'est par hasard qu'il vint à la littérature. Il y fut en quelque sorte obligé, par des procès qu'il eut à plaider contre des grands de la Cour, et pour justifier auprès du public certaines de ses attitudes, ou des affaires plus ou moins louches, plus ou moins discutables, où il avait été mêlé. Ses quatre *Mémoires* contre le conseiller Goezman sont un chef-d'oeuvre de polémique. Ils perdent aujourd'hui de leur piquant, à cause de l'ignorance où l'on se trouve des faits, et de l'obscurité d'un grand nombre des personnages en cause. Comme les gens de son époque, Beaumarchais avait toujours aimé la comédie. Il donne en 1775 *Le Barbier de Séville*, et réussit à faire jouer en 1784, après des années d'attente, *Le Mariage de Figaro*. Ces pièces, où il met beaucoup de lui-même, où l'actualité tient une place d'importance, ne sont pas sans sentir l'autobiographie. Mais Beaumarchais y met tant de vie et d'entrain, d'esprit, de fine observation et de satire, qu'elles braveront le temps. Rappelons que le *Barbier* est de beaucoup inférieur au *Mariage de Figaro*. Voyons l'auteur se peindre dans le fameux monologue de Figaro: "... petit animal folâtre, jeune homme ardent au plaisir, ayant tous les goûts pour jouir, faisant tous les métiers pour vivre: maître ici, valet là, selon qu'il plait à la fortune! ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, mais paresseux... avec délices! orateur selon le danger, poète par délassement, musicien par occasion, amoureux par folles bouffées, j'ai tout vu, tout fait, tout usé." Beaumarchais mourut d'apoplexie, en plein sommeil, dans sa maison de la rue Vieille du Temple. Il avait 67 ans. Il revenait d'exil et travaillait à refaire sa fortune.

L'Illettré

(reproduction interdite)

Causerie de Marie Lefranc sur les Laurentides

Marie Lefranc a écrit d'excellents romans dont l'action se déroule dans la province de Québec. C'est un pays qu'elle connaît parfaitement parce qu'elle l'a parcouru en tous sens au cours de nombreux séjours. On pourra le constater une fois de plus en écoutant les causeries qu'elle fera à Radio-Canada sur un voyage dans les Laurentides. On l'entendra aux postes du réseau français chaque lundi soir, à 10.15 heures, à compter du 5 décembre.

Ecrivain bien connu en France et au Canada, Marie Lefranc se distingue par son talent de conteur et la finesse de son art descriptif. Les Laurentides sont la région qu'elle semble le plus affectionner dans notre province. Ses descriptions et le récit de ses visites chez des colons du nord, ses excursions dans nos forêts et à nos lacs seront une révélation pour beaucoup d'entre *nous qui connaissons* pourtant bien la région.

Voici l'ordre des causeries:

Décembre 5:
"En chemin vers les Laurentides"
Décembre 12:
"Qu'est-ce qui va se passer?"
Décembre 19:
"Chez les Francoeur".
Décembre 26:
"En route pour le lac des Sept Frères."
Janvier 2:
"Avec Blanche Neige dans la cabane de bois rond."
Janvier 9:
"Au lac des Grandes Rives."
Janvier 16:
"La petite école des bois."
Janvier 23:
"Visite chez Madame Therrien".
Janvier 30:
"Messe de minuit."

Une journée chez

Les animaux de la ferme

par André Giroux

L'auteur du roman **Au delà des visages** dont on a dit tant de bien a consacré aux petits enfants toute une journée qu'il passe avec eux, dans une ferme.

Avec beaucoup de sympathie et de compréhension, il explique à Jeanne et à Jacques ainsi qu'à tous leurs petits amis qui parcoureront ce merveilleux album, d'abord la vie des poules, puis celle des vaches. Il leur raconte des choses étonnantes au sujet des écureuils. Puis il s'amuse avec eux à voir évoluer un jeune poulain et Biquette la terrible chèvre. Ils s'arrêtent ensemble aussi devant la porcherie et là, ils riront bien d'entendre grogner les cochons et ils seront surpris des vilains tours qu'ils se jouent. Ils retrouvent ensuite un jeune canard tout fou, *qui est effrayé des fanfaronnades* du chien Miron. Enfin, ils s'arrêtent devant un nid d'oiseaux, de beaux oiseaux bleus. La journée s'achève après avoir pénétré dans le "terrain privé" des lapins et caressé les trois magnifiques petits chats de la fermière.

Cet album très richement présenté contient mille leçons dont les enfants sauront bénéficier tout en se récréant. Chaque page est illustrée d'amusementes scènes champêtres reproduites en six couleurs. C'est un album, grand format, sur beau papier dont la couverture est recouverte d'un moderne fini "plastic" lavable. Cet album est relié.

Les animaux de la ferme un album relié de 32 pages intérieures, publié par Les Editions Variétés, 1460, avenue Union, Montréal. Il est en vente dans toutes les bonnes librairies, les magasins à rayons et à chaînes. Prix: $1.25, par la poste $1.35.

———:-o-:———

Un concours littéraire

Montréal. — Le concours littéraire de l'Académie desChâtelets est ouvert. Premier prix: $25. pour un sonnet. (Publication des oeuvres couronnées défrayée, au Canada et à l'étranger par l'Académie). Demander le prospectus (gratuit) à Exilda desChâtelets, 4540 Wellington, Montréal, Canada, en joignant un timbre de 4 sous ou un coupon-réponse international.

"Rêve de Valse" au Théâtre Molson

L'opérette populaire "Rêve de Valse" est à l'affiche du Théâtre lyrique Molson à son émission du lundi, 5 décembre. Quelques-uns des artistes lyriques les mieux connus ont été choisis pour interpréter cette opérette: entre autres, Marthe Létourneau, José Forgues, Lionel Daunais, Gérard Paradis.

Comme d'habitude, l'orchestre Molson sera sous la direction de Jean Deslauriers; Albert Duquesne sera le narrateur, et Roger Baulu, l'annonceur.

Le "Théâtre lyrique Molson" est radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 heures à 10 heures, par le réseau français de Radio-Canada. Pour assister aux émissions, données de la scène de l'Auditorium du Plateau, à Montréal, on se procure des billets en écrivant au "Théâtre lyrique Molson", boîte postale 7200, Montréal, sans oublier de joindre à chaque demande une enveloppe affranchie et adressée au nom du destinataire.

———:-o-:———

Simone Flibotte à Radio-Carabin

Simone Flibotte, réputé soprano canadien, sera l'invitée d'honneur à Radio-Carabin, le 7 décembre.

Mlle Flibotte étudia le chant à Montréal. En avril 1946, elle fut l'heureuse gagnante du concours national "Singing Stars of Tomorrow". Par la suite, elle fut l'artiste invitée aux Concerts Symphoniques des plus grandes villes du Québec et de l'Ontario et elle eut le privilège de chanter à l'Ambassade Canadienne à Washington, D.C. En 1947, elle reçut le "Trophée LaFlèche" et en 1948, elle était boursière du gouvernement provincial pour un voyage d'études en Europe. A Milan, Italie, et à Paris, elle étudia sous la direction de Mme Fourestier et de Maître Dorieux de l'Opéra de Paris. L'été dernier, elle chanta le rôle de Marguerite de "Faust", présenté par une troupe canadienne à Cherbourg, France. Mlle Flibotte retournera à Paris en janvier où des engagements nombreux l'attendent, dont un récital à la Cité Universitaire.

Cette semaine, nous entendons la description du bal de la Ligue des Joueurs de Dames du Nord. Au micro: notre ami Roger Garand. Dans un autre sketch, Zénon avait le billet chanceux. Heureusement que cette chance ne lui monte pas à la tête car il l'aurait fabuleusement grosse ce soir.

Pour l'écoute de Radio-Carabin, chaque mercredi soir à 9 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

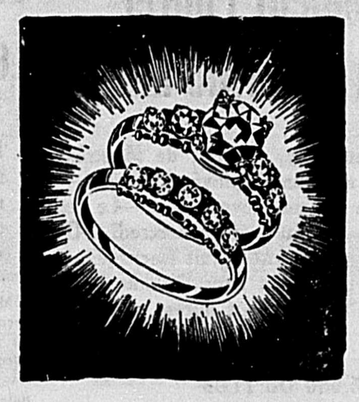
Nicolet, siège de la prochaine Semaine sociale

La Commission générale des Semaines sociales du Canada vient de prendre deux décisions importantes. Elle a d'abord accepté de répondre à l'invitation de S.E. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet et de tenir dans sa ville épiscopale sa prochaine Semaine. La Commission a ensuite choisi le thème général de cette XXVIIe Semaine. Guidée par les directives récentes du Pape et les besoins actuels de notre milieu canadien, elle s'est arrêtée au sujet suivant: "Le foyer, base de la société". Comme les sessions précédentes, celle-ci se tiendra à la fin de septembre: du 28 au 1er octobre 1950. Le secrétariat des Semaines sociales annonce aussi que le compte rendu de la Semaine de Joliette est entre les mains des imprimeurs et qu'il paraîtra à la fin de novembre.

La Bijouterie Emile Lapointe

Dépositaire des fameuses bagues à diamant

BRIDAL WREATH
BLUE CRESCENT
BLUE MINE
SWAN RIVER



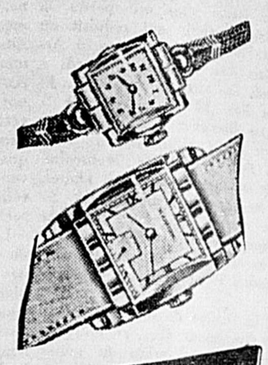
BAGUE et ALLIANCE EN OR JAUNE et BLANC 14 et 18 KT.

Enrégistré et assuré gratuitement

MONTRES GLADSTONE, 17 PIERRES
BIJOUX de FANTAISIE — COUTELLERIE
ARGENTERIE — SET de VAISSELLE
SET de TOILETTE — BIBELOTS et CADEAUX



L'endroit par excellence pour choisir vos cadeaux des Fêres.



Gladstone

Emile Lapointe
BIJOUTIER
1834, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe

PALETOTS ET COMPLETS
— POUR HOMMES —



Grâce à une entente avec nos fournisseurs de Montréal, nous pouvons vous offrir des COMPLETS et PALETOTS de qualité, à des prix ridiculement bas.

PALETOTS
CHAUDS . . . ELEGANTS

L'assortiment est plus considérable que jamais dans les modèles pour l'hiver tout comme dans les étoffes de toutes sortes . . . plusieurs importées D'ANGLETERRE, d'autres de fabrication domestique mais quand même d'une qualité supérieure. Coloris souveaux: **gris, bleu, beige, sarcelle, marine,** dans les textures **ELYSIAN, VELOURS, VELTEX,** tout laine. Paletots Slip-On et "D.B. STRAND" avec ceinture au dos.— Tailles: 35 à 46.

$35.00 et $45.00

COMPLETS
POUR TOUTES TAILLES

Collection remarquable des plus nouvelles étoffes dans ces complets nouveaux: **DRAP PETIT POINT TRES NOUVEAU,** dans toutes les teintes en vogue. Aussi riches étoffes à rayures à diagonales, texture de laine "sharkskin", tissu "Pic & Pic". Le veston croisé "lounge", avec un pantalon à chaînette éclair. Toutes tailles: hommes grands, courts, aussi hommes corpulents ou de taille forte.

$35.00 et $45.00



AGENCE EXCLUSIVE
"Semi Ready"

SPÉCIALITÉ:
Vêtements faits sur mesures.
Prix à partir de $45.00

GERARD GADBOIS

565, RUE SAINT-DENIS TÉL. 1737-R SAINT-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus. Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous!"
Honoré MERCIER

97e ANNEE, No 37

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes."
Maurice DUPLESSIS

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, vendredi, 2 décembre 1949

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada: $2.50 — Etats-Unis: $3.00

VENDREDI, 2 DECEMBRE 1949

L'entreprise privée et les idéologies risquées

Plus que jamais, l'entreprise privée est à l'ordre du jour dans la province de Québec, où le gouvernement de l'Union nationale entend avec raison l'encourager et l'exalter, la protéger, la défendre, voir en elle le seul régime économique qui soit de durée, juste par surcroît, à l'égard de toutes les catégories de citoyens. Il n'y a pas de semaine ou presque, depuis une couple d'années, que l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, ne revienne lui-même sur l'entreprise privée et ce qui l'accompagne nécessairement: le capital sain, la liberté de l'entreprise, la liberté d'association, la saine législation sociale. Elle s'oppose au régime qui veut que tout appartienne à l'Etat, soit le communisme, comme elle s'oppose à celui des monopoles, qui travaillent habituellement en faveur du petit nombre et contre la masse des individus. Une fois de plus, M. Duplessis s'attardait à ces idées, au congrès de l'Association professionnelle des industriels, tenu récemment dans la ville de Québec. Le régime de l'entreprise privée, y a-t-il dit entre autres choses, est celui du passé, du présent, de l'avenir, en ce qui concerne le gouvernement de l'Union nationale, celui qu'il dirige. Il est aujourd'hui chez nous, en même temps que l'autonomie provinciale, l'une des grandes questions qui sollicitent l'attention de tous. On se méprend parfois à son sujet. On l'attaque. On essaye même, parce qu'il est à base de capital, mais de capital sain, de l'identifier avec cet autre capital, tentaculaire et sans préoccupations de l'humain, qui est le propre de certains monopoles. C'est là un sophisme dangereux, contre lequel il faut mettre en garde.

* * *

Qu'est-ce que l'entreprise privée, sinon l'ensemble des institutions grandes et petites, industrielles, commerciales, financières, que nous avons chez nous et autour de nous, depuis que s'est édifiée notre structure économique? Elle est vieille comme le monde, elle est vieille comme l'homme, et elle nous a donné le régime de vie que l'on envie ailleurs. C'est elle qui, avec le temps, permit aux Etats-Unis, au Canada, à la province de Québec, d'atteindre à de hautes réalisations. C'est elle qui, au moment où notre province est à l'aube de développements majeurs, lui permettra d'aller de l'avant, de ne pas *piétiner* sur place, de créer de la richesse nouvelle pour le bien et le bien-être de la communauté. Sous le régime de l'entreprise privée, l'initiative n'est paralysée nulle part, les talents individuels sont mis à contribution, la liberté d'action reste entière, dans les limites de la législation et du bon sens. Grâce à elle, selon les circonstances, le cultivateur reste maître chez lui, l'ouvrier est libre de travailler pour qui il l'entend, de s'associer avec ses compagnons pour revendiquer à l'occasion ses droits légitimes. Le travailleur peut lui-même devenir patron, s'associer avec son patron dans une entreprise, ou avec ses semblables, les uns et les autres mettant ensemble le capital dont ils disposent, capital qui leur appartient et ne cessera de leur appartenir. Sans doute peut-on trouver ça et là des faiblesses, des lacunes, des imperfections, mais l'on doit s'employer à améliorer et corriger, sans pour cela s'attaquer à un état de choses qui est encore le plus sain, le plus stable et le plus sage que l'on connaisse d'expérience, qui nous a fait ce que nous sommes, qui n'est pas sans promesses pour l'avenir.

* * *

Nombre de théories fallacieuses, fantaisistes, même fausses, sont mises de l'avant ça et là, qui tendent à infirmer et représenter comme indésirable le régime de l'entreprise privée. Elles ne distinguent pas, essayent de lui faire porter les responsabilités du libéralisme économique le plus néfaste et le moins recommandable. Elles s'inspirent, trop souvent, de la propagande communiste, extrêmement insidieuse et qui prend les formes les plus diverses, s'introduit où elle ne le devrait pas, à l'insu même des individus. Sans doute la critique est permise, là où il y a lieu, mais à la condition qu'elle ne sape pas les bases d'un régime et d'institutions qui firent leurs preuves. La plupart de ceux qui trouvent à redire n'ont rien à offrir de sérieux, en remplacement de ce qu'ils jugent imparfait. Il ne faut pas oublier que la perfection n'est pas de ce monde, qu'il y a toujours lieu de modifier et bonifier dans l'ordre humain, sans pour cela chambarder au risque de détruire. On a chambardé ailleurs et l'on connaît les résultats, en Russie soviétique, dans les pays qui se trouvent dans son orbite, en Angleterre. Le malheur, c'est que nombre de gens s'attaquent à des problèmes qu'ils ne connaissent pas, ou connaissent imparfaitement, ou croient connaître, alors que les données principales leur échappent. Il n'en sera que mieux si chacun reste dans son domaine propre, le cultivateur sur sa terre, le menuisier à son établi, le marchand derrière son comptoir. Ce qui n'empêchera d'ailleurs les uns et les autres de contribuer au progrès commun, par leurs idées et leurs initiatives, s'ils pensent sainement, ne perdent point de vue certaines proportions. Qu'on se rappelle, pour l'instant, qu'on ne joue pas impunément avec les idéologies risquées.

Harry BERNARD

La Société nationale et l'U.N.

Un corps aussi important que la Société Saint-Jean-Baptiste, aussi représentatif de l'élément canadien-français du pays, vient de donner son approbation entière et totale, au cours d'une assemblée réunissant des délégués de toutes ses sections ou filiales, à la politique du gouvernement de l'Union nationale, en matière d'autonomie. Elle demande en somme, à tous les Canadiens français de la province, et par ricochet à ceux d'autre origine qui pensent comme eux, de s'unir derrière l'hon. M. Duplessis, chef de l'Union nationale et premier ministre de la province, pour faire front commun et résister aux tentatives de centralisation du gouvernement d'Ottawa. Elle est d'avis, comme tant de groupements et associations, comme l'immense majorité des individus qui s'arrêtent chez nous à réfléchir, que les amendements à la constitution, quels qu'ils soient, visent en définitive à nier et miner l'autonomie de notre province, telle que garantie par le pacte de la Confédération. La Société Saint-Jean-Baptiste n'a pas l'habitude de se préoccuper de politique active. Mais la situation est telle, en marge du débat constitutionnel à l'horizon, qu'elle croit de son devoir de donner une direction en vue du plus grand bien des Canadiens français, qu'il fut toujours dans son rôle de défendre et de mettre en garde, aux moments graves ou nettement dangereux de l'histoire. L'époque étant décisive, elle n'hésite pas à se ranger derrière M. Duplessis, dont les idées autonomistes lui paraissent saines, constructives, salvatrices.

Une résolution claire

Sa décision, la Société Saint-Jean-Baptiste la prit au cours de son congrès annuel. Des centaines de délégués y assistaient, venus de tous les coins du Québec, qui représentaient des centaines de milliers des nôtres. Après avoir, par la voix de ses principaux dirigeants, félicité M. Duplessis et son gouvernement d'avoir défendu les droits des Canadiens français auprès du gouvernement central, la Société exprima l'espoir que cette politique se continuât. La résolution approuvée ensuite est d'une telle signification qu'il nous paraît opportun d'en communiquer le texte intégral à nos lecteurs. Elle se lit comme suit:

"Attendu que la sauvegarde de tous les droits qui nous sont garantis par l'Acte de 1867 sont à la base de notre survie et de notre expansion;

"Attendu que le gouvernement du Québec a maintes fois réitéré sa ferme volonté de ne rien céder des droits acquis;

"Attendu que le gouvernement du Québec a aussi maintes fois réclamé qu'on lui remette ce qu'on lui a enlevé à la faveur de la guerre;

"Considérant que, le 10 janvier prochain, se tiendra une nouvelle conférence fédérale-provinciale;

"Les délégués, réunis en congrès, expriment le désir profond que les chefs du gouvernement actuel maintiennent fermement la politique traditionnelle du Québec en matière d'autonomie."

Les anciens et l'autonomie

Il arrive que, sur cette grave et si inquiétante question de l'autonomie, tous les citoyens de notre province, non aveuglés par la passion politique, ou mieux l'esprit de parti, pensent de même façon. Et ce, en dépit de leurs antécédents ou de leurs attaches. Il n'est plus question d'intérêts de groupes ou de partis, quand l'existence même de la province est en jeu, ou sa liberté d'administration, conditionnée par l'abondance ou la rareté de ses ressources. Il n'est plus question de libéraux ou de conservateurs, de tenants de l'Union nationale, de nationalistes d'une nuance ou d'une autre. D'ailleurs, tous nos hommes d'Etat s'entendirent là-dessus, quelle que fût leur famille politique: Mercier, Laurier, Gouin, Taschereau, Duplessis. Dans la galerie des premiers ministres de notre province, on ne connaît que M. Adélard Godbout, aujourd'hui casé au Sénat, qui ait pu céder avec désinvolture des droits et prérogatives de la province aux autorités fédérales. M. Godbout n'existe plus, politiquement parlant. Il n'est plus en état de nuire, et c'est tant mieux pour hommes et femmes qui forment la population québecoise.

M. Duplessis veut collaborer

Le 10 janvier, l'hon. M. Duplessis se rendra à Ottawa, répondant à l'invitation de l'hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du pays, et il sera accompagné d'une délégation imposante de ses collègues du cabinet provincial. Il comprend que le gouvernement fédéral a des problèmes d'envergure à résoudre, et il n'entend pas faire le voyage pour le seul plaisir de lui créer des ennuis. Comme il l'a annoncé à plusieurs reprises, il ira à Ottawa dans l'intention d'aider et de collaborer, mais à la condition, toutefois, que les autorités de là-bas proposent des mesures respectueuses de l'autonomie des provinces canadiennes. Sous cet angle, il n'envisage pas seulement celle de Québec, qu'il représentera plus particulièrement, mais les neuf autres qui font partie de la confédération. M. Duplessis tient mordicus aux droits, prérogatives et privilèges acquis des provinces, et ce faisant il ne se trompe pas. La population du Québec l'approuve en cela et l'appuie, dans une proportion qui doit dépasser les 90 pour cent.

H. B.

L'INFORMATION POLITIQUE

À QUÉBEC

Québec passe au premier rang des provinces industrielles à cause de ses richesses minières

Depuis qu'une législation adéquate adoptée par l'Union nationale en favorise l'exploitation. — Les sensationnelles découvertes de l'Ungava et de la Côte Nord. — Réouverture de mines de fer et autres minéraux dans Charlevoix. — Procédés plus économiques d'extraction et de réduction. — Les nombreux avantages de la route de Chibougamou, oeuvre du gouvernement dirigé par l'hon. Maurice Duplessis.

Québec, 29.—(De notre correspondant particulier).— Québec est définitivement entré dans une nouvelle ère de développement minier. Cette époque, inaugurée avec le retour au pouvoir du gouvernement de l'Union nationale, en 1944, promet d'être très brillante et de faire passer la province au premier rang des provinces industrielles du Canada. Québec devient le point de mire de tous les capitalistes canado-américains à cause des richesses de son sous-sol, qu'une législation adéquate permet d'explorer.

Si le travail de prospection s'est quelque peu ralenti dans le nord-ouest, c'est-à-dire l'Abitibi et le Témiscamingue, il prend un essor nouveau dans le nord-est, depuis les steppes désertiques de l'Ungava jusqu'aux régions du Haut-Saguenay et de la Côte Nord du Saint-Laurent. On sait les sensationnelles découvertes de l'Ungava et celles, presque aussi importantes, de la Côte Nord. Deux industries importantes, celle des aciéries et celle de la teinture, sont intéressées à l'extraction des minerais de l'Ungava et du Lac Allard. Même dans Charlevoix, de vieux dépôts de fer et autres minéraux seront activement exploités par suite de la découverte de procédés économiques d'extraction et de réduction.

Une vive lumière a été projetée, en fin de semaine, par le premier ministre Duplessis, sur les perspectives économiques de la région de Chibougamou, dans le Haut-Saguenay, à la hauteur de la Baie James. Le travail de prospection, à vrai dire, date depuis 1935, mais jamais n'a-t-il été poursuivi avec autant de vigueur ni sur une plus grande échelle que depuis un an. Afin de permettre une exploitation rapide et avantageuse des mines de Chibougamou, le gouvernement Duplessis, en 1936, avait commencé la construction d'une route moderne vers les fameux champs miniers. Malheureusement, de 1939 à 1944, sous le gouvernement Godbout, la construction de la route avait été arrêtée. Ce n'est qu'en 1944 que le travail fut repris. Il est maintenant presque terminé et l'été 1950 verra son parachèvement. Une somme de $4,000,000 a été investie dans l'entreprise.

Les perspectives minières de Chibougamou justifient le gouvernement de l'Union nationale de cette dépense. Vendredi dernier, M. Duplessis avait le plaisir d'annoncer que c'est son intention d'amender la loi des mines, de façon à y faire disparaître une clause interdisant la prospection à une distance n'excédant pas 100 milles de la première ligne de chemin de fer avoisinante.

Les raisons de tels amendements sont nombreuses mais le cas de Chibougamou est typique à ce sujet. Tout récemment, le ministère des Mines était avisé que des dépôts d'or avaient été découverts à trois endroits et paraissaient économiquement exploitables. De plus, on a aussi décelé la présence de cuivre, de zinc et, croit-on, de nickel, ce qui ferait de Chibougamou, une des rares zones minières possédant ce dernier métalloïde, d'une valeur immense sur le marché domestique et sur le plan stratégique.

C'est l'Union nationale qui a rendu possible l'exploitation de ces ressources, que les libéraux ont totalement ignorées, en construisant une route moderne conduisant aux riches gisements.

Pour le développement de la région de Chibougamou, et pour l'exploitation des richesses minières de la province, il fallait des chemins, dit le premier ministre. Le gouvernement de l'Union nationale y a pourvu. Avant 1937, il était impossible de se rendre à Chibougamou avec la machinerie nécessaire à la prospection de nos richesses minières. Le gouvernement établit à cette époque un chemin d'hiver et, en 1944, reprit le travail laissé en plan par les libéraux, pour terminer la construction d'une route moderne.

* * *

L'hon. Maurice Duplessis a exprimé l'espoir que la conférence intergouvernementale, qui se réunira le 10 janvier, produira d'excellents résultats. On sait que cette conférence a, à son agenda, l'amendement de la constitution canadienne comme son principal article. "Nous sommes désireux de faire tout ce qui est raisonnablement et constitutionnellement possible pour contribuer à ce résultat", a déclaré le premier ministre.

M. Duplessis, d'autre part, s'est dit surpris de constater que le gouvernement fédéral a institué des procédures, en Cour Suprême, sur la question de la constitutionnalité des contrôles sur les loyers, sans en avoir avisé officiellement la province. J'ai appris par Me C.-A. Séguin, d'Ottawa, que des procédures avaient été instituées, révéla le chef de l'Union nationale. J'ai immédiatement chargé Me Emery Beaulieu, de Montréal, de représenter la province et d'en défendre les intérêts.

Comme un journaliste demandait à M. Duplessis de préciser l'attitude que la province adopterait, devant la Cour suprême, sur la question des loyers, le chef du gouvernement a répondu: "Nous avons été élus, en 1944, avec un mandat précis, celui de réclamer et de sauvegarder les droits de la province de Québec, de les faire reconnaître et de récupérer ceux qui ont été l'objet d'accaparements. Nous avons assisté à une conférence intergouvernementale, à Ottawa, en 1945 et en 1946. En 1948, il y a eu des élections générales et le peuple, d'une manière éloquente, et non équivoque, a approuvé l'attitude du gouvernement actuel au sujet des questions constitutionnelles. Comme toujours, nous allons respecter notre mandat et l'exécuter. Nous voulons sincèrement coopérer avec tous les gouvernements qui veulent reconnaître, en fait, les droits constitutionnels de chacun. Nous espérons que la prochaine conférence d'Ottawa produira d'excellents résultats et nous sommes désireux de faire tout ce qui est raisonnablement et constitutionnellement possible pour conribuer à ce résultat. Il est évident, toutefois, que la coopération n'est pas une avenue unilatérale. La coopération, c'est le travail en commun pour reconnaître et appliquer les droits de chacun tandis que la complicité, c'est l'acquiescement aux empiètements. Nous sommes en faveur de la coopération mais irréductiblement opposés à la complicité".

* * *

C'est l'intention du gouvernement de l'Union nationale, en dépit de critiques souvent injustes et qui ne tiennent pas compte des améliorations réalisées, de continuer à perfectionner les mesures de prévention et de répression des abus commis dans la vente des liqueurs alcooliques, a déclaré également le premier ministre Duplessis.

Le chef du gouvernement a passé en revue les mesures adoptées dans ce domaine. J'ai reçu, dit-il, des plus hautes autorités des témoignages non équivoques d'appréciation de l'excellent travail accompli par l'Union nationale, dans le domaine de la répression. Evidemment, nous n'avons pas fait publier ces témoignages. Mais nous avons toujours cru que le meilleur moyen de remédier aux abus était de reconnaître le bien accompli et de ne pas faire de critiques donnant l'impression d'un mal général, alors qu'il ne s'agit que de cas particuliers.

Retraite semi-fermée, à S.-Thomas d'Aquin du 4 au 11 décembre

S.-Thomas d'Aquin, 28, (Spéciale)

Une retraite paroissiale semi-fermée sera prêchée à Saint-Thomas d'Aquin, du 4 au 11 décembre, par deux Pères Oblats, les RR. PP. Germain Dandenault, de Granby, et Jean Bergeron, de Mont-Joli.

—:-o-:—

Grand bingo de la Ligue du Sacré-Coeur, mardi soir, 6 décembre

Un grand bingo aura lieu mardi soir, 6 décembre, à 8 heures précises, au sous-sol de l'église du Christ-Roi, sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur. Le public est cordialement invité à s'y rendre. Tous les prix sont exposés chez Mlle B. Ruel, Enr., rue Mondor.

—:-o-:—

Gratification pour succès obtenus dans l'enseignement

Saint-Jude, 29, (Spéciale)

Mlle Gabrielle Des Rosiers, institutrice à Granby, vient de recevoir une prime de $20 du Département de l'Instruction publique de la province pour succès obtenus dans l'enseignement.

À OTTAWA

Le grave désaccord Howe-Garson pourrait amener un remaniement dans le cabinet Saint-Laurent

Le retard apporté à la publication du rapport McGregor sur la fixation des prix dans l'industrie de la minoterie a créé beaucoup de mésentente dans le cabinet de l'hon. Louis Saint-Laurent, particulièrement entre MM. Howe et Garson. — M. Garson aurait voulu publier le rapport à temps, mais M. Howe s'y serait opposé.—M. Howe songerait à se retirer de la politique.—MM. Pearson et Claxton changeraient de ministères.

Ottawa, 30.—(De notre correspondant particulier).—Le rapport de F. A. McGregor sur la fixation des prix dans l'industrie de la minoterie, et la démission de ce dernier par suite du refus du ministre de la Justice, M. Garson, de publier à temps le rapport en question, tel que l'exigeait la loi fédérale sur les coalitions, ont évidemment créé tout un bouleversement au sein même du Cabinet, où le désaccord Howe-Garson pourrait provoquer des surprises.

Tout indique que le conflit qui s'est élevé entre MM. Howe et Garson provient du volume de renseignements à fournir au Parlement sur cette question des coalitions. Il semble que M. Howe ne s'est pas entendu avec son collègue dès le début, c'est-à-dire lorsque le rapport McGregor est venu pour la première fois devant le Cabinet. Aujourd'hui, et avec raison, l'opposition désire savoir pourquoi le ministre intéressé a-t-il attendu onze mois avant de publier ledit rapport qui accuse l'industrie de la farine de complot dans la fixation des prix. Il appert que M. Garson voulait le publier, mais M. Howe aurait refusé. De par la loi, M. Garson était tenu de le publier dans les 15 jours suivant sa réception.

La mésentente Howe-Garson est sortie au grand jour tout récemment à la Chambre, lorsque l'opposition a demandé la démission immédiate du ministre de la Justice qu'elle accuse d'avoir violé—peut-être sous la dictée du ministre du Commerce, M. Howe—la loi qui l'obligeait à publier dans les quinze jours après réception le rapport McGregor sur la coalition dans la minoterie. Qui donc des deux ministres en est responsable?

Ce qui nous intéresse le plus dans cette querelle entre nos deux ministres, c'est la rumeur selon laquelle M. Howe en aurait "soupé" de la politique et qu'il songe à se retirer, ainsi que celle qui désigne son remplaçant—à la tête du grand département du Commerce—dans la personne de M. Pearson, actuellement ministre des Affaires étrangères, qui, à son tour, serait remplacé par M. Brooke Claxton, présentement ministre de la Défense nationale.

Dans le grand discours qu'il a prononcé à la Chambre pour défendre son gouvernement dans cette affaire du rapport McGregor, M. Garson a admis, librement, que le rapport en question avait provoqué un "fort conflit d'opinions" au sein même du Cabinet. On ne saurait donc douter de l'existence du désaccord signalé plus haut.

Au cours du débat qui s'est poursuivi sur la question toute la semaine, on a remarqué que M. Howe a attentivement suivi la discussion; on l'a vu se fâcher aux critiques de l'opposition et rejeter même les déclarations faites par certains de ses collègues du Cabinet. Il est évidemment mécontent de l'attitude qu'a prise dans cette affaire son collègue M. Garson à qui il reproche d'être "trop indulgent" à l'égard de certains membres de l'opposition.

On attribue logiquement à M. John Diefenbaker, le premier avocat de l'opposition conservatrice-progressiste, d'avoir, par son barrage de questions, fait "sortir le chat du sac". On sait maintenant à quoi s'en tenir au sujet d'un Cabinet, si fort et apparemment si uni au début, qui ne s'entend pas aujourd'hui même sur la façon de cacher ses erreurs.

Il est également utile de signaler ici la part prise dans le dévoilement de la chicane par M. Stanley Knowles, c.c.f. de Winnipeg, qui, au cours de la discussion, s'est écrié: "Le pouvoir additionnel dont le ministre (M. Garson) a besoin, c'est celui de tenir bon, même sous les menaces du ministre du Commerce (M. Howe).

* * *

Bien que les crédits de la Défense nationale soient venus devant la Chambre à trois reprises depuis le début de novembre, on ne sait encore rien de l'état des forces armées du Canada. Voilà ce qu'a affirmé ces jours derniers M. George Drew, chef de l'opposition conservatrice-progressiste. Selon lui, la députation ignore encore si nos forces armées sont suffisamment outillées pour jouer leur rôle, soit en ce pays en cas d'urgence, ou pour répondre aux engagements pris par le Canada lorsqu'il a signé le Pacte de l'Atlantique.

M. Drew a réitéré sa demande en faveur de l'établissement d'un comité parlementaire de la Défense, ce que le ministre, M. Claxton, s'est obstiné à refuser. Pourquoi? On a bien fourni aux députés quelques détails sur les effectifs de nos trois services armés mais, comme le souligne le chef de l'opposition officielle, on ne donne aucune information sur l'outillage de l'armée, de l'aviation et de la marine, et sur son efficacité.

Le chef conservateur-progressiste fait remarquer qu'il sert à peu de chose de savoir que le Canada possède un canon anti-avion qui a coûté $600,000, à moins qu'on nous dise combien de ces armes puissantes sont à la disposition de chacune de nos forces de défense. Il nous faut encore savoir ce que comprend l'équipement secondaire et l'état des installations de radar et autres devant servir à la défense du pays. On ne sait rien de tout cela.

Après que M. Pouliot, libéral de Témiscouata, eut déclaré que le Canada ne saurait retenir sa souveraineté qu'en autant que les affaires de la Défense soient décidées par le Parlement, M. Drew s'est empressé d'approuver cette déclaration, ajoutant que cela démontre qu'il n'est pas le seul à réclamer la nomination d'un comité de la Défense; M. Claxton persiste dans son refus. Pourquoi?

Lorsque M. Drew demanda au ministre quel était actuellement l'état de l'équipement d'un bataillon d'infanterie, M. Claxton a répondu qu'il ne pouvait pas fournir ce renseignement au moment présent. Le chef conservateur-progressiste déclara alors que son parti appuierait les crédits de la Défense à cause des engagements que le Canada a pris en signant le Pacte de l'Atlantique, mais il réitéra en même temps que la Chambre n'était pas suffisamment renseignée pour voter d'une façon intelligente sur cette question.

MAINTENANT EN VENTE

LE ROMAN RÉGIONALISTE AUX ÉTATS-UNIS

(1913-1940)

par

HARRY BERNARD

de la Société Royale du Canada

TABLE DES MATIERES

Nationalisme du roman américain.—Vers le régionalisme.—En Nouvelle-Angleterre.—Vers le Sud.—Climats semi-tropicaux. — Au pays des Noirs. — Le Centre-Ouest. — Le Nord-Ouest. — Le Sud-Ouest. — Côte du Pacifique.—Conclusions.

L'exemplaire: $3.00 — Par poste: $3.15

En vente au

"COURRIER DE SAINT-HYACINTHE"

L'ÉDITION EST LIMITÉE

LA VIE AGRICOLE

Maintenez le géniteur laitier en bon état

La capacité reproductive du troupeau laitier est directement influencée par l'état du géniteur du troupeau. Les taureaux en très bon état ou trop bien nourris tendent à devenir paresseux et indifférents au moment de l'accouplement. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, les taureaux doivent être peu couverts de chair, "maigres" plutôt que dans un état d'embonpoint avancé qui plaît à l'oeil.

Le géniteur du troupeau laitier, en service, devrait recevoir du foin de légumineuses de bonne qualité ou un bon mélange de légumineuses et de graminées, à raison d'environ 1 livre de foin par 100 livres de poids vif, par jour. Si l'on a de l'ensilage ou des plantes-racines, ils peuvent remplacer une partie du foin, à raison de 3 livres d'ensilage pour chaque livre de foin, mais il ne faut pas donner plus de 12 ou 15 livres de racines ou d'ensilage par jour. Il faut éviter de servir une quantité abondante de gros fourrages, car ils tendent à rendre le taureau pansu. Les taureaux soumis à un programme épuisant comme la reproduction saisonnière, ou ceux qui se trouvent aux centres d'insémination artificielle, exigent une quantité plus abondante d'aliments pour maintenir le poids du corps.

La quantité de grains servie doit être réglée d'après l'état du taureau. Si l'animal est épuisé, on peut lui servir jusqu'à 8 livres de grains par jour, jusqu'à ce qu'il redevienne en assez bon état de chair. Si le taureau est en état satisfaisant pour la reproduction, 4 ou 5 livres de grains suffisent pour le maintenir en état normal de service.

Un bon mélange de grains se compose de quatre parties d'avoine, de trois parties d'orge, de deux parties de son et d'une partie de tourteau de lin. On peut mélanger du sel et des substances minérales à la ration, à raison de 1 p. 100 de chacun de ces ingrédients, ou on peut les servir à raison d'une à une once et demie chaque jour.

D'après M. V. S. Logan, adjoint, Bovins laitiers, la pratique suivie à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa est de fournir des fourrages verts comme l'avoine, la luzerne ou les graminées pendant les mois d'été. On considère que ces aliments exercent un effet stimulant sur la viabilité et la qualité du sperme.

Le taureau doit s'exercer régulièrement dans un enclos ou dans une cour spéciale. Ses pieds doivent être examinés de temps à autre et les sabots doivent être taillés lorsqu'ils deviennent trop longs. L'hygiène dans les locaux d'hiver constitue une précaution importante afin d'éviter les poux ou l'infection. Lorsqu'on manipule un taureau, il ne faut pas oublier que même l'animal le plus doux peut devenir dangereux.

Programme de conservation

Dans le Wisconsin, sur une ferme de 200 acres dont presque la moitié se montrait impropre à la culture, on a pu réaliser combien le revenu agricole bénéficie d'un programme à long terme pour la conservation du sol.

En 1938, avant la mise en oeuvre du programme, 81 acres étaient en culture, 39 en pâturage et 74 en boisé non pâturé. Vers 1946, on réduisit légèrement la superficie cultivée, on agrandit un peu le pâturage et on entreprit l'application des mesures de conservation. Puis on pratiqua la culture en lisières selon les courbes de niveau, avec assolement de cinq ans. Application de chaux et d'engrais chimiques au besoin, réensemencement des pâturages avec chaulage et fertilisation, contrôle de la paissance, autant de mesures heureuses que l'on se fit fort d'adopter.

Il en résulta un accroissement sensible de la production vivrière, rapporte l'Actualité agricole C-I-L. Les rendements augmentèrent de 50 pour cent. Le rapport global des récoltes et des pâturages en principes nutritifs digestibles passa de 172,158 livres, en 1938, à une moyenne annuelle de 235,895 livres, de 1944 à 1946. Les ventes de gras de beurre montèrent de 4,368 livres, en 1938, à 6,050 livres en 1946, tandis que les ventes de porcs faisaient le saut de 3,120 livres à 9,007 livres, durant la même période.

Pourtant ce programme profitable de conservation du sol n'a occasionné à peu près aucun autre déboursé que l'achat de la chaux et des engrais chimiques.

—:-o-:—

Premiers soins des génisses laitières

Les bons soins à donner à la génisse laitière se résument à peu de choses, mais il importe d'en tenir compte. Les soins donnés aux génisses, de l'âge de six mois jusqu'à deux ans, sont le facteur décisif qui nous permet de savoir si elles seront arrêtées dans leur croissance, ou si elles deviendront des vaches bien développées et de bon rendement, affirme M. C. D. MacKenzie, de la Division de l'industrie animale, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Une bonne provision de fourrages de légumineuses de bonne qualité et un riche pâturage constituent les éléments essentiels qui abaissent les frais d'élevage des génisses; ils fournissent de plus une quantité convenable d'éléments nutritifs nécessaires à un développement suffisant des sujets élevés. Une bonne pratique est celle qui consiste à donner tous les fourrages de haute qualité que les animaux pourront consommer pendant l'hiver et à leur fournir des pâturages d'une qualité suffisante pendant la saison de paissance. Afin d'assurer une croissance convenable sans excès de chair, il faut ajouter un complément aux fourrages, quand la chose est nécessaire. Lorsque les génisses ont de six mois à un an, il faut se baser sur la qualité des fourrages disponibles pour déterminer la quantité du mélange de céréales à donner, mélange composé de grains ordinaires, en nature ou broyés. Il suffit généralement d'en donner deux ou trois livres avec un bon foin de légumineuses, et quatre ou cinq livres avec un foin de qualité moyenne. Une bonne ration de grains pour génisses peut se composer d'un mélange à parties égales d'avoine et d'orge auquel on ajoute des tourteaux de lin ou autres tourteaux dans la proportion d'une partie par cinq parties de mélange. La quantité de foin consommée varie généralement de huit à quinze livres par jour, ou si on donne de l'ensilage en plus, de cinq à dix livres de foin, et de huit à quinze livres d'ensilage. Si l'on ne dispose pas suffisamment de pâturage, il est toujours avantageux de le suppléer par une quantité raisonnable d'aliments grains, foin, ensilage ou fourrages verts.

Quand la génisse a atteint l'âge d'un an, il suffira généralement de lui donner un fourrage de légumineuses de bonne qualité, jusqu'à trois ou quatre mois avant le vêlage. Il faut dès lors ajouter à la ration quatre ou cinq livres de grains par jour, et naturellement, du sel en quantité suffisante.

L'âge auquel une génisse vêlera doit dépendre, dans une certaine mesure, de son développement: une bonne pratique consiste à la faire saillir à l'âge de 18 mois.

L'élevage exclusif de génisses qui présentent le plus de chances de production est e meieur moyen de compenser les frais d'alimntation.

Comment les mauvaises herbes passent l'hiver

Il est bon qu'un cultivateur connaisse les différentes sortes de mauvaises herbes de façon à pouvoir les combattre. Lorsque la pousse est arrêtée à l'automne, une question intéressante se pose: que deviennent les mauvaises herbes pendant ce temps? Que font-elles pour survivre et renaître l'année suivante? Tous devraient être au courant de ces questions de façon à prendre les moyens appropriés pour s'attaquer aux mauvaises herbes et les exterminer, nous dit Geo. A. Elliott des Services des laboratoires de semences, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les mauvaises herbes sont communément classées comme annuelles, bisannuelles et vivaces. Les mauvaises herbes annuelles sont celles qui germent au printemps ou au début de l'été, poussent et se reproduisent avant l'hiver. Elles meurent naturellement ou lorsque surviennent les premiers froids de l'automne, laissant leur progéniture chaudement enveloppée dans une écorse capable d'affronter les rigueurs de l'hiver. Par conséquent, pour les annuelles, c'est la graine qui tient la position stratégique te son importance est mise en évidence par l'abondance de ses graines en comparaison des autres mauvaises herbes. Pour la plupart des annuelles, toute pratique tendant à hâter la germination printanière a des avantages. La plupart des annuelles sont ainsi en voie de germination avant que d'autres récoltes n'entravent leur destruction. Les annuelles d'hiver peuvent survivre aux rigueurs de l'hiver même à l'état de jeune plant. Elles sont bientôt trop vigoureuses pour être déracinées et quelques-unes fleurissent au temps ou la végétation commence. Les annuelles d'hiver comprennent des herbes telles que la bourse-à-pasteur, le tabouret des champs, la moutarde roulante, le faux-lin et le brome sécalin.

Les mauvaises herbes vivaces, qui se reproduisent aussi par la graine, se maintiennent d'années en année par leur fort système de racines, soit rampantes comme celles du chardon du Canada et du laiteron vivace, soit courtes et charnues comme celles des patiences et des liondents.

On ne saurait trop appuyer sur le fait qu'une rotation courte et régulière des récoltes constitue la meilleure protection contre les mauvaises herbes en général. De plus, il est bon d'en connaître assez long sur l'histoire de chacune des mauvaises herbes pour servir de guide dans le choix de la meilleure méthode de répression.

Saint-Pie

M. J.-Antoine Cordeau est décédé subitement le 24 à l'âge de 75 ans. Il était l'époux de Herminie Guay, décédée. Il laisse dans le deuil six fils: MM. Joseph, Saint-Hyacinthe; Lucien, Arthur, Armand, Conrad, tous de Saint-Pie; Aurélien, Pointe-aux-Trembles, Montréal. Il laisse également un frère, M. Louis Cordeau, Saint-Pie; trois soeurs: Mme veuve Joseph Côté (Anna), Mlles Albina et Angélina, de Saint-Pie, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles eurent lieu samedi, à 9 hres 30. Le service fut chanté par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé.

—Le 26 novembre, à M. et Mme Arthur Desroches (Anna Marc-Aurèle), est née une fille, baptisée Marie-Jacqueline-Diane. Parrain et marraine, Philippe Archambault et Jacqueline Desroches.

—M. Wilfrid Foisy, de Granby, s'est porté acquéreur de la propriété de M. François Saint-Pierre, de la rue Sainte-Cécile.

TRAGIQUE BILAN

Il est douloureux de constater que la tuberculose, maladie évitable, a fait encore l'an dernier 4,771 victimes au Canada dont 2,215 (46 p.c.) dans la province de Québec. Grâce aux efforts des ligues antituberculeuses, la situation ne cesse de s'améliorer, mais il faut porter le dernier coup au fléau. C'est possible, facile même. Souscrivez plus généreusement que jamais à la campagne du timbre de Noël et permettez à votre ligue d'accomplir un travail véritablement efficace.



ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL

Mme R. Gloutnez
Spécialité:
Fourrure de haute qualité.
2880, Saint-Pierre Ville
Tél. 1436-M

S.-Thomas d'Aquin

La population de Saint-Thomas d'Aquin est maintenant de 214 familles, formant un total de 996 âmes. Le nombre des communiants est de 767; et celui des non-communiants, de 229.



RÉALISEZ DE VRAIES ÉCONOMIES!

La Maison Adolphe
abandonne les affaires!

Toutes nos marchandises doivent être vendues, A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS d'ici quelques mois

NOUS AVONS EN MAGASIN:

500 COMPLETS
NOUVEAUX
unis ou rayés style "Lounge" à un bouton, aussi, à devant simple
Teintes; gris, bleu, brun, etc...

575 PALETOTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER
Tissus de drap velours elysian, piqué à la main
Toutes les teintes nouvelles.



CHAPEAUX — CHEMISES B.V.D.
CHAUSSETTES — CHEMISES SPORT — CRAVATES

ACHÈTE BIEN, QUI ACHÈTE À LA

La Maison Adolphe

1734, rue Cascades Tél. 405-J Saint-Hyacinthe

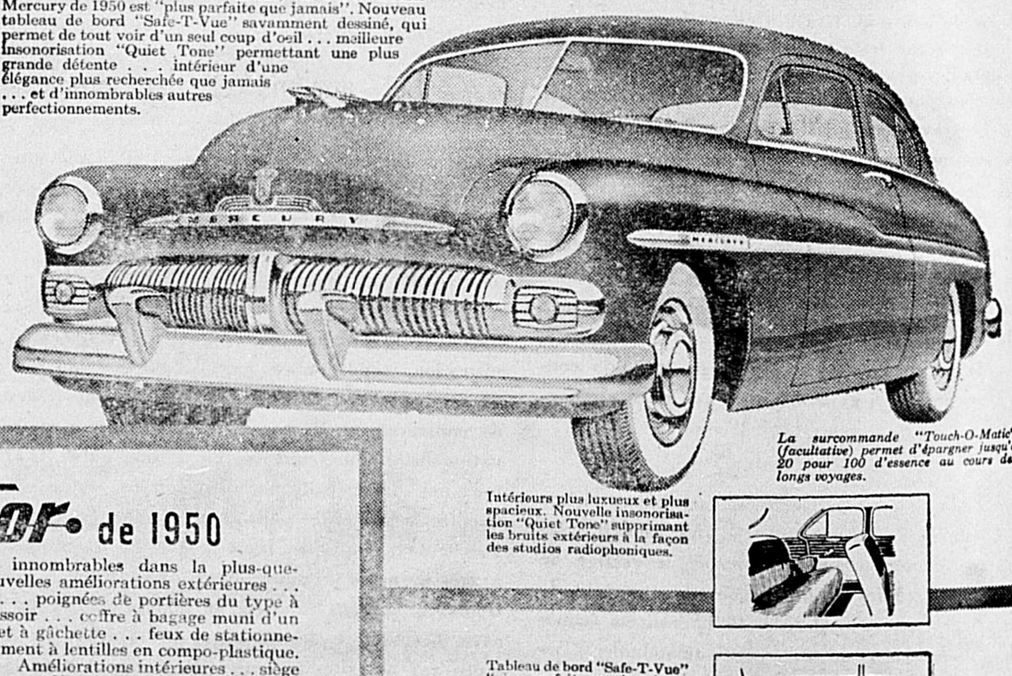
EN MONTRE SAMEDI pour la première fois



La MERCURY de 1950

Dotée d'innombrables raffinements, la NOUVELLE Mercury de 1950 est "plus parfaite que jamais". Nouveau tableau de bord "Safe-T-Vue" savamment dessiné, qui permet de tout voir d'un seul coup d'oeil . . . meilleure insonorisation "Quiet Tone" permettant une plus grande détente . . . intérieur d'une élégance plus recherchée que jamais . . . et d'innombrables autres perfectionnements.

Loquet à gâchette "plus parfait que jamais" pour le coffre à bagage. Signal AR et feux de stationnement à lentilles en compoplastique—plus brillantes et moins cassantes.



Intérieurs plus luxueux et plus spacieux. Nouvelle insonorisation "Quiet Tone" supprimant les bruits extérieurs à la façon des studios radiophoniques.

La surcommande "Touch-O-Matic" (facultative) permet d'épargner jusqu'à 20 pour 100 d'essence au cours des longs voyages.

Nouvelles poignées de portières à bouton-poussoir et à loquet rotatif—élégantes et de fonctionnement facile.

Tableau de bord distinctif en couleurs métalliques à éclairage diffus "black light".

La Meteor de 1950

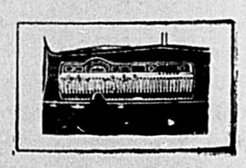
Les perfectionnements sont innombrables dans la plus-que-moderne Meteor de 1950. Nouvelles améliorations extérieures . . . grille basse aux lignes fluides . . . poignées de portières du type à bouton-poussoir . . . coffre à bagage muni d'un loquet à gâchette . . . feux de stationnement à lentilles en compo-plastique. Améliorations intérieures . . . siège AV en caoutchouc spongieux . . . tableau de bord savamment dessiné.



Anneaux-garniture de roues chromés, et pneus à paroi latérale blanche—facultatifs, moyennant supplément.

La surcommande "Touch-O-Matic" Meteor, facultative moyennant supplément, épargne jusqu'à 15 pour 100 d'essence et réduit l'usure du moteur.

Tableau de bord "Safe-T-Vue" "plus parfait que jamais"—somptueux et facile à consulter d'un coup d'oeil.



Les wagonnettes Meteor et Mercury ne seront disponibles qu'au printemps de 1950.

Les magnifiques décapotables Meteor et Mercury pourront aussi être livrées au printemps de 1950.

"Plus parfaites que jamais"

Les dépositaires Mercury-Lincoln-Meteor ont ouvert leurs portes au public. Profitez-en pour voir et examiner ces deux voitures de 1950 "plus parfaites que jamais". Allez les admirer dès maintenant!

MERCURY LINCOLN Meteor DIVISION "MERCURY-LINCOLN-METEOR" FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Voyez les nouvelles Mercury et Meteor de 1950 chez un dépositaire!

BIENVENU AUTOMOBILES ENR.

Dépositaire Mercury, Lincoln et Meteor

2850, RUE DESSAULLES — TÉL. 1618-W

NOUVELLES DE LA RÉGION

Le P. Lelièvre, aux 40-Heures du Christ-Roi

Le R. P. Victor Lelièvre, o.m.i., cet infatigable apôtre du Sacré-Coeur, sera à l'église du Christ-Roi, à l'occasion des exercices des Quarantes-Heures. Il prêchera aux messes de dimanche prochain et fera un court sermon le soir, de 7 heures à 7 heures 30. Un grand nombre de confesseurs seront ensuite à la disposition des pénitents durant la soirée. A 11 heures du soir, heure sainte prêchée par le Père Lelièvre. A minuit, distribution de la communion, suivie d'une courte action de grâces, également prêchée par le Père Lelièvre. Cette heure sainte est surtout pour les hommes et les jeunes gens. Lundi, heure sainte pour les dames, de 3 à 4 heures de l'après-midi. Le soir, à 7 heures, prédication par le Père Lelièvre. Les paroissiens sont invités à profiter des grâces qui leur sont offertes à l'occasion des Quarante-Heures, comme préparation aux fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël.

———:-o-:———

Un groupe de Lacordaire s'est rendu à Saint-Antoine

S.-Théodore d'Acton, 28, D.N.C.

Un groupe de Lacordaire de S.-Théodore se rendaient samedi dernier à Saint-Antoine-sur-Richelieu, répondant ainsi à l'invitation de Mme Victor Marchesseault, présidente du mouvement dans cette paroisse. Après les cérémonies d'usage lors d'une première initiation, la troupe de Saint-Théodore, chargée de la partie récréative, exécuta un joli programme de chant et musique et une pièce Lacordaire intitulée "La Dame en noir". Parmi les acteurs, on remarquait Mlles Marie-Paule et Madeleine Désautels; MM. Conrad Gauthier, Fernand et Paul-Emile Cournoyer, auxquels s'étaient joint quelques artistes, entre autres, Mlle Denise et M. Edmond Désautels.

———:-o-:———

Partie de cartes, à Upton, mercredi soir, 7 décembre

Upton, 28, D.N.C.

Une grande partie de cartes au profit des missions d'Afrique aura lieu mercredi soir, 7 décembre, à la salle de l'hôtel-de-ville. L'organisation en est faite par les élèves de l'école du village, sous la direction de M. l'abbé Gérard Barbeau, vicaire. Les prix sont nombreux et intéressants. Le programme comporte en plus une vente de paniers et un tirage, le tout au profit des Missions d'Afrique. A en juger par l'intérêt et le dévouement suscités par cette soirée, l'assistance atteindra un chiffre record.

Saint-Mathias

M. et Mme Freddy Désautels, née Thérèse Fréchette, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Roger-Luc. Parrain et marraine, Gilles Désautels et Céline Désautels, frère et soeur de l'enfant.

—Mme Pierre Loiselle, née Célina Viens, épouse de feu Pierre Loiselle, est décédée jeudi dernier, à l'âge de 75 ans. Les funérailles eurent lieu dans la paroisse et l'inhumation eut lieu à Richelieu. M. l'abbé Pierre Loiselle chanta le service.

Supports Spencer

Dessins individuels, support abdominal; corset maternel, médical; soutien-gorge.

S'adresser à

MME A. GOUSSY
corsetière diplômée
1835, rue Cascades, 2e étage
Tél. 1085 Saint-Hyacinthe

Maurice Bussières

M. Ec.C., C.A.

COMPTABLE AGREE

1811, rue Des Cascades
Tél. 116
Saint-Hyacinthe

jno

Le 5 décembre prochain sera vendu par encan public. La propriété de la Renardière de S.-Césaire Inc. ainsi qu'une quantité de peaux de renards.

LA RENARDIÈRE DE ST-CÉSAIRE INC.

J.-H. DUCHARME, sec.

Beau succès d'une soirée, à S.-Damase

Saint-Damase, 28, D.N.C.

La partie de cartes des dames de l'U.C.F. de Saint-Damase, à l'occasion de la fête de sainte Catherine fut, comme par les années passées, un véritable succès. Plus de cent cinquante personnes y prirent part et de nombreux prix furent distribués. Les gagnants furent Mmes Léo Traversy, Jean-Paul Belisle, Jules Lussier, Marc Beauregard, Marius Leroux, Jacques Desnoyers, Maurice Jodoin, Armand Jodoin (Ludger), Georges Blanchette, Gérard Choquette et René Palardy; Mlles Alice Beauregard, Pauline Lussier, Eva Beauregard, Thérèse Beauregard et Blanche Beaudry; MM. Fabien Beauregard, André Jodoin, Germain Jodoin, Jean-Paul Pion, Philippe Lussier, Michel Beauregard, Jacques Lussier. Les prix de consolation furent gagnés par Mlle Angèle Fréchette et M. Gérard Choquette. Un porte-monnaie en cuir repoussé, don de Mlle Ada Favreau, et une robe de bébé, don de Mme Arthur Godin, furent tirés au sort. MM. Armand Favreau et Jean-Marie Jodoin furent les heureux gagnants. Le prix de présence, "Une cuisine raisonnée", fut gagné par M. Michel Beauregard. La traditionnelle tire, offerte par M. le curé, fut dégustée pendant que de joyeux refrains étaient chantés par Mmes Paul-Emile Fréchette et Marc Beauregard. Un groupe de jeunes joua une saynète intitulée "La loterie nationale". Le succès de cette agréable soirée est tout à l'honneur des dames de l'U.C.F. Les organisarices remercient toutes les personnes qui contribuèrent à ce succès.

———:-o-:———

Soirée récréative à Saint-Damase, mardi, 6 décembre

Saint-Damase, 28, D.N.C.

Une soirée récréative aura lieu à Saint-Damase, mardi soir, 6 décembre, à 8 hres, sous les auspices des filles d'Isabelle de Saint-Damase. Les recettes iront au R. P. Emilien Tétreault, o.f.m., missionnaire au Japon, en vue de la construction d'une église dans ce pays infidèle. "Noë sur place", pièce en deux actes d'Henri Ghéon, chant et revue musicale par l'équipe "Le Flambeau", de Saint-Césaire. La soirée sera sous la présidence de M. l'abbé Etienne Cordeau, curé. Cordiale invitation aux Filles d'Isabelle et au grand public.

S.-Théodore

—M. et Mme Lorenzo Martin et leur famille visitaient dernièrement leurs fils Julien et Normand, étudiants au collège Mont-Sacré-Coeur, à Granby.

—M. et Mme Armand Martin, de South-Durham, ont visité dernièrement leurs parents de notre localité.

—Jeudi dernier, eut lieu à la salle paroissiale, une partie de cartes, organisée par Mlle Colombe Jodoin, au profit de l'entretien de la patinoire. Ce fut un véritable succès.

—M. et Mme Pierre Gauthier se rendaient à Saint-Hyacinthe, jeudi dernier, visiter leur fils, M. l'abbé Jean-Paul Gauthier, ecclésiastique au Grand Séminaire de cette ville.

—M. Zotique Demers, étudiant au collège de Longueuil, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

—M. et Mme Gaston Larivière (Alice Laliberté) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Suzanne-Lucile. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Larivière, oncle et tante. Porteuse, Mlle Simone Larivière, également tante de l'enfant.

Sainte-Hélène

—Le jeune Gilles Déry, enfant de M. et Mme Roméo Déry, de Sainte-Hélène, s'est fracturé une jambe en tombant de sa bicyclette, alors qu'il jouait avec de petits compagnons.

—M. Héliore Parent, de Saint-Valérien, s'est porté acquéreur de la demeure et de la beurrerie de M. Pierre Savoie, maire de la municipalité du village.

—M. et Mme Marcel Pelletier, de Montréal, chez M. et Mme Arthur Raymond.

—M. et Mme Lucien Larocque, de Saint-Nazaire d'Acton, et M. Jean-Louis Lanoie, chez MM. et Mmes Arthur Alexandre et Gérard Lanoie.

—Mme Sylvio Poissant, de passage à Montréal, pour assister au service de sa tante, Mlle Esther Saint-Denis.

—M. Guy Poissant, journaliste, était reçu, dernièrement, par le personnel du Poste CHEF, de Granby.

—La couverture de la porcherie de M. Charles-Edouard Marcil, du rang Saint-Augustin, fut détruite par le feu ces jours derniers.

S.-Antoine

—A l'occasion de la visite Canonique du Tiers-Ordre, la Fraternité de Saint-Antoine de Padoue avait la joie d'accueillir le Rév. Père Salvator, O.F.M. Sa parole pleine de conviction a mis en lumière la beauté de notre profession de chrétien tertiaire. De là, la nécessité du travail de notre perfection qui est de plaire à Dieu par l'acceptation de sa sainte volonté dans la vie quotidienne.

Le Triduum fut suivi par une belle assistance et se termina par une cérémonie de vêture et de profession.

—Le 22 novembre dernier, fête de la Sainte-Cécile, avait lieu, au Couvent dirigé par les Révérendes Soeurs de Saint-Joseph, un bazar organisé par quelques dames et demoiselles du village, au profit de l'Action catholique et des missions du Basutoland. Les Religieuses du Couvent remercient cordialement les dévoués organisatrices bénévoles, ainsi que tous ceux dont la générosité contribua au plein succès de ce bazar missionnaire.

—M. et Mme Jean-Jules Moreau (Prescille Giard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé: Joseph-Pierre-Daniel. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Giard, de Montréal. Porteuse, Mme Jean-Paul Gendron.

—A M. et Mme Hyppolite Lecours (Dolorès Lachambre) est née une fille baptisée Marie-Adrienne-Jacinthe. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Guertin. Porteuse, Mlle Gisèle Guertin.

—M. et Mme Gabriel Archambault (Blanche Daigle), sont les heureux parents d'un fils baptisé: Joseph-Léon-Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Guertin, de Verchères. Porteuse, Mme J. Dalgle de Saint-Ours.

—A l'église de Saint-Césaire eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Beaudry, fille de M. et Mme Abel Beaudry, à M. Gérard Corbeil de l'Ange-Gardien, fils de M. et Mme Jos.-Théo. Corbeil, de Saint-Antoine. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au foyer des Hirondelles.

Les nouveaux époux partirent pour voyage à Sainte-Anne de Beaupré. A leur retour, ils habiteront l'Ange-Gardien.

ON DEMANDE

UN EMPLOYÉ

à commission

pour vendre les autos neufs les plus en demande:

MÉTÉOR et MERCURY

et des AUTOS USAGÉS parfaitement reconditionnés.

BIENVENU AUTOMOBILES Enr.

2850, rue Dessaulles Tél. 1618-W

Saint-Hyacinthe

NOUVELLE . . . AMÉLIORÉE

La plus belle lessiveuse EASY jamais fabriquée!



Voici... ENFIN le NOUVEAU Modèle Easy 32 Aérodynamique... nouveau et amélioré... à l'intérieur comme à l'extérieur... mieux fabriqué que jamais pour vous servir plus longtemps et vous faire économiser davantage. Trois "Vacuum Cups" de plastique doux comme le satin... délicats comme vos mains, qui font pénétrer rapidement, sous forme volatisée, les flocons de savon dans toutes les parties de votre linge, faisant disparaître les saletés les plus imprégnantes sans frottage ou friction d'aucune sorte. Des expériences ont démontré que cette lessiveuse améliorée est de 50 à 75% mois dommageable pour le linge. Sûre même pour les plus beaux articles. Venez voir cette merveille. Rendez-vous compte par vous-même de sa valeur extraordinaire.

TERMES FACILES

$154.50

Généreuse allocation, pour votre lessiveuse usagée, acceptée en échange.

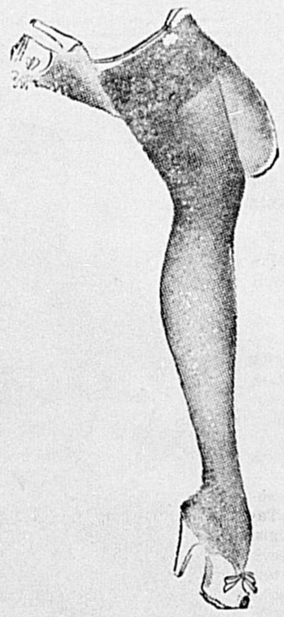
GOBEILLE et BROUILLETTE Enr.

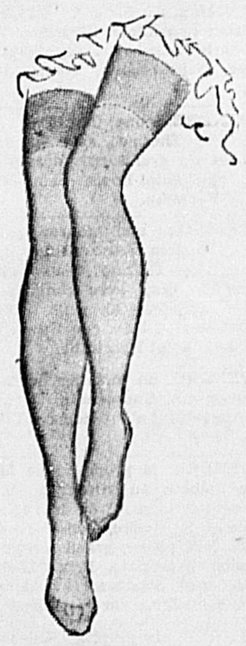
1191, rue Cascades Tél. 662

Saint-Hyacinthe

BAS NYLON GRATIS

C'est votre chance mesdames d'obtenir une paire de bas Nylon, gratis



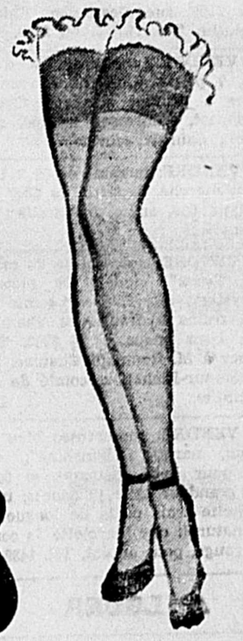


Voici ce que vous avez à faire

Avec 12 factures de bas, "fil soie ou nylon", nous vous donnerons gratuitement une paire de bas nylon. Il n'est pas nécessaire que ces factures soient de la même personne; vous pouvez demander les factures de votre soeur, votre mère, ou encore de vos amies, et les unir aux vôtres. Ce qui compte, c'est que vous nous apportiez 12 factures, avec, comme achat, une paire de bas, et vous en obtenez gratuitement une autre paire. Commencez dès maintenant à épargner vos factures et dites-le à vos amies.

Vous trouverez toujours, à notre magasin, un assortiment complet de BAS de marques renommées, telles que "Orient", "Gold Stripe" de Gotham et "Grenier", dans toutes les teintes nouvelles. Grandeurs 8½ à 11.





Achète Bien qui achète chez

Berg's

LTD.

1210, rue Cascades Tél. 249 Saint-Hyacinthe

Tél. 36

PAUL-ÉMILE GAUCHER

1772, Cascades Saint-Hyacinthe

Bière & Porter Livraison gratuite

OUI — !

Pourquoi payer plus cher?

Achetez et épargnez chez GAUCHER

Aliments de qualité aux prix les plus bas possible — Plus livraison gratuite à nos risques, service et téléphone.

POIS Lynn Valley 20 oz. No 4 .10
DATTES arabian cello 1 lb. .25
CROUTES à tartes Jiffy .31
Premium soda christie 2 lbs .49
SARDINES millionnaire .25
KETCHUP Heinz .24
PARIS PATE 2 bts 3 oz. .25
CHIPITS décoration chocolat .29
S.O.S. .14
Serviettes papier parex 2 bts .25
BIG 5 2 boites .13
SANI FLUSH .29
ALLUMETTES 3 btes .19
Ampoules madza 20-40-60 watts .15
GELÉE BRODIE 3 paquets .23
SHORTENING 1 livre .29
TOMATES choix 28 oz. 2 btes .25
Glo Coat Johnson chop. .59 pin. .98
ALIMENTS bébés Heinz 3 btes .25
OVALTINE petit. 58 gros .98
SUPERSUDS concentré .34
FAB pqt rég. .34 pqt géant .67
FROMAGE Kraft Chateau ½ lb .27
PALMOLIVE savon toilette .09
Lait Carnation 2 boites .27
MAZOLA chop. .39 gall. $2.49
GRENOBLES moitié cello 8 oz. .50
POIRES choix Glenwood 15 oz. .14

MÉLANGE à gateau
Mother Jackson chocolat ou blanc .29
ÉCORSES mélangées paquet 8 oz. .17
Swan Down farine gateau .38
JELLY BEANS 1 livre .25
MARBRES BARRES 1 lb. .29
POISSONS bonbons 1 lb. .23
BONBONS assortis 1 lb. .25
SOUPES LIPTON 2 paquets .25

FEVES AU LARD
AYLMER 20 oz. 2 btes .29

PUDDING ROYAL
1 paquet gratis avec achat de 3 paquets 4 btes .25
OGILVIE mélange gateau .31
SIROP Blé d'inde Crown 5 lbs .59
CRISCO .36

NOURRITURE à CHIEN
ou CHAT champion 2 btes .25

CIRE à PLANCHERS
AEROWAX chopine .39 pinte .69
PÂTE 1 livre .39
OXYDOL .34
Plus 1 boite IVORY SNOW gratis Valeur .14

Fruits et légumes frais reçus tous les jours.

A VENDRE

A VENDRE: terre située au bord de la rivière, à Saint-Hugues, 2 arpents sur maison et bâtiments. S'adresser à R. Paquin, shérif, Palais de Justice, Sorel. jno

A VENDRE: belle propriété au centre du village de Saint-Liboire, maison de 8 pièces, chambre de bain, eau chaude et eau froide, organisation et outillage pour 750 dindes ou volailles. S'adresser à S. Matte, Saint-Liboire, ou à 375, rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Tél. 1419.

A VENDRE: coffre-fort **Taylor**, en parfait état. S'adresser à Raoul Gaudet, 1590, rue des Cascades, S.-Hyacinthe, Tél. 625. jno

A VENDRE: nouvelle encyclopédie Grolier, édition "Prima", de luxe et toute neuve. Téléphoner à 1698-W.

A VENDRE: un chien danois de 8 mois. S'adresser à 2431, rue Morin, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE: ménage complet avec glacière électrique, machine à coudre, laveuse, poêle, ameublement de cuisine et mobilier pour 2 chambres à coucher, le tout presque neuf. Loyer libre pour l'acheteur, $18. par mois, 3 grandes pièces avec solarium. S'adresser à 2020, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: chiens **scotch collies** sable et blanc; 1 mâle de 2½ ans 1 femelle de 2 ans, bien assortis, doux; 1 femelle de 1½ an presque blanche, 3 femelles de 3 mois, 6 mâles de 2 mois, jolis et intelligents. Belle occasion de vous procurer un compagnon pour vous ou vos enfants. S'adresser à E.-L. Pépin, Shefford-Ouest, Qué. 16d

A VENDRE: poêle **Beach Manor** émaillé, pour chauffer au bois ou au charbon, avec ou sans brûleur, avec réservoir à eau chaude et **waterfront**. Presque neuf, seulement quelques années d'usage. S'adresser à 104, rue Saint-Louis, village S.-Joseph.

A VENDRE: machine à coudre **Singer**, bobine ronde, **garantie de 2 ans**. S'adresser à 515, rue Saint-Michel, S.-Hyacinthe, Tél. 523-W. jno

A VENDRE: à Saint-Hyacinthe, maisons en ville, à Saint-Joseph et à La Providence, logis libres pour les acheteurs; beaux terrains dans tous les quartiers de la ville; épiceries-boucheries licenciées, magasins de lingerie en ville et villages de campagnes; terres aux environs de la ville; 2 maisons de 2 logis chacune à La Providence, bon prix pour prompt acheteur; argent à prêter sur première hypothèque de propriété; maison à 3 logis, chauffage central, près de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à J.-B. Sicard, 1280, rue Laurier, Saint-Hyacinthe, Tél. 133-R. 16d

A VENDRE: camion Chevrolet, 3 tonnes, modèle 1943, pouvoir aux 4 roues. S'adresser à J.-Eugène Létourneau, Saint-Hilaire Station. 2d

A VENDRE: deux propriétés, à Saint-Joseph-sur-Yamaska et à S.-Hyacinthe ,ou à échanger pour terre; aussi une boulangerie, que j'échangerais pour propriété ou terre; plusieurs restaurants, épiceries, boucheries, hôtels, que j'échangerais pour maisons, terres, ou pour d'autres commerces; propriétés de 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 logis. A Upton, maisons de 1, 2, 3 et 4 logis, libres pour l'acheteur; terre, terrains. Garage. Poste de pressage. Boulangerie avec commerce de grains, à 12 milles de la ville. Quinze terrains près du Poste C.K.A.C. Avant d'acheter, consultez L'Agence Principale d'Immeuble Enr., Antonio Morissette, prop., 2335, rue Ste-Anne, Tél. 1052-J.

A VENDRE: un piano. S'adresser à 2400, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: un manteau de rat musqué, teint vison, ainsi que plusieurs robes et deux manteaux de draps, grandeur 12 et 14 ans, pour cause de mortalité. S'adresser à 1515, rue Morisson.

A VENDRE: comptoir vitré à bon marché et en bon état. S. Duval, 1820, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 916.

A VENDRE: un manteau en rat musqué, grandeur 14 ans; un poêle en fonte à $10.; quatre manteaux 12, 14, 15 ans; deux fourrures, deux robes grandeur 12 ans. Mme C. Harvey, 430, Hôtel-Dieu, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: magasin de confection pour dames, situé à Granby. S'adresser à C.P. 181, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: un camion "Chevrolet" 1948 et un "pick-up", le tout en parfait ordre. S'adresser à Albert Boucher, Saint-Dominique de Bagot.

A VENDRE: deux manteaux en **"Hudson seal"** presque neufs, grandeur 12 à 14 ans. Une paire de skis, bâtons en acier, bottines de pointure 7 qui n'ont été portées que quelques fois. S'adresser 1315 rue Girouard, 3e étage, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: pour avoir un bel arbre de Noël à bas prix, s'adresser à E. Tétreault, 650, rue de Vaudreuil, Saint-Hyacinthe, ou à 2375, rue Morin, Saint-Hyacinthe. Faites aussi chaumer ou peinturer vos arbres de Noël à domicile. C'est très nouveau pour les Fêtes. Tél. 1937-W ou 1986-R.

A VENDRE: deux manteaux d'hiver pour messieurs, un brun, grandeur 34; un bleu marine, grandeur 38. S'adresser à 450, rue de l'Hôtel-Dieu, 2e étage, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE OU ECHANGER: un moteur à gazoline "Johnson" 5⅝ force; un réservoir à gazoline "Whizzer" 1½ gallon; un miroir **plate glass** ¼ pouce, grandeur 38 par 42 pouces; une petite laveuse **Leader** neuve; une valise garde-robes 45 x 22 x 40 pouces. Adressez-vous le soir à Imprimerie Sainte-Anne, 390, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Tél. 2219-J.

A VENDRE: bois de chauffage à $4., 4.50 et $5.00 la corde. S'adresser à Omer Roy, 2720, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe, Tél. 114-W. 16d

A VENDRE: poêle L'Islet, blanc et noir. Six mois d'usage. S'adresser à 295, rue Saint-Pierre, La Providence. jno

A VENDRE: bon poêle de cuisine pour chauffer au bois; un poêle électrique; un à l'huile et une glacière. S'adresser au Soeurs de La Présentation-de-Marie, Maison Mère, 650, rue Girouard, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: machine à coudre **Singer**, en bon état. S'adresser à 1530, rue Duvernay, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: comptoir de 8 pieds de longueur avec tiroirs, pour épicerie; quatre habits très propres, 36, 40, 42, à vendre à sacrifice. Une fournaise à charbon très propre, air chaud. Il faut que tout soit vendu avant mercredi prochain. Aussi "Oldsmobile", coupé 1936, à vendre pour $350. S'adresser à 1585, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: camion "Studebaker" 1949. S'adresser à Garage Emile Tardif, 3108, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 1871-W.

A VENDRE: près de l'église S.-Liboire, maison de 7 pièces en bon état, électricité, hangar, garage. Possession immédiate. S'adresser à Mme Sarto Bouthot, Rang Saint-Georges, Saint-Liboire, comté de Bagot.

A VENDRE: une fournaise à l'huile "Roy Thermo", avec feu de 12 pouces de grandeur. S'adresser à 408, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

A VENDRE: une fournaise à l'huile, 8 pouces, toute neuve, de marque "Roy Thermo". Aussi un manteau de drap avec collet de fourrure, grandeur 40, pour homme. S'adresser à 2400, rue Bernier, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: un mobilier de salon, rouge vin. S'adresser à 3, rue Saint-Augustin, La Providence, Tél. 545-M.

A VENDRE: la propriété de M. Isidore Jalbert, au village de S.-Denis-sur-Richelieu. Près de l'église, face à la rivière, construction en bois, huit pièces, grand terrain. Possession immédiate. Prix $5,800, pas d'échange. S'adresser à Isidore Jalbert, Saint-Denis-sur-Richelieu.

A VENDRE: une propriété à deux logis, 965, rue Calixa-Lavallée, avec chauffage central et garage pouvant contenir trois autos. Logis de cinq pièces, libre pour l'acheteur. S'adresser à 1080, rue Laframboise ou à 2190, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe. Tél. 1637-J. ou 2314.

A VENDRE: une propriété d'un logis, 7 pièces. Conditions avantageuses à prompt acheteur. Cause de départ. S'adresser à 2460, rue Nelson, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: terrains de 55 x 100, à bon marché, à partir de $200 en montant, 650, angle des Erables et Kérouack.

A VENDRE: automobile de marque "Essex", modèle 28, moteur "Chrysler", 4 cylindres remis à neuf, freins hydrauliques, chaufferette, bons pneus. Prix $200. S'adresser à M. Romuald Chaume, S.-Charles-sur-Richelieu, comté de S.-Hyacinthe. 16d

A VENDRE: un carosse bleu aviation, marque "Sunshine"; un parc pour bébé, pouvant se fermer, grandeur 42 x 42 pouces; une bassinette trois pieds de longueur, bois naturel; une bicyclette de couleur rouge, pour enfant. Tél. 1439-J.

A LOUER

A LOUER: logis de 4 pièces, non chauffé. S'adresser à 233, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 39. jno

A LOUER: deux pièces meublées, une chambre et une cuisine. Ménage fait à neuf. S'adresser à 1280, rue Raymond, Saint-Hyacinthe. Tél. 399-W.

A LOUER: chambre et cuisine, meublées et chauffées. S'adresser à 2361, rue Laframboise, 2e étage, S.-Hyacinthe, Tél. 433-J.

A LOUER: quatre pièces meublées, comprenant cuisine et glacière électrique, 2 chambres à coucher, salon et salle à diner, chauffées et éclairées. S'adresser à 2618, rue Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: logis de 5 appartements meublé et chauffé. S'adresser à 3140, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: deux pièces meublées, une chambre et une cuisine. Ménage fait à neuf. S'adresser à 1280, rue Papineau, Saint-Hyacinthe. Tél. 399-W.

A LOUER: deux ou trois pièces non meublées dans un bas, avec très belle vue. Chauffées et éclairées. Usage du téléphone et autres commodités. Enfants acceptés. Aussi chambre, meublée ou non. S'adresser à 2605, rue Dessaulles, S.-Hyacinthe, Tél. 1147-M.

A LOUER deux grandes pièces chauffées, non meublées, usage du téléphone de la chambre de bain et de l'évier. Eau chaude et froide à l'année. S'adresser à 43, rue S.-Michel, La Providence.

A LOUER: une chambre, avec pension, si désiré. Eau chaude à l'année. Usage du téléphone. S'adresser à 1580, rue Papineau, S.-Hyacinthe, Tél. 1913-W.

A LOUER: logement de quatre pièces, disponible, à 11, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-sur-Yamaska. S'adresser à 2965, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 1185.

A LOUER: une cuisinette et une chambre chauffées. Entrée privée. Eau chaude. S'adresser à 2442, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 1533-J.

ON DEMANDE

ON DEMANDE: un bon typographe au **Courrier de S.-Hyacinthe**. Bon salaire et situation permanente, pour homme qualifié. S'adresser au gérant. Tél. 37.

ON DEMANDE: un logis de 4 ou 5 pièces meublé, en ville. Possession immédiate. Paierais bon prix. Téléphoner à 73.

ON DEMANDE: des hommes pour vendre 250 nécessités domestiques. Bonne commission. Catalogue illustré **gratuit**. Ecrivez au Dr N.-A. Sirois, Enr., Sainte-Anne-de-la-Pocatière. jno

ON DEMANDE un logis de 6 ou 7 pièces, chauffé, au Bourg-Joli. S'adresser à 1293, rue Bernier, Saint-Hyacinthe, Tél. 2388-W.

ON DEMANDE: fille de bureau bilingue. Situation très intéressante avec possibilités d'avancement. Connaissance de la comptabilité et du travail général et bureau nécessaires. Toute demande demeurera confidentielle. Mentionner expérience. Ecrire à R.L., C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE: maison de six logements à La Providence, à Saint-Joseph-sur-Yamaska, ou au Bourg-Joli, pour clients qui ont vendu leur terre. Si vous désirez acheter une terre avec ou sans roulant, j'en ai de toutes sortes à vous offrir. Consultez Adrien L'Heureux, Agent Général d'Immeuble Enr., Saint-Liboire, comté de Bagot.

DIVERS

STORES VENITIENS: faits sur mesures, livraison dans les 15 jours S'adresser à R. Desmarais, 12, rue Saint-Charles, La Providence, Tél. 1007-W.

J.-E. CHOUINARD, entrepreneur-électricien, spécialités: installations électriques sur fermes ou dans maisons privée. Ouvrage garanti. Prix défiant toute compétition, Upton, village, Tél. 88. jno

GRATIS: "Le Livre des Chercheurs", contenant suggestions, plans, idées pour tous les métiers, farces, magie blanche, livres français, etc. Ecrire à M. A. Courrier, R.R. no 2, Yarmouth N.-Ecosse. 2d

A QUI LA CHANCE? Vous pouvez facilement réaliser de $40. à $50. par semaine en vendant à domicile 200 nécessités JITO, garanties, thé, café, etc. Bons territoires disponibles. Bel assortiment de nécessaire de toilette. Léger capital requis, 30 jours d'essai SANS RISQUE. Ecrire à Jito, 5130, rue S.-Hubert, Montréal. 2j

PERDU: une paire de lunettes avec monture de corne brune. S'adresser à 2670, rue Dessaules. Tél. 1793-W.

PEINTURES et REPARATIONS: pour tous contrats de peinture et rembourrage de meubles ,avec matériaux de choix, s'adresser à Adrien Lussier, 800, rue Larocque, Saint-Hyacinthe, Tél. 551-M. jno

STORES VENITIENS CONNOR en aluminium, beaux et résistants, fabriqués à Montréal. Livraison dans les sept jours. S'adresser à A. McDuff, représentant, 2275, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe, Tél. 1139-J. 9d

AGENCE EXCLUSIVE: nous aurions une bonne agence exclusive à offrir. Marchandises faciles à vendre, gros profits. Petit capital requis pour le contrôle de la marchandise qui se vend chez les marchands, garagistes et institutions religieuses. Pour renseignements, écrire à **Palcoseel Manufacturing Co. Ltd.** Cornwall, Ont. 30d

LE SALON DE BARBIER R. S.-Georges, 530, rue Duclos, à 50 pas de la rue des Cascades, annonce au public qu'à partir du 6 décembre un troisième barbier y sera à la disposition du public. Une machine **Lather service** qui fait la mousse de savon et remplace le bol ainsi que le blaireau y sera en usage. Les barbiers seront R. S.-Georges, E. Marcotte et Raymond Girouard. Bienvenue à tous.

REPARATIONS de machines à coudre toutes marques, ouvrage garanti. A Robert & Fils, 515, rue S.-Michel, S.-Hyacinthe, Tél. 523-W. jno

VOUS VOULEZ UN COMMERCE? VOUS N'AVEZ PAS D'ARGENT? Comment aimeriez-vous posséder $2,000., $5,000. ou $10,000, d'ici 30 à 40 mois et le placer dans un commerce de votre propre choix, ou même une industrie quelconque, sans fournir de garantie ni payer d'intérêt. CONSULTEZ NOTRE REPRESENTANT, Roland Arpin, 2, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 1059-W.

GARDIENNE D'ENFANTS: jeune fille fiable s'offre à garder les enfants le soir, à salaire raisonnable. Appelez 784-W, entre 6 et 7 heures du soir.

CHAPEAUX REMODELES: faites remodeler votre chapeau pour les fêtes, avec votre propre feutre. Modèles exclusifs. Corsetière **Spirella.** Brassières. Satisfaction garantie. Sur rendez-vous. Adressez-vous à 212, rue Saint-François, même rue que le marché de Saint-Hyacinthe. Tél. 432-R.

POUR LES DAmes. — Les fameuses bandes frontales et mentonnières **Liftex**, de **Saurel Scott**, sont incomparables pour prévenir les rides ou empêcher qu'elles s'aggravent. Elles raffermissent les muscles et les chairs. Elles sont peu coûteuses. Démonstration sur rendez-vous. S'adresser à 1200, rue Laurier, Tél. 1081-W.

PERDU: chapelet en perle de roche jaune, dans un étui de cuir brun. S'adresser à E. Nadeau, 1794, rue Morison, Saint-Hyacinthe, Tél. 2069-W.

CHAPEAUX FAITS A LA MAIN: remodelés et remis à neuf selon les exigences de la mode; capelines de feutre ou antilope drapées selon le goût des clientes; chapeaux drapés avec toutes sortes de matériel, ainsi que chapeaux de plume faits sur commande. Ouvrage garanti. Mlle Madeleine Daoust, 935, rue Laurier, S.-Hyacinthe, Tél. 794-M.

AVIS

CITE DE ST-HYACINTHE
AVIS

En vertu du règlement No. 536 concernant la circulation sur la voie publique, section VII, lequel défend le stationnement de tout véhicule le long des rues de la cité, pour plus de 15 minutes, la nuit de 1 heure à 5 heures du matin, nous demandons au public de bien vouloir collaborer davantage dans l'application de ce règlement, afin de faciliter l'entretien de nos rues au cours du prochain hiver.

G. Bruneau, Ing. Prof.
Directeur des
Services Techniques.

VENTE PAR SOUMISSION: règlement de succession, pour l'achat d'une propriété à deux logis, 5 pièces chacun, au no 2055, rue Nelson, Saint-Hyacinthe. Electricité, eau chaude, belle cave, garage, hangar grand jardin, à proximité de l'église; un logis vide pour l'acquéreur. Les lieux pourront être visités tous les après-midi jusqu'au 15 décembre. Toutes les soumissions devront être reçues avant 5 heures après-midi, le 15 décembre 1949, adressées à "Succession Sergius Lachance", 2055, rue Nelson, Saint-Hyacinthe. Conditions: comptant. Les exécuteurs testamentaires ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune soumission. Daté à Saint-Hyacinthe, ce premier jour de décembre 1949. J.-M. Tarte, Upton.

AVIS: Je, soussigné, déclare par la présente que je ne me rends responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme ou mes enfants, à moins d'une autorisation signée de ma main. Signé: Adrien Labrecque, 175, rue Centrale, S.-Joseph-sur-Yamaska. 16d

ENCANS

ENCAN: vendredi soir, le 2 décembre 1949, chez M. Roméo Vertefeuille, au no 1200, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe. Détail: ménage tout neuf pour sept pièces, un poêle à bois émaillé blanc, un ameublement de cuisine, un ameublement de salle à diner, studio, miroirs, lampes et pendule, ameublement de salon, chesterfield neuf, bon piano, radio combiné et disques, tables et lampes de fantaisie, trois ameublements de chambres à coucher derniers modèles, lits de plume, matelas à ressorts, rideaux, belles draperies, lingerie pour lit, hardes faites pour dames et messieurs, vaisselle, verrerie, tapis et prélarts, bois de chauffage et outils divers. J.-A. Morin, encanteur.

ENCAN: samedi soir, 3 décembre, chez M. Arthur Brodeur, au no 44, rue Concorde, Saint-Hyacinthe. Détail: ameublement pour quatre pièces, poêle émaillé avec brûleur à l'huile, une glacière, un ameublement de cuisine, studio, lampes, tables, chaises, porte-chapeaux ameublements de chambres matelas à ressorts, lit de plumes, oreillers, lingerie, rideaux, draperie, tapis, prélarts radio "Philco" 8 lampes, grande quantité de bons outils de menuisier et de tailleur de pierres. Coffre à outils et trois barils d'acier, etc. J.-A. Morin, encanteur.

ENCAN: lundi, 5 décembre, à 11 heures de l'avant-midi, chez M. Wilfrid Lapointe, à S.-Hyacinthe-le-Confesseur, rang S.-Dominique, à trois milles de Saint-Hyacinthe. Détail: une partie de l'ameublement, fournaise, ameublement de salle à diner et autres meubles, tout le roulant de la ferme, dont trois bons chevaux, cinq belles vaches, trois taures de 2 ans, 2 veaux de l'année, cinq cochons de 5 mois, 25 poulettes, voitures doubles, simples et de promenade pour l'hiver et l'été, une remorque à quatre roues sur pneus, harnais de toutes sortes, couvertures et robes de carriole, charrue **"sulky"** à une raie, herses à disques et à ressorts, semoir à disques, faucheuse 6 pieds, râteaux, lieuse, sarcleur, pelle à cheval, crible, balance de 600 livres, séparateur, cinq bidons à lait, éleveuse à poussins avec accessoires, 40 tonnes de foin, 15 tonnes de paille, 150 minots de grains mélangés, 500 piquets, 4 rouleaux de fil de fer barbelé, outils et autres accessoires, etc. J.-A. Morin, encanteur.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Georges Girouard remercient sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Gilles Girouard, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

M. Gérald Beauregard et sa famille, ainsi que la famlile Blanchette, remercient sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Gérald Beauregard, née Doris Blanchette, de La Présentation, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille de Mme Anatole Arpin, de Saint-Thomas d'Aquin, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son époux, M. Anatole Arpin, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance ce aux fuénrailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille François Demers remercie sincèrement toute les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme François Demers, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Emile Forcier remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Rhéa Pontbriand, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

ATTENTION ATTENTION

LUCIEN MARCHESSAULT

distributeur des Produits "Rena et Avon"

910, ave Hôtel-Dieu

est déménagé au no:

2275, ave Moreau, près de Duvernay

(en arrière de l'Ecole Technique)

TEL. 1068

AUTOS USAGÉS

Dodge 1948 Panel Del'y
Chevrolet 1947 Sedanette
Buick 1946 Sedanette
Chevrolet 1941 Sport coupe
Chevrolet 1940 Coach
Chevrolet 1937 Sedan
Oldsmobile 1936 Sedan 6 cyl.

Ces Autos sont d'une propreté surprenante, et leur bon fonctionnement garanti pour 30 jours.

OFFRES D'EMPLOIS

Commis aux Pièces et Accessoires
Peintre-Débosseur
Vendeur d'automobile d'expérience
Salaire très rémunérateur
Très bonnes conditions de travail.

GARAGE ACME

DÉPOSITAIRE: Buick, Pontiac, Camions G.M.C.

3000, rue Dessaulles Tél. 1772-W
Saint-Hyacinthe

Changement d'horaire

en vigueur le 5 décembre 1949

Services d'Autobus Inter-Cité INC.

annoncent

un changement d'horaire sur les circuits suivants

Saint-Hyacinthe
Saint-Dominique
Saint-Pie de Bagot
Saint-Paul d'Abbotsford
Granby

Granby
Adamsville
East Farnham
Sweetsburg
Brôme
Sutton Jonction
Sutton

Pour informations, demandez nos horaires à nos postes locaux.

Réparations de Radios

DE TOUTES MARQUES

sous la direction d'un Technicien diplômé

Toutes nos réparations sont garanties pour 90 jours

MARCONI

MODÈLE 271



$29.95

Voici un joli modèle de table de style Marconi qui captera sans doute votre approbation. Muni de 5 Radiotrons RVC Marconi miniatures, il donnera un rendement excellent dans la gamme d'ondes régulières de 540 à 1760 Kil. Circuit superhétérodyne CA/CC de conception Marconi avec haut-parleur électromagnétodynamique de 4". Antenne elliptique intérieure très puissante. Joli cabinet façonné de plastique de couleur uni, fini acajou, marron, ivoire ou vert. Cadran type à vernier. Dimensions: hauteur 6", longueur 9¾", profondeur 5½".

AUTRES MODÈLES EN MAGASIN $29.95 ET PLUS
LAVEUSES ELECTROHOME $149.50
SYSTÈME INTER-COMMUNICATION

Location de Clavigraphes et Radios à la semaine, ou au mois,

LE CHOIX DE 7 CANADIENS SUR 10

MACHINE À ÉCRIRE UNDERWOOD



Plus rapide — plus durable — se vend plus que toutes les autres

Réparation de clavigraphes et machines à additionner de toutes marques

Machines à additionner
"UNDERWOOD SUNSTRAND" — "R.C. ALLAN"
"REMINGTON"

COFFRE-FORT
FILIERES EN ACIER
ACCESSOIRES DE BUREAU

A. Létourneau

1345, DES CASCADES Tél. 1070 ST-HYACINTHE

Conditions de paiements faciles si désirées

DÉSIREZ-VOUS ACHETER?

Un Commerce, Hôtel, Propriété, Terre, Terrain, Emplacement . . . Nous avons ce qu'il vous faut.

Nous pouvons vous fournir de très bons commerces à Saint-Hyacinthe, Drummondville, Montréal et dans des villages environnants de ces trois cités.

Naus avons plusieurs aubaines à vous offrir en échange pour une propriété. A vous de juger celles de nos offres qui peuvent vous favoriser.

Adressez-vous au

Bureau Central d'Immeuble Enr.

515, SAINT-DENIS, Ch. 1 TEL. 1405-W
SAINT-HYACINTHE

Au Magasin Royal



SPÉCIAL

BLOUSES en JERSEY

rég. $7.95 pour

$4.95

MOIRÉ

1ère qualité

largeur, 54 pouces

La verge, .89

Soie taffetas

1ère qualité

largeur, 48 pouces

La verge, $1.09

GRAND SPÉCIAL

ROBES

en

SPUN

$3.95



MAGASIN ROYAL ENR.

1490 - 1500, rue Cascades Tél. 1622

CHOSES FÉMININES

Pour vous mesdames

La foi

On vit dans un siècle d'incrédulité, on n'en peut douter. Avant de croire à une chose, il faut avoir des preuves tangibles, il faut toucher du doigt, il faut avoir vu, "de ses yeux vu".

Sommes-nous plus heureux? L'époque merveilleuse des fées, de la Mélusine dont parlait Daudet, avec tant de charme, est en passe de perdre tout son enchantement. Les feux-follets, les loups-garous, les sorciers n'effraient même plus les tout-petits.

L'époque des fêtes, à cause de la publicité commerciale et tapageuse que l'on fait autour, commence au début de novembre et se termine au milieu de janvier. Ce qu'il faut en avoir de la foi pour passer au travers en beauté. Comme à travers toute chose, d'ailleurs!

Grâce à Dieu! il reste des poètes, des songes-creux, des idéalistes pour qui tout est illusion, rêve, féerie. Certains petits enfants sont nés poètes. Ce sont ceux qui porteront toute leur vie, au fond du coeur, l'appel de l'étoile, et que rien, ni personne, ne pourra désabuser.

Ce devait être l'un de ces merveilleux bambins que des parents complaisants emmenèrent, au début de novembre, dans une de nos grandes maisons d'affaires où trônait un majestueux Père Noël, tout rouge, tout joufflu, tout ventru et tout barbu.

Le petit n'avait pas les yeux assez grands, et son petit coeur battait à se rompre quand il approcha enfin le mystérieux personnage, dont il rêvait déjà depuis bien longtemps, et en qui il croyait avec ferveur. Le gros bonhomme lui demanda paternellement ce qu'il désirait avoir. "Un fusil", répondit le mioche avec ferveur.

Une semaine plus tard, une tante complaisante offrait à la maman d'amener bébé voir un autre Père Noël, dans un autre établissement. Grande joie, départ aussi solennel, visite aussi émouvante.

Après avoir patiemment attendu son tour, l'enfant s'approche et, à sa grande surprise, se fait demander, tout comme la première fois, ce qu'il désirait.

Tout surpris et n'en croyant pas ses oreilles, le petit homme regarde le monsieur tout en rouge et lui répond, avec une logique enfantine irréfutable: "Je te l'ai dit la semaine dernière..."

Celui-là, au moins, c'était un croyant!

MARYSE

Carnet mondain

N.B.: Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant midi mardi. Tél.: 125 ou 37.

• • •

Les dernières réceptions

M. et Mme Hervé Lessard, de cette ville, recevaient à un cocktail, dimanche dernier en l'honneur de M. et Mme A. Caouette, de Lac Long, Ontario. Il fut suivi d'un dîner au Grand'Hôtel auquel assistèrent quelques 140 membres de la **Theresa Gold Mine.** Les invités de l'extérieur étaient M. le Dr et Mme Edouard Roy, Lévis; MM. et Mmes Emmis, Saint-Honoré de Shenly, co. Beauce; A. Roy, Plessisville; G. Noël, Saint-Gédéon; J.-L. Leblanc, E. Robida, D. Bélanger, tous de Sherbrooke; J. Provencher et Henri Bertrand, Granby. M. l'abbé Azarias Papillon, Scott, Compton.

• • •

Un souper intime eut lieu au Grand'Hôtel, ces jours derniers en l'honneur de M. René Martel, gérant de la maison Woodhouse, de cette ville, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une montre-bracelet et un nécessaire plume et crayon Parker lui furent offerts. Les personnes présentes étaient Mme René Martel, MM. Eugène Gauvreau, surintendant des succursales des magasins Woodhouse, Howard Shirow, auditeur et Maurice Desjardins, comptable, Marcel Laverdure, tous des magasins Woodhouse de Montréal; M. et Mme Orise Chabot, Mlles Béatrice Sicotte, Clémence Gagnon et Rita Morin, M. Jean-Guy Girouard, de Saint-Hyacinthe.

• • •

Une soirée-surprise eut lieu, dimanche dernier, chez M. Willie Jarry, en l'honneur de sa fille, Jeannine, à l'occasion de son 19e anniversaire de naissance. Au cours de la soirée, il y eut chant, danse et musique, suivi d'un magnifique goûter. Outre ceux déjà mentionnés les invités étaient, Mlles Georgette et Carmen Jarry, soeurs de l'héroïne de la fête, Mme Marie-Jeanne Deslauriers, Mlles Jeannine Vandal, Jeannine Beaudry, Mireine Poirier, Jeannine, Monique et Suzanne Deslauriers, MM. Yvon et Claude Berthiaume, André Marcil, Charles-Emile Robitaille, Ernest Couture, Rosaire Brodeur, Georges Dupuis.

• • •

Nos visiteurs et nos voyageurs

—M. et Mme J.-R. Plamondon, de Saint-Hyacinthe, se sont rendus à Shawinigan, ces jours derniers, à l'occasion du baptême de leur petit-fils, Jacques Bonin. Ils furent les invités de M. et Mme Emile Hamond.

—Mme C.-E. Lemieux et Mlle D. Dansereau, se sont rendues à Sherbrooke, dimanche où elles visitèrent M. et Mme Lucien Lemieux.

—M. et Mme A. Caouette, de Lac Long, Ontario, étaient à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine les invités de M. et Mme Hervé Lessard.

—Mmes Normand-P. Croteau, d'Acuslnet, Mass., et Madeleine Pecori, de Woonsocket, R.I., étaient à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers à l'occasion de la fête de La Présentation.

—M. et Mme Emmis, de Saint-Honoré, de Shenly, étaient à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine.

—Mme Clément Simard, de Granby, était chez sa mère, Mme J.-H.-E. Brodeur, ces jours derniers.

—Mme Robert Ménard, de Shawinigan, était à Saint-Hyacinthe l'invitée de ses parents, le Dr et Mme Rodolphe Philie, en fin de semaine.

—M. et Mme G. Noël, de Saint-Gédéon, étaient ces jours derniers les invités de M. et Mme Hervé Lessard.

—M. le Dr Josèph Beaudry, M.V., Mme Beaudry et leur fille, Yolande, de Granby, étaient à Saint-Hyacinthe, dimanche, les invités du Dr et Mme J.-E. Beaudry.

—M. et Mme Edmond Gosselin (Germaine Maynard), de retour de voyage de noces, sont partis pour Montréal où ils habiteront désormais.

—Mlle Aileen Gillies, de Toronto, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, l'invitée de Mme E.-S. Fee.

—MM. et Mmes Léonard Lacroix et Roland Beaulieu, de Saint-Jean, rendaient visite en fin de semaine à Mme Auguste Larocque et Mlles Olympe Birtz et Adèle Larocque.

—Mlle Rose-Marie Parent, de S.-Hyacinthe, accompagnée de M. et Mme Antonio Rivest, de Montréal, se sont rendus à Shawinigan, ces jours derniers. Ils furent les invités de M. et Mme Emile Hamond.

—Mlle Frances Wood, de Hawkersbury, Ontario, était à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers.

—M. Carson-P. Eddy, représentant de La Mutuelle du Commerce, à Toronto, était de passage à Saint-Hyacinthe, cette semaine.

—Mlle Marie Saint-Jacques, est retournée à la Rivière du Loup, après ayoir passé un mois à Saint-Hyacinthe, chez sa tante, Mme Maurice Saint-Jacques.

—MM. et Mmes L. Bélanger et J. Jeannotte, de cette ville, sont de retour d'un voyage à Détroit, Mich.

———:-o-:———

Des mitaines d'un genre nouveau

Les enfants, comme les mamans, se réjouiront de porter des mitaines enduites de néoprène, caoutchouc synthétique des plus résistants, qui garderont bien au sec les petites mains qui jouent dans la neige. La couche de néoprène, d'une grande durabilité, empêche la doublure de la mitaine d'absorber l'humidité et prévient la gerçure des mains.

Une partie des poignets est aussi enduite de néoprène pour protéger davantage contre la neige fondante ou la pluie. Ces mitaines de caoutchouc synthétique sont économiques et durables car elles résistent aux plus mauvais traitements. Contrairement au caoutchouc naturel, le néoprène ne s'amollit ni ne se détériore sous l'action du soleil.

———:-o-:———

Henri Norbert au Théâtre Ford

Henri Norbert, artiste français dont la réputation est déjà solidement établie, fera ses débuts à la radio canadienne, au "Théâtre Ford", le jeudi, 8 décembre, dans "La Révoltée", adaptation radiophonique du roman de Pierre Sabatier. Les autres principaux rôles de cette émission seront tenus par Mimi d'Estée et Roger Garceau.

Dans ce roman, une jeune Canadienne est abandonnée par son mari et perd son fils. Elle tente de se dévouer pour les autres et de trouver dans la charité une autre raison de vivre. Mais le sort s'acharne contre elle jusqu'à ce que, révoltée, elle tente de s'enlever la vie.

Le "Théâtre Ford", commandité par la société canadienne Ford, est radiodiffusé tous les jeudis soirs, de 9 hres à 10 hres, par le réseau français de Radio-Canada.

Saint-Charles

—L'Union Catholique des Fermières a fait un succès de sa veillée, dimanche, sous la présidence de Mme Laurent Meunier. Occupaient les places d'honneur: Mme la présidente; M. le Curé; Mmes Richer, Desrosiers et Bousquet, dignitaires de l'U.C.F. à Saint-Denis; Mmes les directrices de l'U.C.F. à Saint-Charles accompagnées de leurs époux; M. Charles Lusignan, maire de la paroisse et Mme Lusignan.

Le programme s'est ouvert par le cantique à Notre-Dame-des-Champs, patronne officielle de l'agriculture; chant bien exécuté par la chorale de l'U.C.F. Puis, tour-à-tour, évoluèrent sur la scène bien décorée, chanteurs et chanteuses, musiciens et musiciennes, de la paroisse et de l'extérieur. Des sketches et des monologues furent aussi présentés. La collaboration des enfants de nos écoles, tant du village que de la campagne, fut précieuse. L'auditoire très nombreux, a soutenu de ses applaudissements, les efforts généreux de tous les figurants.

Des allocutions furent prononcées par M. le curé et M. le maire Lusignan; M. Félix Geoffrion remplit admirablement son rôle de maître de cérémonie. Au son de la musique, des jeunes filles ont distribué de la tire à diverses reprises. Les prix de présence au nombre de 4 furent gagnés par MM. Gérard et Fernand Bousquet, Léo Charron et Henri Bousquet. L'heureuse gagnante du $2.50, donné par Mme la présidente et mis en râfle ce soir-là, fut Mlle Clerinda Geoffrion; tandis que M. Denis Leboeuf s'en alla avec la jolie bonbonnière transparente, pour avoir deviné exactement le nombre de morceaux de tire qu'elle contenait. Plusieurs autres beaux prix furent décernés par voie de tirage, entre les personnes qui avaient figuré dans les différentes sections du programme. Et la fête s'est close au chant de l'hymne national.

L'Union Catholique des Fermières, une fondation toute récente, tient à remercier les personnes qui, par leur présence et leur dévouement, ont contribué à l'éclatant succès de sa première soirée.

Saint-Jean-Baptiste

—Mme Paul-Emile Beaudry (Evelyn Voyer) institutrice à l'école no 3 de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, a obtenu une gratification de $20.00 par l'entremise de l'Inspecteur Bélanger.

Services de GAZ PROPANE en cylindres
POUR CUISSON, CHAUFFAGE ET REFRIGÉRATION

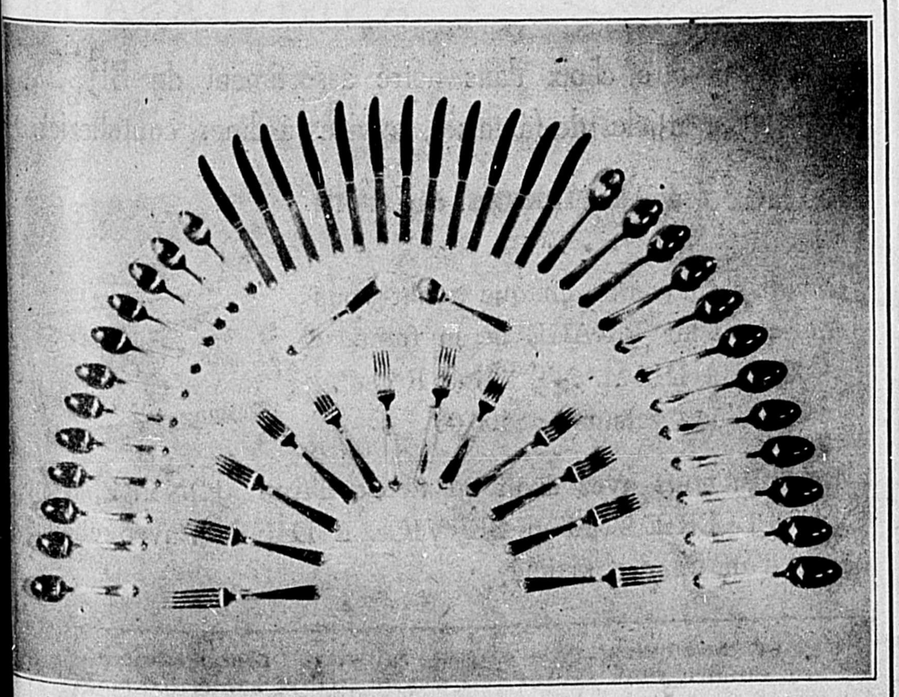


Aucun dépôt requis pour les cylindres
Yvon Breton
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE
Quick Flame Gaz Ltd.
135, de la Concorde Saint-Hyacinthe Tél. 1957-W

SPIRELLA
Corsetière Spirella
Mlle ODINA GIROUARD
133, rue S.-Simon Tél. 1377
Saint-Hyacinthe jno



Hourra ! !
GRATIS ! !
Au SOUS-SOL BOURG-JOLI
2086, rue Laframboise Tél. 1766-J



Un joli morceau de cette coutellerie en argent, sera donné avec tout achat de $3.00, plus 10c pour frais de service.

Venez, mesdames, messieurs, acheter vos cadeaux, jouets, vêtements, lingerie de maison, vaisselle, etc...

Au SOUS-SOL BOURG-JOLI
et collectionnez cette superbe coutellerie de 50 morceaux
Gertrude Boudreau, prop.

Jean-Louis Richer, o.d.
Spécialiste pour la vue - Optométriste
Choix et ajustement de lunettes
1645 des Cascades, Saint-Hyacinthe Tél. 10

RAYMOND & FRERE ENR.
GUSTAVE ET NARCISSE RAYMOND, PROPS
TÉL. 927 — Epicerie licenciée - Boucherie - Fruits et Légumes — TÉL. 927
892, rue Cascades (coin rue Brodeur) Livraison gratuite

L'Achat chez nous "Chez Raymond & Frère" signifie: Economie, Qualité, Service, Propreté. Un personnel des plus compétents en matière épicerie et boucherie est à votre service. L'épicerie Raymond & Frère est à la portée de toutes les bourses, car ses prix sont des plus bas. Si vous ne pouvez pas vous rendre à notre magasin, signalez Tél. 927 et soyez assuré d'une prompte livraison et garantie en tout sans charge additionnelle

JUS de TOMATES - IDÉAL - 2 BOITES 28 OZ. .25
FARINE - OGILVIE'S - SAC 5 LIVRES .39
SALADES aux FRUITS - HARVEST - BOITE 28 OZ. .43
RAGOUT de BOULETTE - CORDON BLEU - BOITE 12 OZ. .35

BIÈRES et PORTERS

VIANDES
Steak de boeuf Ouest 65c lb
Rôti de boeuf désossé 69c lb
Rôti de porc, fesse 55c lb
Rôti de veau désossé 69c lb
Boeuf haché, 1er choix 39c lb
Jambon Maple Leaf, fesse 55c lb
" Roll Maple Leaf 63c lb
" Epaule Maple Leaf 43c
Shortening Domestic 29c lb
Graisse pure, 2 lbs 35c

PATE à SANDWICHS - CORDON BLEU - BOITE 7 OZ. .20
POIRES - FALLS-VIEW - 2 BOITES 15 OZ. .29
MELASSE - BARBADE - TUBE 1 PINTE .30
MIEL-BLANC - PURE - 2 LIVRES .55 — 4 LIVRES $1.25

POUR LE TEMPS DES FÊTES
Vous trouverez en étalage les variétés les plus complètes et de premier choix tels que Noix, Bonbons, Chocolats, Bonbonnières, Biscuits, etc., aux prix défiant toute compétition. Bienvenue à tous.

Spéciaux
au magasin avant les Fêtes
EMILE SOUAID

BAS NYLON
54 GAUGE
15 et 30 deniers
SPÉCIAL
.92 et demie

Sous-vêtements
15 p. cent LAINE
pour dames
SPÉCIAL
.59

Broadcloth
1ère QUALITÉ
rég. .59 à .69
POUR
.39 la verge



ROBES de chambre
en satin piqué
Rég. $13.00
POUR
$8.95

JUPONS
(SLIPS)
de belle qualité
Rég. $3.00, $4.00, $5.00
POUR
$1.49



EMILE SOUAID
1705, rue Cascades Tél. 537 Saint-Hyacinthe

Mme François Demers, de cette ville, décédée à 70 ans

Mme François Demers, née Octavie Laperle, est décédé à l'âge de 70 ans. Elle laisse cinq fils et deux filles, MM. Georges et Alphonse, Saint-Hyacinthe; Emile et Laurent, Montréal; Armand Demers, Putnam, Conn., Mmes Donat Laplante (Hubertine) Saint-Hyacinthe; la R. S. Sainte-Françoise-Martyre (Florentine) ,des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Lui survivent aussi un frère et deux soeurs: M. Frédéric Laperle, S,-Denis; Mmes Elzéar Millier (Philexina), et Victoric Bouvier (Arzélia), La Présentation. Les funérailles eurent lieu lundi à l'église du Sacré-Coeur, sous la direction de la maison **Bienvenue et Mongeau, Enr.** La levée du corps fut faite par M. le chan. Donat Cournoyer, qui chanta également le service funèbre, assisté de MM. les abbés Rosario Lavallée et Roland Frigon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. L. Charette, J.-P. Laperle, Roland Comtois, Georges Vanasse, Jules Courtemanche et Lorenzo Robert.

———:-o-:———

Naissance

A M. et Mme Raynald Bonin (Françoise Plamondon), de Shawinigan Falls, est né un fils, baptisé Joseph-Roméo-Raynald-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme J.-R. Plamondon, de Saint-Hyacinthe, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Antonio Rivest, grand'tante du bébé, de Montréal.

Est-il si vrai que...

(Suite de la page 1)

D'ailleurs, si elle avait lu la notice biographique ajoutée au programme, afin de permettre aux auditeurs de connaître un peu l'artiste et leur aider à juger de son talent, aucune stupéfaction n'aurait rempli le critique musical en entendant jouer Mlle Provençal avec une telle "facilité", une telle "délicatesse", et une telle "clarté"...

Le but des Compagnons de l'Art, en présentant leurs concerts, est d'aider aux jeunes talents à se produire, en fournissant en même temps à ses membres, l'occasion d'augmenter leur culture, tout en se récréant. Ils n'entendent pas porter concurrence aux Sociétés de Concerts en présentant des artistes accomplis, et il serait absurde d'espérer tant.

Et puis, quel est, en somme, le rôle du critique musical? N'est-il pas celui de juger, impartialement, par sa propre culture musicale, ce qu'il voit et entend de l'artiste qui est devant lui, sans tenir compte des antécédents et des "on dit" du monde?...

Si chaque critique observait son rôle et ne cachait pas sous des phrases équivoques des défauts que l'artiste en herbe est en droit de savoir, *s'il n'écrasait pas, sous une avalanche* d'épithètes mielleuses, des qualités réelles qui le feraient remarquer aux yeux des mélomanes avertis, les mécènes seraient, je crois, beaucoup plus nombreux, et l'honneur du monde musical en serait d'autant plus glorieux.

Denise Chapût

MAURICE BUSSIÈRES

M.Sc.C., C.A.

COMPTABLE AGREE

1811, rue DES CASCADES — TEL. 116 — SAINT-HYACINTHE

A VENDRE

à bonnes conditions

Magasin pouvant être occupé immédiatement, au Numéro 2435, rue RAYMOND

S'adresser à

PAUL BRODEUR

gérant de la Coopérative d'Habitation

2305, rue DUVERNAY SAINT-HYACINTHE

Tél. 1763-W

Germaine La Palme

Spécialités: Blouses, Jupes

1655, rue Saint-Antoine — Saint-Hyacinthe

Chez MESSIER

Café Country Club	70c	Poires mûres géantes 4 pr	29c
Montagnes vertes	60c	la douzaine	79c
Américain	55c	Concombres, 3 pour	25c
toujours frais moulu		Céleri vert ou blanc 2 pr	25c
Graisse pure, 2 blocs	35c	Patates du Québec, 10 lbs	20c
Chaudière, 20 livres,	$3.45	la poche,	$1.25
Tomates, choix, 28 oz.	10c	Patates du Nouveau-Brunswick 10 lbs 25c, $1.39 la poche	
		Montagnes ou Kattahdin	
		Persil, poireaux, piments,	
		panais,	5 et 7c
		Oranges de Floride juteuses	
		2 doz. 45c, 2 pr 55c, 2 pr 95c	
		Pamplemousses de Californie	
		10 pour 39c, 30 pour $1.00	
		Crème de blé, 3 lbs	25c
		Fèves blanches, 3 lbs	25c
		Pois verts Royal Rose 2 pr	35c
		Pois verts no 4, 2 pr	25c
		Jus de tomates 3 pour	25c
		Pêches, 20 oz., 2 pr	35c
		Poires dessert, 2 boîtes	29c
		Jambon épaule sans gigot	40c
		Jambon épaule roulé,	52c
		Oeufs poulette	37c
		C,	45c
		B,	59c
		Thé noir ou vert la livre	98c
		avec un pot à crème gratis.	
		Cire à plancher Old English,	
		98c la pinte, avec 1 bouteille	
		de poli à meubles gratis.	
		Balais, 6 cordes	75c
		Mélasse Barbade, le gal.	98c
		la pinte	30c

L'huile Allegro donnera satisfaction pour tout usage

Chopine	42c
Pinte	75c
Gallon	$2.44
Poudre à gelée 3 pour	20c
à la pesée, la livre	20c
Cornichons salés	
fendus 3 livres	25c
moyens, 2 livres	25c
petits la livre	25c
Bonbons satin	25c
Bonbons mélangés	19c
Carottes nouvelles 2 pts	25c
Canadiennes lavées, 6 lbs	25c
Tomates mures	20c
Salade pommée	10c
Raisin en grappe la lb,	11c
Filet de Sole	35c
Steak de Morue	20c

MESSIER & FILS

959, rue Cascades Tél. 178

Saint-Hyacinthe

Le "Chevrolet" sera tiré au sort le 7 déc.

Qui gagnera la belle voiture "Chevrolet" de la police?— On le saura au cours de la soirée de mercredi prochain, 7 décembre, à l'Arsenal de la rue Laframboise.

C'est mercredi prochain, 7 décembre, que se fera le tirage au sort de l'automobile **Chevrolet**, modèle 1949, offerte, au bénéfice du fonds de pension des policiers et pompiers de Saint-Hyacinthe. Le tirage aura lieu au cours d'une grande soirée de vaudeville que personne ne voudra manquer, à l'Arsenal de la rue Laframboise. En plus de l'automobile, on tirera au sort une machine à laver **Beatty**, une montre automatique **Recta** et une magnifique bicyclette, pour homme ou pour dame, selon le gagnant. Les billets pour la soirée du 7 s'enlèvent rapidement, et l'on voudra bien acheter les siens sans tarder, si l'on ne veut pas être désappointé. Ils se vendent $1 et 50 sous, réservés ou non. La soirée commencera à 8 heures 30 précises et l'animateur sera M. Léo Rivest, maître de cérémonies bien connu, de Montréal.

Le programme de vaudeville comprend neuf actes variés: Johnny Doucet, le seul patineur sur patins à roulettes en équilibre sur les mains; Luc et Paul, acrobates renommés; Don Grocini, magicien célèbre; Wildor, comédien qui saura vous faire rire; Madeleine Larivée, charmante chanteuse canadienne; Terry et Clinton, deux danseurs de couleur qui n'ont pas leur pareil dans les danses à claquettes; Eugène Lalime, comédien et imitateur de Maurice Chevalier, Andrex, Fernandel et Tino Rossi; un acte dans lequel trois musiciens tireront les sons les plus variés de leurs instruments. On peut se procurer des billets pour la soirée, ou acheter des billets de participation à la souscription, en s'adressant au poste de police.

———:-o-:———

Le poste CJSO sera de plus en plus régional

Avec une puissance de 1000 watts, il entend desservir ensemble les régions de Sorel, Joliette, Saint-Hyacinthe et Drummondville.

Sorel, 29, (Spéciale)

La direction de Radio-Richelieu Limitée, de Sorel, est heureuse d'annoncer officiellement que le poste CJSO accroîtra bientôt sa puissance à 1000 watts et que tous les arrangements sont pris pour que les travaux se fassent le plus rapidement possible. Les travaux préliminaires sont déjà commencés au terrain du nouveau transmetteur, sur la route de Montréal, à Grand' Rivière, à quatre milles et demi de Sorel, où l'on érigera deux tours et une bâtisse pour le transmetteur.

Il est encore trop tôt pour annoncer la date exacte à laquelle CJSO modulera à 1000 watts mais la chose devrait normalement se faire dans deux mois, c'est-à-dire au cours de janvier. Il faudra alors syntoniser le poste régional à **1320** kilocycles au cadran, au lieu de 1400.

C'est là la plus grande étape dans le développement de CJSO depuis sa fondation et il ne fait pas de doute que la nouvelle réjouira des milliers d'auditeurs, car le rayonnement du poste sera plus que doublé en étendue.

CJSO deviendra véritablement le poste régional des quatre villes de Sorel, Joliette, Saint-Hyacinthe, Drummondville et desservira efficacement, le jour comme le soir, au moins les douze comtés suivants: Richelieu, Verchères, Yamaska, Berthier, Joliette, Montcalm, Maskinongé, Saint-Hyacinthe, Drummond, Nicolet, Bagot et L'Assomption.

———:-o-:———

Mme Nap. Damour, de La Providence, décédée à 70 ans

Mme Napoléon Damour, née Emma Dion, de La Providence, est décédée lundi à l'âge de 70 ans. Elle laisse trois fils et trois filles: MM. Alfred, S.-Dominique; Louis, Saint-Pie; Joseph Damour, Saint-Hyacinthe; Mmes Paul Cordeau, (Blanche), La Providence; Conrad Cordeau (Marie-Ange), Saint-Dominique; Henri Breault (Madeleine), S.-Dominique. Lui survivent aussi un frère et quatre soeurs M. Willie Dion, Granby; Mes Alfred Lachapelle (Alida), et Paul Tétreault (Délia), Milton; Domina Daniel et Eugène Généreux (Dora), New Biddeford Mass. Les funérailles eurent lieu jeudi, à l'église du Précieux-Sang de La Providence, sous la direction de la maison **Bienvenue et Mongeau, Enr.** La levée du corps fut faite par M. l'abbé Normand Guillette, qui chanta également le service funèbre, assisté de MM. les abbés Eucher Martel et Jean-Paul Desparts, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. J.-D. Desrosiers, Napoléon Hamel, Gérard Hamel, Charlemagne Bouchard, Arthur Desroches et M. le Dr R. Rajotte.

Les bénéfices...

(Suite de la page 1)

Les dépenses d'établissement se chiffrèrent à $2,134,500 et pour les payer, on a émis et vendu en décembre dernier, pour $2,500,000 d'obligations 3½% échéant le 2 juillet 1976, laissant un capital de roulement de $1,981,500, contre $861,019 pour le précédent exercice. Les espèces en caisse étaient de $196,597, contre $158,402; les placements étaient de $1,756,959, contre $807,045; les comptes recevables et le revenu accru étaient de $538,818, contre $840,294.

La compagnie a relié à ses réseaux, 4,555 nouveaux abonnés et leur nombre total, le 30 septembre, était de 60,143. Le débit en kilowatt-heures, de 385,992,700, est une augmentation d'environ 9% sur celui du précédent exercice.

———:-o-:———

Une visite au Collège de Guelph, Ont.

Les élèves de l'Ecole de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, en visite à l'"Ontario Veterinary College".

Les finissants de l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province, à Saint-Hyacinthe, accompagnés de M. le Dr Lucien Cournoyer, professeur à cette institution, ont rendu une visite de courtoisie à l'**Ontario Veterinary College**, à Guelph, Ont., la seule institution vétérinaire de langue anglaise au Canada. Le groupe se dirigea d'abord vers Toronto et en profita pour assister à une joute de hockey. Le lendemain, on visite le **Riverdale Zoological Garden** et les laboratoirees Connaught, ces derniers spécialisés dans la production de l'insuline. Les techniciens de la compagnie expliquèrent en détail la fabrication de ce produit. Puis les étudiants se rendirent à Guelph. M. le Dr A. L. MacNabb, directeur de l'**Ontario Veterinary College** et M. M. D. Hill, président du conseil des étudiants, leur souhaitent la bienvenue, et leur font visiter les diverses sections de l'école. Les professeurs des chaires de parasitologie, bactériologie, anatomie pathologique, etc., fournissent chacun de précieux renseignements et leur font visiter également la salle de radiographie, les chenils, le laboratoire d'expériences sur les animaux, les étables et la ferme de l'Ecole d'agriculture. En repassant à Toronto, juste à temps pour assister au concours hippique de l'Exposition, les élèves visitent le **High Park Zoo.**

———:-o-:———

Mlle Cécile Côté, de cette ville, décédée à 21 ans

Mlle Cécile Côté, de 835, rue Larocque, est décédée à l'âge de 21 ans. Elle laisse sa mère, Mme Onésime Côté, ainsi que trois frères et deux soeurs: MM. Fernand, Paul et Gilles; Mlle Thérèse Côté; Mme Massé (Marie-Claire), tous de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu lundi matin à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*. La levée du corps fut faite par le R. P. Létourneau, o.p. Le R. P. Beaudet, o.p., chanta le service funèbre assisté des RR. PP. Demers et Létourneau, dominicains, comme diacre et sous-diacre.

Les accidents sont nombreux un peu partout

Rita Trudel, de Racine-Ely, transportée à l'Hôpital S.-Charles. — Deux personnes blessées à Saint-Paul.—Gilles Déry, de Sainte-Hélène, se fracture une jambe.

Rita Trudel, fille de 11 ans, dont les parents habitent Racine-Ely, dans le comté de Shefford, s'est fracturé un jambe à deux endroits et fut transportée à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. L'enfant s'amusait à glisser sur une colline voisine de la maison paternelle, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba sur la glace.

* * *

Saint-Paul, 30 (Spéciale)

Mme Harry Budyk et Mlle Louise Paquette furent légèrement blessées au cours d'un accident d'automobile survenu dans la côte du village de Saint-Paul d'Abbotsford. M. Harry-M. Budyk, 60, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, descendait la côte en automobile, tandis qu'une autre voiture, conduite par M. Albert Paquette, de Saint-Paul, venait en sens inverse. Un des deux véhicules se mit à glisser en bas de la côte recouverte de glace et il fut impossible d'empêcher la collision. Mme Budyk reçut une coupure près de l'oeil droit, tandis que Mlle Louise Paquette, fut légèrement blessée. Les dommages matériels s'élèveraient à environ $600.

* * *

Sainte-Hélène, 29, D.N.C.

Le jeune Gilles Déry, de Sainte-Hélène de Bagot, s'est fracturé une jambe ces jours derniers en tombant de sa bicyclette, alors qu'il jouait dans la rue avec des compagnons. Il est fils de M. et Mme Roméo Déry.

———:-o-:———

Mme Théophile Lussier de Saint-Liboire, décédée à 67 ans

Saint-Liboire, 2, D.N.C.

Mme Théophile Lussier, née Evelina Bousquet, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 63 ans. Elle laisse trois soeurs, Mme Aimé Langelier (Orasina), Sainte-Rosalie; les RR. SS. Sainte-Lucie (Zénilda) et Saint-Médard (Mercédès), des Soeurs de la Présentation-de-Marie, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu jeudi à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison *Bienvenue et Mongeau, Enr.*

———:-o-:———

Soirée récréative de l'Infatigable

Le club de raquetteurs **l'Infatigable** offre une soirée récréative à l'**Hôtel Nouveau Canada**, demain soir, 3 décembre, à 8 heures 30. Il y aura orchestre renommé et tout laisse prévoir une assistance nombreuse. Les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Taxi Royal

qui était à
725, rue Laframboise
TEL. 2146

est maintenant à

237, rue Mondor

5 autos à votre disposition

MAX. GRAVELINE, prop.

Achetez vos meubles

au prix de la manufacture, chez

A. ROBERT & FILS

OMER FONTAINE, VENDEUR

515, rue Saint-Michel Saint-Hyacinthe

Laveuses "Simplicity"

Prix special,

$119.50

Laveuses "Maytag"

Cuve en porcelaine

TERMES FACILES



Pour vos réparations de MEUBLES REMBOURRÉS adressez-vous en toute confiance à la maison

A.-ROBERT & FILS

— 30 années d'expérience —

515, rue S.-Michel — Tél. 523-W — S.-Hyacinthe

(ANCIEN MOULIN À CARDES)

Nous échangeons vos vieux meubles

Un grand bingo de volailles et dindes

Un grand bingo de volailles et de dindes, organisé par les Filles d'Isabelle, pour venir en aide aux pauvres de Saint-Hyacinthe, sera tenu lundi, 12 décembre, à 8 heures du soir, au sous-sol de l'église du Christ-Roi. Nombreux prix de présence.

———:-o-:———

Le mariage de Mlle Ouellette à M. Marcel Morin, de Saint-Pie

Saint-Pie, 29 (Spéciale)

M. l'abbé Lamontagne bénissait ces jours derniers en l'église de Vaudreuil, le mariage de sa nièce Mlle Fernande Ouellette, fille de M. et Mme PhilippeOuellette, de l'Hôtel Cheneaux, à Vaudreuil, à M. Marcel Marin de Saint-Pie de Bagot, fils de M. et Mme Wilfrid Morin.

Pendant la messe un programme musical fut exécuté par Mlle Françoise Boileau. M. Wilfrid Morin était le témoin de son fils, M. Philippe Ouellette accompagnait la mariée.

Après la cérémonie, une réception intime eut lieu à l'hôtel Des Cheneaux, demeure de ses parents.

M. et Mme Morin partirent ensuite pour New-York et Atlantic City. A leur retour, ils habiteront à Saint-Pie de Bagot.

———:-o-:———

Les résultats obtenus par les coopératives d'habitation familiale

M. Paul Brodeur, de cette ville, vice-président de l'union régionale des coopératives, et M. l'abbé Joseph Poitevin, curé à Saint-Joseph de Granby, étaient au nombre des délégués qui se rendirent à l'assemblée des coopérateurs de la rive sud, tenue à Drummondville. M. Romer Gauthier, président, divulgua que 305 maisons furent construites depuis le début de l'organisation d'une coopérative d'habitation à Saint-Hyacinthe, depuis environ deux ans. La ville de Saint-Hyacinthe, à elle seule, doit à la coopération, dans le domaine de l'habitation, 95 maisons nouvelles. Grâce à cette sorte de coopératives, 389 familles et 1,945 personnes habitent maintenant leurs propres maisons. On prévoit la construction de 389 autres maisons au cours de l'année 1950. On remarquait à la réunion des représentants des coopératives d'habitation de Saint-Hyacinthe, Drummondville, Granby, Cowansville, Saint-Léonard d'Acton, Asbestos, Sherbrooke, East-Angus, Coaticook, Scottstown, Victoriaville, Mackayville, Longueuil et Magog.

Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

L'assemblée annuelle des sociétaires,

de la

CAISSE POPULAIRE

DE SAINT-HYACINTHE

aura lieu jeudi, 8 décembre,

à 8 heures du soir,

à la salle des Syndicats Catholiques,

rue Marguerite-Bourgeoys.

Tous sont instamment priés d'être présents.

SPÉCIAL

2 p. cent D'ESCOMPTE

sur tous vos ACHATS si vous vous PRÉSENTEZ avec votre JOURNAL

VENTE DE

POÊLES USAGÉS

remis à neuf. $5.00 et plus

Aussi très beau choix de poêles et fournaises NEUFS, à l'huile, au bois, au charbon.

UNE VISITE EST SOLICITÉE AU

Au Magasin Bélanger

EN FACE DU POSTE DE POLICE

1220, rue Des Cascades Tél. 21

Saint-Hyacinthe

ATTENTION

Mesdames

La représentante de la Compagnie de Corset et Brassières "Mystérieure" sera à Saint-Hyacinthe tous les mercredi, de 1 heure P.M. à 9 heures, au numéro

2145, rue Lamothe

TEL. 1699-R jno

Des CADEAUX de chez *Breton*, pour NOËL

Profitez de notre VENTE de



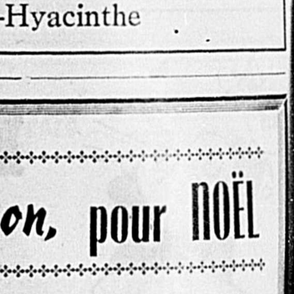
60ème ANNIVERSAIRE

pour faire votre choix dans notre assortiment de BIJOUX, MONTRES, articles de fantaisie, services à diner, coutelleries.

Colliers avec PIERRES du RHIN

• • •

Pendant cette vente, chaque achat vous donne droit au TIRAGE de la fameuse BAGUE à DIAMANT "Blue River", d'une valeur de $100.00



En plus, vous avez droit au tirage d'une MONTRE, d'une COUTELLERIE et d'un SERVICE à DÎNER, avec chaque achat d'un de ces articles.

ET N'OUBLIEZ PAS NOTRE NOUVEAU DÉPARTEMENT DE CRÉDIT. PRIX COMPTANT, SANS CHARGE ADDITIONNELLE.

Ouvrez un compte avec une maison reconnue depuis 60 ans.

L.-A. Breton & Fils

Bijoutiers

1530, rue Cascades Tèl. 273-W

GRATUIT
Livraison dans toute la ville
PHARMACIES LOCAS
Appelez 156 ou 1808
1600, rue Cascades — 2276, rue Ste-Anne

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, vendredi le 2 décembre 1949

Prescriptions
remplies avec grand soin, aux
PHARMACIES JEAN LOCAS
1600, rue Des Cascades Tél. 158
2276, rue Sainte-Anne Tél. 1808

Ce qu'on lisait dans

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Il y a 50 ans

Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique au Canada, est arrivé à Saint-Hyacinthe, accompagné des RR. PP. Elzard Fischer et Etienne Clavette, de l'ordre des Frères Mineurs, comme Son Excellence elle-même. Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, et un grand nombre d'ecclésiastiques descendirent du train, à la gare du Grand-Tronc, en même temps que le délégué. M. le grand vicaire Bernard, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, était allé au devant de Son Excellence, à Montréal, pour l'accompagner jusqu'ici. Sa Grandeur Mgr Decelles, coadjuteur de l'Evêque de Saint-Hyacinthe, suivi des chanoines de l'évêché et des prêtres du diocèse, souhaita la bienvenue au délégué. M. le maire E.-H. Richer, ex-zouave pontifical, et MM. les échevins J. Morin, D. Dumaine, O. Brodeur, J.-A. Côté, J.-N. Lemieux, J. Chenette, J.-B. Blanchette et F. Gervais furent présentés à Mgr Falconio qui, après les compliments d'usage avec les autorités civiles, prit place dans une voiture de gala traînée par deux chevaux blancs. Après une courte visite à Mgr Moreau, évêque du diocèse, Mgr Falconio fit son entrée solennelle à la cathédrale, assisté de MM. A.-X. Bernard et J.-A. Gravel, vicaires généraux du diocèse.

Un dîner vient d'être offert à l'hon. Thomas Chapais, nouveau docteur ès-lettres. Une centaine de convives s'étaient rendus au Club de la Garnison, à Québec. On remarquait particulièrement, outre le héros de la fête, les hon. Flynn, lequel présidait, T.-C. Casgrain, V.-W. Larue, L.-P. Pelletier; l'hon. sénateur Landry; Sir H.-L. Langevin, MM. Félix Carbray, W.-C. Languedoc, M. Châteauvert et M. le Dr Marcotte.

• • •

M. le Dr Olivier Jacques est déménagé. Il demeure maintenant à 10, rue Laframboise, dans la maison précédemment occupée par M. Eusèbe Morin.

• • •

M. W. Nichols, *opérateur* sur le Grand-Tronc, vient d'être nommé *dispatcher* sur la nouvelle ligne U.C.R.

• • •

Le Rév. M. Duhamel, chanoine et curé de la cathédrale, s'embarquait mardi soir pour un voyage en Europe.

• • •

A Soissons, France, le 4 novembre 1899, l'épouse de M. Horace Bernard a mis une fille au monde. M. Bernard demeurait autrefois à S.-Hyacinthe. Il est fils de M. Octave Bernard, autrefois de cette ville et maintenant d'Upton.

Il y a 25 ans

Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a assisté mardi, à Montréal, aux funérailles de Mgr Grivette, secrétaire de la délégation apostolique au Canada.

• • •

Sa Grandeur Mgr O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, était à Saint-Hyacinthe lundi. Son Excellence passa la journée à l'évêché.

• • •

M. le professeur J.-E. Paquin, directeur des études à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe, vient d'apprendre que trois thèses soutenues par lui au *Bishop Normal School* de Toronto lui assurent le titre de lauréat en pédagogie. M. Paquin s'est classé premier de tous les concurrents, obtenant 98.2 p.c. des points. Les juges remarquèrent tout particulièrement la solidité philosophique des travaux soumis par M. Paquin.

M. Gaston Ringuet, avocat de Drummondville, vient d'être nommé conseil du roi. Il est le fils de M. le professeur Léon Ringuet, de cette ville.

• • •

M. Amédée Lacroix sera le président du club l'*Infatigable* pour l'exercice 1924-25. MM. J.-A.-N. Brodeur, Paul Lussier, R.-M. Bourgeois et R. Brouillé seront respectivement vice-président, secrétaire, trésorier et capitaine.

• • •

La Société Philharmonique de cette ville donnera un concert au poste C.K.A.C. de *La Presse*, à Montréal, prochainement. M. le maire de Saint-Hyacinthe parlera à la radio pendant quelques minutes à cette occasion.

Faites ça . . . et vous vivrez !

Quant à moi, je suis déjà répandu en libation, et l'heure de mon départ est proche. J'ai jusqu'au bout combattu le bon combat, poursuivi ma course, gardé la fidélité. Il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne des justes que, lors du grand Jour, me donnera le Seigneur, le Juge, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront attendu sa Manifestation avec amour. (II Tim 4, 6-8)

Pourrons-nous à notre mort dire comme saint Paul: J'ai combattu jusqu'au bout pour le Christ, il ne me reste plus qu'à entrer dans la joie de mon Maître? Voilà pourtant la grande consolation de ceux qui meurent dans le Christ, parce qu'ils ont vécu dans le Christ.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

—:-o-:—

Le rôle d'une Ch. de commerce des jeunes

D'après S. H. le maire Ernest-O. Picard et M. l'échevin Mercure.—A l'occasion de la semaine de recrutement de la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Hyacinthe.

"Le rôle d'une chambre de commerce des jeunes devrait être de coopérer avec les autorités municipales pour favoriser le progrès d'une ville aux points de vue civique, commercial et industriel", disait S. H. le maire Ernest-O. Picard, aux membres de la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Hyacinthe, en remettant à leur président, M. Léo-Paul Robert, la clef du nouveau local que la ville prête à la Jeune chambre, au sous-sol de l'hôtel-de-ville. M. Picard s'attend à ce que la Jeune chambre dresse un inventaire des avantages de notre ville au point de vue industriel et commercial et fasse mieux connaître notre ville des hommes d'affaires de l'extérieur. M. l'échevin Camille Mercure, de son côté, dit que la Jeune chambre doit recruter les jeunes les plus sérieux qui n'en font pas encore partie. Il faut éviter qu'un trop grand nombre de jeunes deviennent membres uniquement à cause des avantages récréatifs mis à leur disposition. Une Chambre des jeunes peut contribuer au progrès d'une ville en intéressant les jeunes à la chose publique, en fournissant des suggestions pratiques et des critiques constructives aux autorités municipales. Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe acceptera toujours avec plaisir les recommandations qui lui seront faites dans un but constructif et dans un esprit de collaboration. La semaine de recrutement de la Chambre de commerce des jeunes commença dimanche matin par une messe à la chapelle des mariages de la cathédrale. Le célébrant était M. l'abbé Maurice Déry, qui prononça un sermon sur "La charité dans une chambre de commerce". Dans l'après-midi, M. J.-L.-F. Hudon présida une séance d'études sur les affaires de la chambre. Lundi soir, M. le notaire André Dumont parla de "La Constitution d'une Chambre de commerce". A l'assemblée générale, tenue mercredi soir, M. Paul-Henri Lavoie, de Montréal, secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province, prononça une courte allocution. Hier soir, les membres firent une visite instructive à l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province.

Intéressant point de droit décidé en cour

Par l'hon. juge Alfred Duranleau.—L'action de M. Roland Lambert contre M. Gérard Bourdeau est accueillie en partie.

Beloeil, 28, (Spéciale)

Le mandataire chargé de vendre des marchandises pour le compte de son mandant, n'est pas personnellement responsable envers lui du prix ou de la valeur des dites marchandises, même s'il néglige ou refuse de rendre compte de son mandat, et que, dans ce dernier cas, le recours réservé au mandant est l'action en reddition de compte.

Cet intéressant point de droit vient d'être décidé par l'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, qui accueille en partie l'action de M. Roland Lambert, fabricant de conserves de Sainte-Angèle-de-Monnoir, en Rouville, et résilie pour l'avenir un contrat d'agence signé avec le défendeur, M. Gérard Bourdeau, de Beloeil, faisant affaires sous le nom de Syndicat des Conserves de l'Est. Mes Jean-Marie Nadeau et André Nadeau, représentaient le demandeur.

Dans cette affaire, le demandeur s'engageait par contrat à vendre toute sa production de conserves par l'entremise du défendeur. Après avoir analysé la preuve soumise le tribunal décide:

"L'action du demandeur a pour base le contrat écrit produit comme pièce P-1. En premier lieu, le demandeur allègue dans sa déclaration (paragraphe 6) qu'"en vertu du dit contrat, le défendeur s'engageait, pour le compte du demandeur, à vendre à commission toute sa production de conserves consistant en blé-d'Inde, tomates et fèves."

"Le demandeur reconnait donc que la dite convention est un contrat d'agence et non un contrat de vente. Cependant, au paragraphe 13 de sa déclaration, le demandeur expose que la somme réclamée $931.61 "dont le défendeur est comptable à l'endroit du demandeur, représente bien le prix et la valeur des marchandises vendues et livrées au défendeur."

"Le défendeur est donc poursuivi comme acheteur et non comme agent du demandeur. Aucune disposition du contrat ne rend le défendeur personnellemet responsable envers le demandeur du prix ou de la valeur des marchandises que le défendeur s'est chargé de vendre pour le compte du demandeur. Le document susdit est clairement un contrat d'egence ordinaire. Or, le mandataire ordinaire, par le fait de son mandat, ne devient pas le débiteur de son mandat, suivant la doctrine et la jurisprudence, est l'action en reddition de compte. Sans doute, le mandant a un recours en résiliation du contrat de mandat lorsque le mandataire en a violé les conditions essentielles ou qu'il a été négligent au cours de sa gestion ou qu'il a outrepassé les pouvoirs que lui donnait l'acte constitutif de son mandat. Ce recours est exercé dans la première partie des conclusions de l'action. Mais nous croyons que cette première conclusion devait être suivie, non pas d'une demande de condamnation en deniers pour le prix de la marchandise, mais d'une réclamation en reddition de compte..."

"L'action du demandeur sera accueillie quant à la demande de résiliation, pour l'avenir, du contrat du mandat, mais sans frais, vu que le défendeur avait déclaré, avant l'action, consentir telle résiliation, et que la demande en reddition de compte aurait dû, faire partie des conclusions de l'action."

Et le juge Duranleau annule le contrat entre les parties réservant au demandeur Lambert tous recours en reddition de compte et en dommages-intérêts. (C. S. No 5176, Saint-Hyacinthe.)

—:-o-:—

Prime de 20 dollars pour succès obtenu dans l'enseignement

Sainte-Rosalie, 28, D.N.C.

La R. S. Saint-Pierre d'Alexandrie, des RR. SS. Saint-Joseph de Sainte-Rosalie, a obtenu une prime de $20 du département de l'Instruction publique, pour succès obtenu dans l'enseignement.

—:-o-:—

M. le notaire Gaston Deslandes, président des anciens élèves

Acton Vale, 28, (Spéciale)

Les anciens élèves du collège S.-André d'Acton ont tenu une réunion ces jours derniers et élu M. le notaire Georges Deslandes au poste de président de leur association pour l'exercice 1949-50. Parmi les autres membres du conseil de direction figurent les noms de MM. Fernand Gagnon, Raoul Blanchard, Yvan Fortier, Frédéric Gauthier, Edmour Gagnon, Armand Brouillette, Jules-P. Marceau, Eugène Charest, Roger Chevanelle, Julien Cournoyer et Emile Gauvin.

Partie de cartes pour les missions, à Upton, le 7 au soir

Upton, 28, (Spéciale)

Une partie de cartes présidée par M. l'abbé Gérard Barbeau, vicaire, aura lieu mercredi soir, 7 décembre, à la salle paroissiale d'Upton. Les recettes iront aux missions. On prévoit une assistance fort nombreuse.

—:-o-:—

M. L. Charpentier, autrefois de cette ville, décédé à 32 ans

M. Léopold Charpentier, autrefois de cette ville, est décédé à l'Ile Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, à l'âge de 32 ans. Outre son épouse, née Marianna Lozeau, il laisse un fils et quatre filles: Jean-Paul; Jacqueline, Lise, Lucie et Francine, de l'Ile Saint-Ignace. Lui survivent également son père et sa mère, M. et Mme Joseph Charpentier, ainsi que quatre frères et deux soeurs: Gérard, Joffre, Candide, Edgar; Mme Jean-Marie Guertin (Marguerite), tous de cette ville, et Mme Jean Belval (Mariette), Montréal. Les funérailles eurent lieu mercredi matin, à l'église de l'Ile Saint-Ignace et l'inhumation se fit au même endroit.

L'Union nationale à la radio

La prochaine causerie politique de l'Union nationale sera prononcée par M. Jacques Auger, fils de feu l'hon. Henry L. Auger, au poste CKAC de Montréal, dimanche soir, 4 décembre, de 7 heures 30 à 7 heures 45.

—:-o-:—

Le mariage de Mlle Thérèse Beauvais à M. Joseph Paquette

S.-Paul d'Abbotsford, 28, D.N.C.

Le mariage de Mlle Thérèse Beauvais, fille de M. et Mme Uldéric Beauvais, à M. Joseph Paquette, fils de M. et Mme Uldéric Paquette, tous de Saint-Paul, fut bénit samedi dernier à l'église paroissiale de S.-Paul, par M. l'abbé H. Messier, de Saint-Pie. M. Beauvais accompagnait sa fille et M. Omer Paquette était le témoin de son frère. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle de la fabrique. Dans le cours de l'après-midi, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis.

M. H. Desnoyers, de Saint-Pie, gagne une montre tirée au sort

Saint-Pie, 28, (Spéciale)

M. H. Desnoyers, de Saint-Pie, est l'heureux gagnant d'une montre offerte en tirage par les Chevaliers de Colomb de Granby, à l'occasion d'une cérémonie d'initiation au 3e degré. Le billet chanceux portait le no 4030. La montre avait été gracieusement fournie par la bijouterie Jodoin.

Gratifications pour succès obtenus à l'école Saint-Mathieu

Beloeil, 28, (Spéciale)

Le R. F. Jean, des Frères Maristes, professeur au cours scientifique, à l'école supérieure Saint-Mathieu, de Beloeil, ainsi que Mlles Fabiana Désautels et Rolande Laporte, institutrices à la même école, recevaient il y a quelques jours une gratification du gouvernement provincial, comme marque d'appréciation pour leur contribution à l'enseignement.

Chez LUCIEN MATHIEU
VENTE de vaisselle de toutes sortes:
ASSIETTES — BOLS — SOUCOUPES — VERRES
COUTEAUX — FOURCHETTES avec
REDUCTION DE 10 à 35%
SPECIAL: Pots de grés
GALLONS

- 3 -	- 5 -	- 10 -	- 15 -
$1.74	$3.25	$6.35	$9.95

SERVICE DE VAISSELLE — 64 morceaux $13.49
SERVICE DE QUALITE — 65 morceaux $15.49
SERVICE DE VAISELLE "Japonais" 22 carats. — pour 6 couverts $14.39
Grande réduction sur TUILES à PLANCHER
(pour le temps des fêtes)
Lucien Mathieu
1, rue CREVIER — LA PROVIDENCE
TEL. 642-R — SAINT-HYACINTHE

WOODHOUSE
Co Ltd.
occupe maintenant son
LOCAL TEMPORAIRE
(Ancien local A. D. Grenier Fils)
à
1074, rue Cascades
TÉL. 1060 SAINT-HYACINTHE

Dr Gabriel Phaneuf
Ex-interne des Hôpitaux
Notre-Dame et Sainte-Justine
1735, RUE GIROUARD
Tél: 2207
1107-J

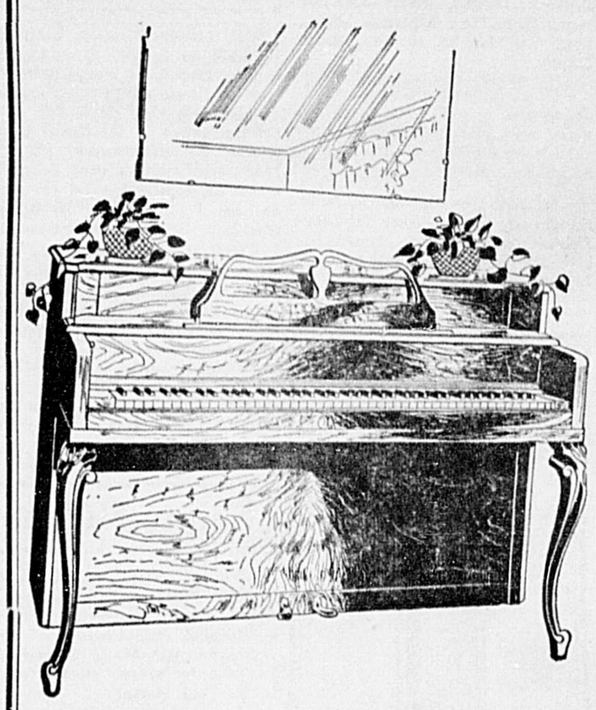
ON DEMANDE
A LOUER
Espace pour bureau ou salle d'échantillons, au centre de la ville.
M. Pontbriand
356, rue Notre-Dame
Granby

Pour vos cadeaux des fêtes, dans la lingerie pour dames et enfants, et pour fournitures de maison, consultez
Madame
J.-P. Blanchard
21, rue Saint-Augustin
Tél. 2322-J
La Providence

Provost & Légaré
Marchands de fourrures
Réparations générales
Spécialité: manteaux faits sur mesures.
Ovrage garanti
2024, rue Laframboise
Saint-Hyacinthe
Tél. 1530-M

VENTE et REPARATION
des clavigraphes
ROYAL
et mimiographes
SPEED-O-PRINT
ainsi que stencils et
tous accessoires
Hébert Typewriter
Enrg.
Tél. 210
1440, Cascades
Saint-Hyacinthe jno

A louer
possession immédiate
ENTREPOT AVEC BUREAU
ancien local de
Saint-Hyacinthe Transport
750 pieds de superficie
Porte de garage: 9 pieds x 13
S'adresser à
FRANÇOIS JETTÉ
905, avenue Després,
Saint-Hyacinthe
Tél. 546 jno

Pour les Fêtes,
un PIANO égaye le foyer

et c'est chez
VICTOR MARTIN
1140, rue Cascades Tél. 1768-W
Saint-Hyacinthe
Grand choix de pianos neufs et usagés
Pianos à queue — Pianos automatiques
SOLOVOX, adoptable à n'importe lequel piano
Nous sommes AGENT EXCLUSIF des PIANOS: Mason & Risch, Willis & Co. Archambault, etc... etc...
VOUS ÊTES INVITÉS À VISITER NOTRE SALLE D'EXPOSITION DE PIANOS
••
50 pianos à votre disposition, sur le plancher
AVANT D'ACHETER, VENEZ NOUS VOIR.

NOËL et le JOUR de L'AN EN FAMILLE !

OFFREZ COMME CADEAU UN BILLET DE CHEMIN DE FER
Rien ne fera plus plaisir à un membre absent de votre famille que de passer Noël ou le Jour de l'An au foyer. Offrez-lui comme cadeau un billet de chemin de fer payé d'avance.
Tout agent du Pacifique Canadien fournira les tarifs spéciaux et se chargera de la livraison.
Pacifique Canadien

Spécial pour décembre
En payant comptant vous économiserez 10%
CHEZ Arthur Ledoux Enr.
PAUL CHARBONNEAU, PROP.
1645, rue Cascades Tél. 10 Saint-Hyacinthe
Dépositaire des MONTRES

• Fontaine • Gladstone
• Elco • Longines
• Marvin • Recta
• • •

Bagues à diamant
• Blue River • Bridal Wreath
• Blue Blosson • True Love

NOUVELLES DE LA RÉGION

Saint-Jude

—Une réunion de famille eut lieu ces jours derniers chez M. et Mme Donat Saint-Jean, de Saint-Jude. Etaient présents à la fête: M. et Mme Robert Forcier, Saint-Marcel, et leurs enfants Jean, Serge, Viola et Danielle; Mme Jean-Baptiste Lamoureux, Saint-Jude; Mlles Fernande, d'Ottawa, et Jeannette S.-Jean, La Providence, près de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Léoda Parent, de Saint-Valérien, et leur fillette Micheline, chez M. et Mme Léo Cormier, à Saint-Jude.

—M. et Mme Elphège Charbonneau, Saint-Barnabé, ainsi que Lise étaient chez M. Orédor Charbonneau, de Saint-Jude.

—M. et Mme Gracia Gaumont, Saint-Hyacinthe, ainsi que Mireille, chez M. et Mme Omer Charbonneau.

—M. et Mme Réal Lemay, de l'Abord-à-Plouffe, chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Lemay, ainsi que chez M. et Mme Ernest Lemay.

—M. et Mme Emile Chartier, S.-Jude, ainsi que d'autres parents et amis, sont allés prendre le dîner chez M. et Mme Omer Lemieux, de Saint-Lambert.

—M. Jean-Guy Labossière, Saint-Hyacinthe, employé chez M. Ubald Lalime, directeur de funérailles, chez ses parents, M. et Mme Ovila Labossière, de Saint-Jude.

Milton

—La semaine dernière, les RR. SS. de l'Immaculée-Conception passaient dans les familles et visitaient toutes les écoles pour recueillir des oboles pour leurs oeuvres.

—M. et Mme Germain Lincourt et leur fillette, Murielle, étaient de passage à Roxton Pond, chez M. Alphonse Lincourt.

—M. et Mme Joseph Brunelle, de L'Ange Gardien, visitaient M. et Mme Barthélémi Desroches, dimanche dernier.

—M. et Mme David Brunelle recevaient dernièrement M. et Mme Josaphat Roy, Mlle Lorraine Roy et M. Marcel Brunelle, de Thetford Mines; M. et Mme Henri Lagimonière, Mlles Réjeanne et Rita Lagimonière, de Granby, et M. Michel Lebrun, de Sainte-Cécile de Milton.

Saint-Pie

Mlle Liliane Bernard, institutrice à l'école no 9, de Saint-Pie, pour l'année 1948-49, et actuellement titulaire de l'école no 4, de Saint-Paul d'Abbotsford, vient de se voir décerner une prime de $20 par le Département de l'Instruction publique, pour succès obenu dans l'enseignement. La gratification lui fut accordée par l'entremise de M. l'inspecteur J.-A. Girard, de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Régina Deslandes, autrefois de Saint-Pie, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 74 ans. La défunte laisse deux frères: MM. Napoléon Deslandes, Saint-Pie, et Henri, Montréal. La dépouille fut exposée aux salons mortuaires *Despars et Petit* et les funérailles eurent lieu lundi matin à l'église paroissiale de Saint-Pie.

Sainte-Hélène

—Prompt rétablissement à Mme Camille Fontaine, née Rose-Anne Boyce, qui fut transportée d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, par M. le docteur A.-J. Langelier et opérée aussitôt par M. le Dr Paul Morin.

—Mme Maurice Picard, autrefois Mlle Georgette Pion, vient de recevoir du département de l'Instruction publique une gratification de $20 pour succès dans l'enseignement au cours de l'année dernière, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-V. Gagnon, d'Acton Vale.

—La population de Sainte-Hélène de Bagot, telle que déterminée par l'abbé C.-E. Hétu, curé, lors de la le dernier recensement fait par M. visite paroissiale est de 259 familles, formant une population de 1078 âmes, dont 818 communiants et 160 non-communiants.

—M. et Mme Georges Pion ont rendu visite à une de leur fille en communauté chez les RR. SS. Dominicaines du Rosaire, aux Trois-Rivières, et sont aussi allées chez M. et Mme Urbain Archambault, de Shawinigan Falls.

—En visite, chez M. et Mme Roméo Déry, MM. et Mmes Alphonse et Lionel Déry de Longueuil.

—M. et Mme Jean-Luc Goulet, de Sainte-Geneviève, chez Mme A. Goulet.

—M. et Mme Albany Archambault, de Montréal, en visite chez M. Vincent Lalime.

—M. Ludovic Petit et ses enfants Simonne, Florence et Lorraine Petit, de Waterbury, Conn., et M. et Mme Léo Girard, de Saint-Liboire, chez M. Ludger Petit.

—M. et Mme Gilles Fontaine, de Montréal, chez M. et Mme Roland Fontaine.

—Mlles Thérèse Beaudoin, institutrice à Hemmingford, et Jacqueline Beaudoin, de Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Ernest Beaudoin.

—M. et Mme Bernard Gareau, de Saint-Jérôme, chez M. Alcide Brodeur.

—M. et Mme Henri Desrosiers, de Saint-Eugène, chez M. et Mme Armand Rajotte.

—MM. et Mmes Gilbert Vandal, de Saint-Simon de Bagot; Léon Campbell, de Saint-Dominique; ainsi que M. Maurice Daigle, de Hamilton; et Mlle Jeanne d'Arc Daigle, de Granby; se sont rendus chez M. et Mme Léopold Daigle.

—M. et Mme Arthur Laurion, de Drummondville, chez M. et Mme Eugène Joubert.

—M. et Mme Roland Bisaillon, de passage chez des parents à Sainte-Madeleine.

—MM. et Mmes Georges et Lucien Hébert et Mlle Cécile Hébert se sont rendus à Montréal, à l'occasion du décès de Mme Ernest Larocque.

—M. Marcel Paré, accompagné du Dr Gérard Sylvestre, de Drummondville, ont rendu visite à M. Gabriel Paré, au Collège d'agriculture de Sainte-Martine.

—M. et Mme Rosaire Lemonde et Mlle Lucie Daigle, chez M. et Mme Gérard Gauthier, de Saint-Nicéphore.

—Une réunion des Dames de S.-Anne eut lieu ces jours derniers.

—Les institutrices de la paroisse se sont rendues à Upton, lundi dernier, pour prendre part à une conférence des institutrices du district.

—M. Lucien Laplante a fait l'ouverture d'une petite cordonnerie dans notre village.

—Mme Wilfrid Messier et son fils Henri-Paul ainsi que MM. et Mmes Camille et Maurice Messier ont rendu visite à des parents de Montréal.

Saint-Paul

M. et Mme Omer Massé, née Pauline Borduas, sont les heureux parents d'un fils, né à l'Hôpital Saint-Joseph de Granby, et qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Odoildas-Louis. Parrain et marraine, M. Odoildas Massé et Mme Albertine Massé, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Pierre Casgrain et leur fille, Mlle Fleur-Ange Casgrain, de L'Ange-Gardien, ainsi que M. et Mme Ival Paquette et leur fille, Mlle Gisèle Paquette, de Sainte-Brigide, sont venus dimanche dernier chez M. Hervé Paquette.

—Dimanche dernier, après la grand-messe, il y eut réunion des Dames de Sainte-Anne, au cours de laquelle eurent lieu les élections et le nouveau bureau de direction se compose comme suit: présidente, Mme Emile Larose; 1ère vice-présidente, Mme Victor Auger; 2ème vice-présidente, Mme Alfred Dufresne; secrétaire, Mme Laurence McGale. Les conseillères sont Mmes Ovila Ménard, Pierre Gaudreau, Roméo Côté, Rémi St-Jean, Pierre Benoit, Rodrigue Robert, Emmanuel Senay, Richard Daigneault et Albert Duclos. Les infirmières sont Mmes Aimé Ménard et Raymond Paquette. Les sacristines sont Mmes Antonio Ménard et Aimé Langlois.

L'Ange Gardien

—Mlle Fleur-Ange Casgrain vient de recevoir du département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. C. Guilé, inspecteur pour la paroisse, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement.

—Les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception ont fait cette semaine leur visite annuelle pour recueillir aumônes et abonnements au Précurseur.

—Ces jours derniers, Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, rendait visite à M. le curé G.-A. Phaneuf.

Saint-Liboire

—Mlle Rita Gagnon, institutrice de Saint-Liboire vient de recevoir une gratification de vingt dollars du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. J.-A. Girard, inspecteur des écoles, pour succès dans l'enseignement.

Saint-Nazaire

—M. et Mme Clovis Benoît née Thérèse Pelletier, ont enrichi leur foyer d'une fille baptisée sous les noms de Marie-France-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Pelletier, grands-parents. Porteuse, Mlle Flore Pelletier, tante du bébé.

—M. et Mme Ulric Gendron, et leurs enfants de Saint-Herménégide, visitaient, dimanche dernier, M. Ovila Dufault.

—Dans notre salle paroissiale, samedi soir, un drame en cinq actes, intitulé "Les larmes d'une mère", sera représenté par les gens du cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, de Wickham. Vous êtes tous cordialement invités à assister à cette soirée.

Saint-Denis

M. Omer Gariépy est de retour d'un voyage d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Joseph L'Heureux, de Mainville. Il visita également des parents à Woonsocket, Fitchburg, Worcester, Gardner et Boston.

—Un libéra a été chanté lundi, dans l'église paroissiale, pour le repos de l'âme de Mme Narcisse Beauchamp, née Alice Plante, décédée à Sorel, à l'âge de 41 ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Denis. Originaire de cette paroisse, elle était fille de M. et Mme Joseph Plante, décédés.

Saint-Rémi

M. et Mme Paul Lauzon, née Thérèse Bédard, de Laprairie, sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Laure-Diane-Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Bédard (Laure Lanctôt), de Saint-Rémi, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Suzanne Bédard, tante de l'enfant.

—Le 20 novembre, en l'église paroissiale, a été baptisé Joseph-Lionel-Michel, enfant de M. et Mme Lucien Santoire, née Léda Lefebvre. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Lefebvre, née Aline Riendeau, oncle et tante de l'enfant.

—Samedi, le 12 novembre, fut bé-

Saint-Simon

—Mlle Irène Fournier, institutrice de Saint-Simon, enseignant actuellement à Saint-Hilaire, a reçu du Département de l'Instruction publique, une prime de $20 pour succès obtenu dans l'enseignement. C'est par l'entremise de M. J.-A. Girard, inspecteur d'écoles de St-Hyacinthe, que la gratification fut accordée.

ni le mariage de M. Clément Lacombe, fils de Simon Lacombe et de Clémentine Filion, à Mlle Jeanne d'Arc Oligny, fille de M. Albert Oligny et de Rosanna Rougeau.

GOÛTEZ les délicieux breuvages La France



"Crème Soda", "Root-Beer" "Fraises", "Orange", "Cola"

embouteillés par

Gaston La France

de "Embouteillage Idéal"

2185, rue Papineau • Tél. 218

Pour votre proteciton, chaque bouteille est inspectée, lavée et stérilisée par des moyens scientifiques.

Comment J'Ai Triomphé D'Une Vive Démangeaison

La Prescription D. D. D., du Dr. Dennis fut, pour moi, la source extraordinaire d'un soulagement rapide. Ce médicament liquide pur, rafraîchissant et universellement connu, adoucit et calme promptement les démangeaisons cruelles causées par l'eczéma, les boutons, les dartres, le pied d'athlète et les autres affections de la peau. Pas graisseux, il ne tache pas. Bouteille d'essai 35c. La première application arrête la démangeaison la plus vive, sinon votre argent vous est remis. Demandez dès maintenant à votre pharmacien la Prescription D. D. D.

OLYMPENE

Unique Après LE SPORT OU ACTIVITÉS D'ATHLÈTES



Chez tous les pharmaciens

0-17F



Cigarettes de Virginie Sportsman

Roulées dans du papier IMPERMÉABLE

Plus agréables . . . parce que plus douces.

LE MEILLEUR TABAC QUE VOUS AYEZ JAMAIS ROULÉ



TABAC À CIGARETTES!

Player's

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES CIGARETTES VOUS OFFRE LE MEILLEUR TABAC À CIGARETTES AU CANADA

"C'EST LE TABAC QUI COMPTE"



Tout le monde aime recevoir un APPAREIL ÉLECTRIQUE

On a un si beau choix d'appareils électriques actuellement que la question des cadeaux est facilement reglée. Mais c'est maintenant qu'il faut les acheter — pendant qu'ils sont nombreux et variés!

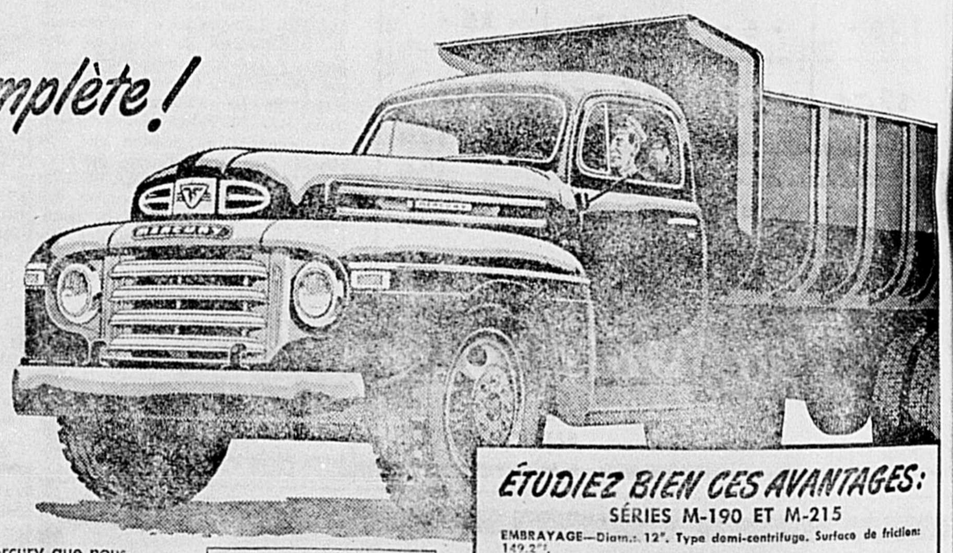
Fers à repasser	$ 5.45 et plus
Grille-pain	5.95 et plus
Malaxeurs	48.75
Radios	29.95 et plus
Horloges	6.50 et plus
Silex	10.70 et plus
Couvertures	37.50 et plus

"Appartenant à ceux qu'elle sert" SOUTHERN POWER CANADA

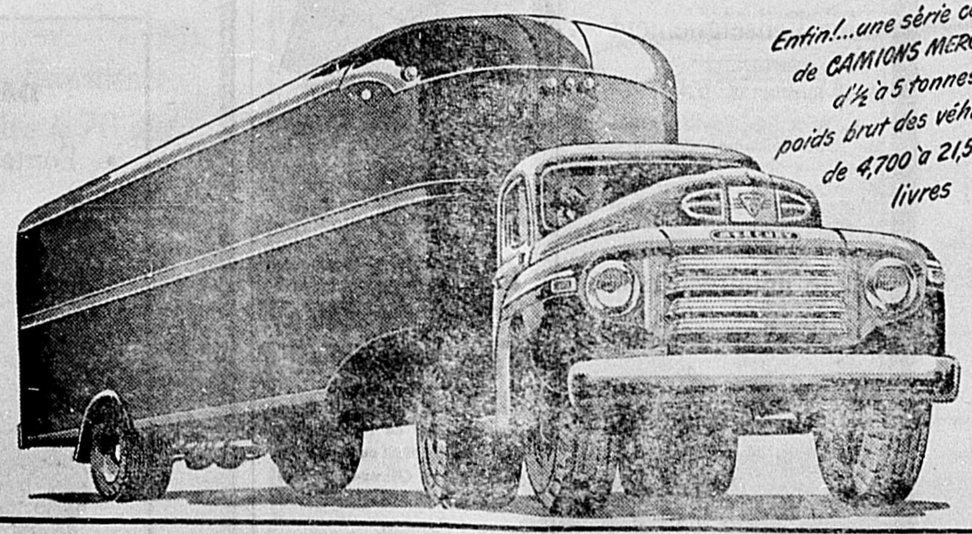
D'½ à 5 tonnes, la série est complète!

2 NOUVEAUX

CAMIONS MERCURY



Deux nouveaux groupes—M-190 et M-125—viennent d'être ajoutés à la série des camions Mercury. Fabriqués au Canada, ces modèles de 4 et 5 tonnes sont plus puissants et plus robustes que tous les autres. Ils sauront résister aux efforts et tensions des tâches les plus rudes. Ce sont les plus gros, les plus résistants, les plus solides de tous les camions Mercury que nous ayons jamais fabriqués et vous y trouverez un maximum de durabilité, d'économie et de précision mécanique. Le plus proche dépositaire des camions Mercury s'empressera de vous renseigner complètement à ce sujet.



Enfin!...une série complète de CAMIONS MERCURY, d'½ à 5 tonnes— poids brut des véhicules: de 4,700 à 21,500 livres

7 GROUPES D'½ À 5 TONNES



ÉTUDIEZ BIEN CES AVANTAGES:

SÉRIES M-190 ET M-215

EMBRAYAGE—Diam.: 12". Type demi-centrifuge. Surface de friction: 149.2".

BOÎTE DE (5) VITESSES—Pont AR *Super-Quadrax* dans les M-215 et *Quadrax* hypoïde dans les M-190.

ARMATURE du type à double cannelure. Longerons de 9" x 3" x 0.25", avec renforts cannelés intégrants.

FREINS—AV: 16" x 2½", et AR: 15" x 5", dans les M-190; 16" x 5" dans les M-215. Surface de la garniture: 441" (M-190), et 485" (M-215). Freins pneumatiques facultatifs (M-215).



Le plus gros moteur (de camion) Mercury jamais fabriqué

Moteur (de camion) Mercury de 145 CV, à 8 cylindres en V. Couple: 255 l.-p. à 1800 tpm. Cylindrée: 337". C'est le plus gros moteur de camion Mercury qui ait jamais été fabriqué.

DIVISION "MERCURY-LINCOLN-METEOR"
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

BIENVENU AUTOMOBILES ENR.

Dépositaire Mercury, Lincoln et Meteor

2850, RUE DESSAULLES — TÉL. 1618-W

NOUVELLES DE LA RÉGION

Dunham

Récemment, M. Bernard Laguë, fils de M. et Mme Rodolphe Laguë, de Dunham, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Rose Plourde, de Saint-Grégoire.

A cette occasion, l'autel et le chœur étaient décorés des plus belles fleurs de la saison.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception au club Bellerive à Iberville, réunissant un grand nombre de parents et d'amis; ensuite les mariés partirent pour un voyage à Hull et Ottawa, où ils visitèrent les édifices du Parlement.

A leur retour de voyage, il y eut réception chez les parents du marié, M. et Mme R. Laguë, de Dunham.

M. et Mme Bernard Laguë iront demeurer à Saint-Jean.

—Premiers de classe pour le mois d'octobre au couvent des Soeurs Saint-Joseph.

10e année, Bernadette Barsalou, 93 p.c.; 9e, Madeleine Piette, 79; 8e, Robert Cardinal, 88; Jeannine Tétreault, 80; 7e, Marcel Barsalou, 71; Antoine Barsalou, 70; 6e, Lise Therrien, 84.5; 5e, Lucie Malenfant, 76; Roger Daniel, 76.

Ste-Victoire

—Mlle Suzanne Dufault, institutrice à l'école no 5, rang Rhimbault, vient d'obtenir du département de l'Instruction publique, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement pour l'année 1948-49.

—M. Edmond Chapdelaine, décédé à Montréal, et inhumé dans notre paroisse.

Jeudi le 24, a eu lieu dans notre église un libera et l'inhumation au cimetière paroissial de M. Edmond Chapdelaine, époux de Ida Thibault, décédé à Montréal, à l'âge de 47 ans.

—Les RR. Soeurs Grises de Sorel ont fait leur quête annuelle dans notre paroisse ces jours derniers.

—Plusieurs personnes de cette paroisse ont assisté à une réunion de la Société Coopérative Avicole, tenue à Saint-Damase, la semaine dernière.

Saint-Eugène

Baptêmes:

—Marie-Aline-France, fille de M. et Mme Adélard Rondeau fils, née ne, M. et Mme Irénée Péloquin, Léonie Péloquin. Parrain et marraioncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Conrad Péloquin, tante de l'enfant.

—Mlle Jeannine Fafard, institutrice à l'école no 4, rang Brodeur, a mérité à sa deuxième année de classe seulement, la prime accordée par le Gouvernement, soit un chèque de $20.

—Ces jours derniers est décédé à l'âge de 45 ans après une courte maladie à l'Hôpital Saint-Charles, M. Conrad Foisy, employé du C.N.R. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Conrad Foisy, née Marie-Ange Plante, un garçon, Réal et une fille, Marielle, de Saint-Eugène, son père M. Théophile Foisy, de S.-Rosalie, quatre frères: Ovide, de Montréal, Alcide, de Saint-Hyacinthe, Léonard et Omer, de Sainte-Rosalie, trois soeurs: Mme Antonio Houle, (Emma), de Saint-Hyacinthe, Mme Raymond Côté (Eva), de S.-Rosalie, Mme Jean-Louis Papineau (Jeanne), de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu à Saint-Eugène de Granham. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joyal, curé de la paroisse, lequel chanta aussi le service avec comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés G. Leblanc, vicaire à Saint-Germain et J. Descôteaux, curé à Saint-Edmond.

Les porteurs du corps étaient MM. Albert Cloutier, Alexandre Fréchette, Michel Larose, Paul Cardin, Léon Lemoine et Léonard Auger.

La quête fut faite par M. Louis Bibeau et M. Henri Généreux. La ligue du Sacré-Coeur, drapeau en tête, vint au devant du corps.

Saint-Aimé

—M. et Mme Jean-Louis Lassonde née Jeanne Langlois, sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie-Jeanne-Louise. Parrain et marraine, M. Alphonse Langlois et Flore Régis, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Amédée Plouffe font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Bernadette-Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Ayotte, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Guilmette, tante.

—Une soixantaine d'anciennes se réunissaient à leur Alma Mater lundi soir dernier pour la traditionnelle partie de cartes, organisée à l'occasion de leur fête patronale. Après la distribution des prix, un goûter fut servi par les élèves de l'Ecole Ménagère.

—Une trentaine de personnes de Saint-Aimé se sont rendues à Sorel, samedi soir pour assister à une partie d'huîtres à laquelle prenait part M. Bernard Gagné, député de Richelieu.

—Mlle Jeanne d'Arc Fontaine, g.m., de Québec, a passé une semaine chez M. et Mme Arthur Lanoie.

—M. et Mme Antonio Dupré, leur fille Jacqueline, des Etats-Unis, étaient de passage chez M. et Mme Norbert Mathieu et Mlle Dolorès Dupré ces jours derniers.

Contrecoeur

La semaine dernière, à l'occasion du troisième anniversaire de la petite Ginette Cormier, ses parents lui organisèrent une petite fête très intime. Etaient présents: M. et Mme Roland Duval, Mlles Gabrielle Duval et Jeannine Fecteau. On lui offrit une magnifique petite bague avec pierre de naissance; sans doute que la petite Ginette fut très contente et se souviendra longemps, malgré son jeune âge, de cet heureux anniversaire.

—Dimanche, nous avions le plaisir d'avoir avec nous M. l'abbé J.-A. Lajeunesse, ancien curé de Contrecoeur, maintenant à sa retraite.

—Le 16 novembre, est décédé, à l'âge de 64 ans, M. François de Sales Gervais, époux de Berthe Bigras.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois soeurs: Mme Rose Gervais, Mme Armand Lalumière (Aline) et Soeur Marie Rosita (Berthe); un frère: M. Eucher Gervais. Ses neveux et nièces: M. Armand Lalumière, Mme Jean Archambault (Ginette), Mme Roger Lanouette (Léna), Berthe, Rachel et Hélène Lalumière; MM. Edmand, Gilles, Guy et Pierre Gervais et Mme Hubert Lanouette (Denise), Mme Eliane Tétrault. Son beau-frère: M. Armand Lalumière, sa belle-soeur, Mme veuve Gaston Gervais.

Le cortège funèbre était précédé du drapeau des Chevaliers de Colomb porté par MM. Alfred Champagne et Laurier Quintal.

Quatre landaus de fleurs précédaient les deux drapeaux.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père Marie Denys Le Cléach, curé de la paroisse St-Laurent du Fleuve.

Un premier service fut chanté daas la chapelle St-Laurent par le Rév. Père Le Cléach assisté de MM. les abbés Alexandre Corbeil et Irené Jetté, comme diacre et sous-diacre. Un second service fut chanté dans l'église paroissiale de Contrecoeur par Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, assisté de M. l'abbé J.-A. Lajeunesse. Les diacre et sous-diacre d'office furent M. l'abbé Adrien Berthiaume, P.S.S., et M. l'abbé I. Jetté, vicaire. Les diacre d'honneur étaient le Rév. Père Marie Denys Le Cléach et M. l'abbé Alexandre Corbeil.

Les porteurs étaient MM. Jean Archambault, Roger Lanouette, Gilles Gervais, Edmond Gervais, Guy Gervais et Armand Lalumière, tous des neveux du défunt.

Porteurs d'honneur: Me Gérard Cournoyer, député fédéral, M. Edgar Genest, gérant de la Cie Molson, Dr S. Frappier, M. Frank Lévesque, M. Paul Gauthier, notaire, Jos-E. Chaput, M. Lucien Lachapelle, M. Joseph Papin.

La quête fut faite par Me Gérard Cournoyer, député fédéral des comtés Richelieu-Verchères, et par Me Gérard Delâge, aviseur légal de l'Association des Hôteliers de la Province de Québec.

La chorale exécuta la messe de Pérosi et MM. Fagnan et H. Lanouette chantèrent "Le Crucifix" de Gabriel Fauré.

Sherrington

Mme Arcade Payant, MM. Zénon et Henri Payant, M. et Mme Philippe Payant, M. et Mme Josaphat Rémillard, M. et Mme Grégoire Rémillard, Mme Maurice Rémillard, tous de cette localité, sont allés samedi, le 19 novembre, assister aux funérailles de M. Arsène Pierre, décédé à Saint-Luc.

—Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à M. Modeste Gibeau, de Napierville, qui est arrivé dans notre localité pour y demeurer.

—M. et Mme Léopold Long et leurs enfants, Thérèse, Lise, Maurice et Gabrielle, de Montréal, en visite dimanche dernier chez MM. Albert Payant et Eugène Turcotte.

Saint-Jude

—M. l'abbé Antonio Richard bénisait samedi dans la plus stricte intimité le mariage de Mlle Rose-Eglantine Labossière à M. Orédor Charbonneau, de Saint-Jude. Après la réception religieuse, il y eut vin servi chez le marié. Les nouveaux époux partirent pour voyage. A leur retour, ils habiteront Saint-Jude.

—M. et Mme Bernard Bourassa, née Simone Larivière, font part à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Doria Larivière, grands-parents; porteuse, Mlle Lucille Larivière, tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Paul Sigouin, de Montréal, étaient de passage chez M. et Mme Victor Ménard, de Saint-Jude.

—Mlle Estelle D'Aragon, de Montréal, employée au bureau du *Canadien National* était de passage chez ses parents en fin de semaine, chez M. et Mme Rodolphe D'Aragon, de Saint-Jude.

—Mlle Huguette Leblanc, qui était en promenade chez M. et Mme Ernest L'Heureux, vient de repartir pour aller voir ses parents dans le Bas de Québec.

—Mlle Denise Cloutier a reçu par l'entremise de M. l'inspecteur Lafond, une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Chambly-Bassin

A Chambly-Bassin, le 12 novembre, a été baptisé Joseph, Rosario, Julien, Daniel, né le 10 novembre à l'hôpital de Verdun, enfant de M. Julien Carangi et de Raymonde Vandal. Le parrain a été M. Rosario Boisvert et la marraine, Gracia Carangi, oncle et tante de l'enfant.

—A Chambly-Bassin, le 20 novembre, a été baptisé Joseph-Rolland-Alain, né le 12 novembre à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Gérard Brisebois et de Rita Trudeau. Le parrain a été M. Joseph-Raoul Brisebois, de Montréal, et la marraine, Yvonne Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

—Club de Bridge. Voici le résultat disputé le 12 novembre dernier:

NORD-SUD

1—M. Christian Lapalme
M. Paul Duguay
2—M. Joseph Héroux
M. Ulderic Tremblay

a égalisé avec Mme E. Mongeon et M. J.-L. Dupras.

EST-OUEST

1—Mme R. Moquin
Mme A. Frappier
2—Mme S. P. Smith
Mme E.-J. Bérubé.

Acton Vale

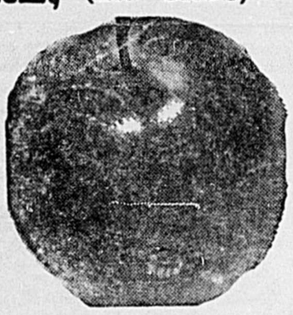
—A M. et Mme Louis Plante née Gabrielle Roy, de Montréal, est née une fille, baptisée Marie-Carmen-Ginette. Parrain, M. Yvon Roy; marraine, Mlle Carmen Robert. Porteuse, Mme William Pelletier, arrière-grand'mère du bébé.

Upton

—Chez M. Omer Chartier, MM. Rémi Séguin, de Montréal; Frédéric Guérin, Acton Vale; Wilfrid Chartier, Saint-Théodore d'Acton; M. et Mme Aimé Guérin et leurs fils Léo et Bernard, Saint-Jean d'Iberville.

À VENDRE, (EN GROS)

POMMES DE CHOIX



FAMEUSE et Mc INTOSH

PAUL BEAUDRY

22, rue Sainte-Anne Tél. 783 La Providence

NARINES EMBARRASSÉES PAR LE RHUME



Soulagez vite les malaises dûs au rhume: enchifrènement, fièvre, mal de tête, douleurs musculaires, paresse digestive. Les Bromo Quinine Cold Tablets agissent en une nuit . . . Ce remède contient de la quinine et *six* autres éléments qui combattent les malaises dûs au rhume.

Economisez . . . en achetant le grand format

PRENEZ DES **BROMO QUININE** COLD TABLETS

UN PRODUIT DE THE GROVE LABORATORIES INC.

LE DERNIER CRI EN FAIT D'ÉQUIPEMENT DE PATINAGE C·C·M·



Que vous patiniez pour vous divertir — pour mériter l'honneur tant convoité de jouer sur l'équipe de hockey — pour devenir maître dans l'art du patinage de fantaisie — pour remporter une coupe pour patinage de vitesse — vous constaterez que votre style est meilleur avec des Equipements Appareillés C.C.M. pour Patinage.

Car le patinage, ainsi que vous le savez, est une question d'équilibre. Or l'équilibre, dans les Equipements Appareillés C.C.M., est obtenu par un appareillage soigné des patins quant au poids, à la portée sur la glace et au rayon. Les lames sont identiques et les plaques des talons, de la même hauteur. Chaque paire de Patins C.C.M. soigneusement appareillés est rivetée précisément à la position qui convient sur une paire de Chaussures C.C.M. pour Patins.

Cet appareillage précis — le fruit d'années d'expérience — est votre assurance que les Equipements Appareillés C.C.M. sont le dernier cri en fait d'Equipement de Patinage. Il y a des prix et des modèles qui conviennent à tous les âges.

L'équilibre est important aussi pour les bâtons de hockey. Les Bâtons de Hockey Laminés C.C.M. ont été perfectionnés de façon à être solides, résistants aux chocs et résilients, des qualités qui résultent en un bâton de hockey bien équilibré, facile à manier — celui que préfère un bon compteur.



ÉQUIPEMENTS APPAREILLÉS C·C·M· POUR PATINAGE

M. ROUSSEAU
AVOCAT
1325, rue GIROUARD
TEL. 822
Saint-Hyacinthe

Clément Désautels
détaillant autorisé des
Produits
FAMILEX
604, rue Concorde Tél. 633
Saint-Hyacinthe

FOURRURES
Ceux qui préfèrent la qualité, l'obtiennent toujours chez
Omer Desmarais
sans qu'il leur en coûte plus cher.
Une visite est sollicitée
1045, rue LAFRAMBOISE
Tél. 1431-J
Saint-Hyacinthe

À VENDRE
Poêles usagés
réparés à neuf
et à prix d'aubaine.
aussi
Réparations générales de toutes marques de poêles sur le marché.
Adressez-vous à
W. Landry
Magasin Bélanger
(en face du poste de police)
1220, rue Des Cascades
Tel. 21
Saint-Hyacinthe



LIBRAIRIE
Emile Solis & Fils Enr.

Quartier général pour vos achats de CARTES pour toutes occasions.

Nous avons le plus grand choix de CARTES pour Noël et le Nouvel An

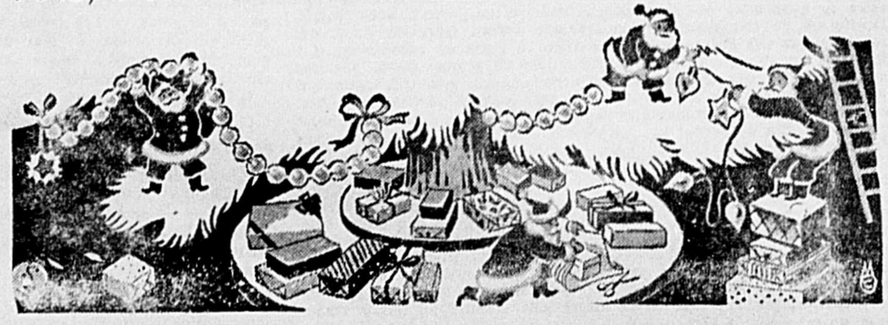
...

JEUX et JOUETS de toutes sortes

PLUMES-FONTAINE de toutes marques

CADEAUX
Articles importés de France pour crèches de NOËL

LIBRAIRIE
Emile Solis & Fils Enr.
1440, RUE CASCADES TÉL. 210



TEL. 95

ERNEST-J CHARTIER

Bois et Charbon

HUILE À CHAUFFAGE

SAINT-HYACINTHE

1000, rue SAINTE-MARIE

Vues et Revues sur les SPORTS



par CLAUDE SAVARY

LA LIGUE DE LA RIVE SUD EST BIEN BALANCEE

S'il faut se baser sur les résultats des premières joutes de la ligue Rive Sud, du dévoué président Crépeau de Sorel, on pourrait constater que la ligue est très balancée et que la lutte entre les quatre clubs, Pierreville, Saint-Hyacinthe, Sorel et Verchères sera longue et dure au cours de l'année 1949-50. A moins de changements radicaux, chez certains clubs, nous avouons franchement qu'il est très difficile de prédire à l'avance qui sortira vainqueur. Le Saint-Hyacinthe du gérant Oscar Aubuchon, nouveau club dans la ligue, a prouvé qu'il sera très puissant et dangereux lorsqu'il est allé vaincre le Pierreville à Sorel, mardi le 22 pour remporter sa première victoire de la saison. Notre club a perdu de chauds duels contre Pierreville 4 à 3, lors de l'ouverture et 4 à 2, dimanche contre le Sorel. De plus, notre club attend toujours l'arrivée de l'habile compteur Bob Young, du club Canadair. Le cas de ce joueur est encore entre les mains de la Q.A.H.A. et s'il peut obtenir la permission de cette organisation et il se joindra aux Saints, qui alors deviendront de dangereux candidats au championnat. La défensive de notre club est formidable et avec un peu plus de puissance à l'offensive les Saints remporteront plusieurs victoires. Le Pierreville a fait l'acquisition de deux nouveaux joueurs d'arrière-garde, les frères Gauthier des Trois-Rivières et ce club, qui a remporté le championnat de la ligue l'hiver dernier, est de nouveau le favori pour l'emporter. Les Gauthier sont deux *solides gaillards de plus de 6 pieds et pesant dans* les 175 livres; ils sont rapides et doués d'un bel esprit combatif. Le Verchères compte sur les Renaud, dans les buts, André Perron et Bobby Carragher principalement, tandis que le Sorel est puissant avec des étoiles telles que Richard, Forget, Gagné, Guimond, Thuot, etc. Il est toutefois encore trop tôt, évidemment, pour tenter le moindre pronostique mais d'ici quelques semaines nous aurons une meilleure idée de la valeur de chacun.

ENCOURAGEMENT NECESSAIRE DES AMATEURS

Les assistances des joutes aux parties locales sont très faibles et à moins que la population sportive maskoutaine ne s'en donne le mot, afin d'assister plus nombreux aux joutes, nous nous demandons ce qu'il adviendra de notre club. Le gérant d'affaires Laurent Soly a travaillé sans relâche depuis le début de la saison afin de former une forte équipe qui nous représente très bien dans le circuit de la Rive Sud et mérite certes beaucoup plus des amateurs locaux. Comme vous le savez, il en coûte très cher à un gérant de former une bonne équipe et qu'il faut l'entier appui de la population pour réussir. Les amateurs qui ont assisté aux joutes locales vous diront sans doute que le calibre de jeu présenté à l'aréna cet hiver est très intéressant, puisque tous les clubs du circuit sont à peu près de force égale et alignent des joueurs en majorité de calibre senior "B". Il est bien regrettable de constater que quelque 700 à 800 personnes assistent aux joutes locales depuis le début et c'est aux supporteurs indécis que nous adressons ces lignes comme un appel à venir encourager les Saints, qui alignent plusieurs joueurs locaux dans le chemin de la victoire. Encore une fois, nous vous demandons pour le bien sportif du club, que "Chaque amateur se fasse un devoir personnel de soutenir 100% le promoteur Laurent Soly en allant encourager les joueurs aux joutes locales. Plus que jamais, le club a besoin de cette aide et d'un commun accord, nous sommes convaincus que les gens répondront à l'appel en se rendant en très grand nombre à la joute Verchères vs Saint-Hyacinthe. dimanche prochain à l'aréna locale.

POTINS A LA CARTE DE LA RIVE SUD

Brodeur impressionne de plus en plus dans la cage des Saints par son magnifique sang froid à bloquer les lancers rivaux... Mario Blanchard et René Loiselle jouent du très bon hockey à la défense... Noël Tremblay prend beaucoup de temps à recouvrer sa forme d'antan tandis que "Candy" Pothier brille d'un vif éclat... Le seul trio qui produit est la ligne formée de Malo-Hébert-Bouchard... Les deux derniers sont scientifiques et savent très bien alimenter le jeune mais très rapide Malo, un produit local, de passes parfaites... Marcel Bouchard est le dynamo de l'offensive de notre club... Denis Gazaille et Beauregard se livrent un beau duel pour le choix de la meilleure recrue de l'année... Chaque club de la rive Sud aligne une forte ligne d'attaque; Saint-Hyacinthe compte sur Bouchard-Hébert-Malo; Pierreville: Matte-Savary-Gravel; Sorel: Richard-Forget-Paul; Verchères: Carragher-Newton-André Perron... Dimanche dernier, à Sorel, les clubs Vercheres et Pierreville ont annulé 6 à 6... Le club Pierreville a fait un beau ralliement à la troisième reprise en comptant 4 buts consécutifs... Après a joute, un sportif de Sorel, M. Matton, impressionne par la belle combativité du club Pierreville, au cours de la joute, donna un souper en l'honneur des joueurs à l'Hôtel Sorel... Outre les joueurs et leurs épouses, on remarquait à la table d'honneur, MM. Dannis et Latour, co-propriétaire de l'arena de Sorel, M. Matton, organisateur de la fête et echevin de Sorel, A. Tanguay, chef de police de Sorel, Benny Lasalle, directeur de la ligue Junior, M. Bibeau, représentant de la bière Boswell, qui a fourni gratuitement la bière et plusieurs autres... Ce souper fut un réel succès et tous les joueurs du Pierreville tiennent à remercier publiquement M. Matton pour son beau geste sportif... La joute Sorel vs Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, était radiodiffusée par le poste CJSO, de Sorel, et l'annonceur était nul autre que le très populaire Gaston Auclair... Un foudroyant lancer d'André Perron a blessé l'arrière-garde George Deschêneaux à la cheville dimanche dernier.

UN PEU DE TOUT

Le Canadien Junior, non le National, est le club à battre dans la course au championnat junior. Billy Reay a une équipe lourde, rapide et agressive. Par contre le National de Butch Bouchard a joué peu souvent et trop irrégulièrement pour connaître sa réelle valeur. Selon notre jeune idole Roland Rousseau, quelques joueurs-étoiles jouent seulement sur réputation et ne fournissent pas leur tenue de l'hiver dernier.. Le meilleur joueur d'avenir de toute la ligue Junior actuellement est Jean Béliveau, centre des Citadelles de Québec; il mesure six pieds, pèse 190 livres, possède un solide coup de patin et un bon lancer, joue avec tête et sait se signaler autant à l'attaque que sur la défense... Réal Jacques, un produit local, s'améliore de plus en plus avec le Royal Junior et dimanche dernier, il a réussi deux buts contre le fort club Canadien... Réal forme le meilleur trio de son club avec Hreniuk et Picard... Gilles Dubé ne joue pas souvent avec les Canadiens, seulement il demeurera avec les Habitants quand il le voudra, car, il a signé un contrat à l'effet qu'il ne peut être envoyé dans les ligues mineures à moins qu'il y consente... Gilles peut briller dans la N.H.L. si Dick Irvin le faisait jouer régulièrement et avec un centre qui peut passer la rondelle non seulement à l'aile droite mais à l'aile gauche aussi... Prenez le cas de Normand Dussault; ce dernier ne jouait qu'une fois par ci par là et ne faisait rien qui vaille, mais voilà que maintenant Normand est envoyé plus souvent qu'à son tour dans la mêlée et comme résultat il se distingue... Ce serait la même chose avec Dubé, qui est combatif, scientifique, rapide, etc., c'est-à-dire qui a toutes les qualités requises pour briller dans la N.H.L... Howie Morenz Jr. auquel on prévoyait un bel avenir dans le hockey quand il a débuté avec le Canadien junior il y a huit ans, n'a même pu faire le saut avec le Valleyfield... Morenz ne portera donc jamais l'uniforme de son regretté père... Frank Valois, frère de René, qui fut receveur des Saints, est actuellement à Paris où récemment il a fait face au champion Henri Deglane dans la grande finale disputée au Palais des Sports devant 20,000 personnes... Joe DiMaggio, qui vient de célébrer son 35e anniversaire de naissance prétend qu'il peut encore jouer durant trois ans avec les Yankees. Il a également ajouté que la position de gérant ne l'intéressait pas... Quelle sera la réaction des clubs de la Provinciale? L'une des causes du succès de la Pro-Provinciale de baseball est le fait qu'elle groupait des clubs jouant dans des villes peu éloignées l'une de l'autre, ainsi les amateurs pouvaient accompagner leurs joueurs à l'extérieur et ainsi stimulaient l'intérêt et l'enthousiasme. Il est bien beau d'aligner des clubs américains, mais on se demande dans plusieurs milieux quelle sera la réaction des clubs à la proposition du président d'accepter dans les cadres du circuit des clubs aussi éloignés que ceux de Plattsburg et de Burlington... Ces adhésions ne représentent, sans doute pas que des désavantages. Il serait certes intéressant comme le faisait remarquer un confrère de Granby, Paul Stuart de voir une équipe de Montréal faire partie de la ligue... Dans ce cas, lorsque les Royaux joueraient à l'étranger, on pourrait peut-être attirer de 10,000 à 15,000 spectateurs, car, il est certain que l'on aimerait voir à l'oeuvre un aussi grand nombre de joueurs de la Province... De toute façon, la ligue Provinciale, en faisant partie du baseball organisé nous réserve beaucoup d'agréables surprises. D'après Danny Gardella, ex-voltigeur des Cubs de Drummondville, les magnats de baseball ne connaissent pas grand chose... Cet excentrique joueur de baseball se prépare en vue de la saison d'entrainement des Cardinaux de Saint-Louis en faisant de la culture physique... La réplique de Gardella à la critique de certains propriétaires des clubs majeurs contre le sport du lever des poids, pour les joueurs fut la suivante: "Bah! Que connaissent-ils à ce propos?" Jean-Paul Gladu est installé en troisième place des compteurs de la ligue Américaine avec un total de 27 points, soit 14 francs buts et 13 assistances... Il est sur un pied d'égalité avec Kelwin Burnett, ex-Sherbrookois... Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme A. Gladu, mère des deux célèbres joueurs de hockey Fernand et Jean-Paul, qui est actuellement hospitalisée à l'Hôpital Saint-Charles...

JEUNE HOMME de 25 ans et plus:
Pourquoi passer votre vie à **LOUER** vos services,
quand vous pouvez être propriétaire et **VENDRE** vos services?
Demandez une entrevue avec le Représentant de
LA SAUVEGARDE, Ass.-Vie
LEO MARTEL, gérant
455, ave HOTEL-DIEU — TEL. 92 — SAINT-HYACINTHE

Championnat de ballon volant au Régiment

Le Comité des Sports du Régiment avait organisé une ligue de Volley Ball (Ballon volant) et lundi soir eut lieu l'engagement final entre l'Equipe des officiers et celles des sergents.

Le lieutenant colonel Robert Hamel, E.D., commandant, présenta la coupe, emblème du championnat au capitaine de l'équipe victorieuse et souhaita bonne chance, lors des prochains concours, à l'équipe perdante, qui, malgré son beau jeu, n'a pu réussir à faire fléchir les vainqueurs.

La première joute fut très contestée et le jeu fut vite. Dans la deuxième, les Officiers se sont ralliés pour gagner cette fois par le score 21-12.

Pour la deuxième joute qui accorda la coupe aux Sergents, ceux-ci prirent une avance assez marquée dès le départ pour dépasser le score des Officiers. Les Officiers ont augmenté leur score pour enfin céder dans les derniers instants avec la faible marge de 5 points.

Sergents	22	12	21
Officiers	20	21	15

N.B.—Il y a aussi un tournoi de Ping-Pong et de Badmington qui bat son plein. Plusieurs sont déjà en lice pour concourir au championnat le 5 décembre. L'on se demande toujours qui de l'un ou de l'autre jeu remportera la coupe!

—:-o-:—

Pierreville triomphe 7-3 jeudi à Sorel

Gerry "Sinatra" Gravel réussit à compter 4 points pour le Pierreville.—Savary compte deux fois et décroche deux assistances. — Deux nouveaux joueurs de défense pour le Pierreville.

Le "Red Rock" de Pierreville, champion de la ligue Rive Sud l'hiver dernier, a joué en grand champion jeudi soir dernier, pour vaincre décisivement le club Sorel au compte de 7 à 3. La ligne formée de Gravel-Savary-Matte a dirigé l'offensive du Pierreville en prenant part à 5 des sept points de leur club. Gravel, pour sa part, obtint quatre francs buts et mérita une assistance, Savary y alla de deux buts et deux assistances tandis que Matte décrocha deux assistances. Le Pierreville était renforci à l'arrière-garde par l'acquisition de deux nouveaux joueurs de Trois-Rivières, les frères Gauthier, qui sont deux solides gaillards, n'ayant pas froid aux yeux.

La rencontre

Claude Savary compta le seul but de la première reprise après 12.04, lorsqu'il intercepta une passe de Gerry Gravel. Dans la session médiane, Richard, sur une passe de Roger Paul, égala le compte 1 à 1 après 5.17, mais 3 minutes plus tard, Gerry Gravel compta sur des passes de Matte et Savary pour redonner une avance d'un but au Pierreville. Au dernier engagement, Thuot prit Bélisle par défaut après seulement 0.42 secondes de jeu pour égaliser le compte 2 à 2. Gravel porta de nouveau le Pierreville en avant, en déjouant Donatchey, mais le centre Roger Paul, sur des passes de Thuot et Richard, égala une dernière fois les chances du Sorel. Par la suite, des buts de Savary, Cabana et Gravel assurèrent une victoire décisive au Pierreville.

L'ailier droit Gerry Gravel, du Pierreville, fut le héros de cette brillante victoire du Pierreville, en comptant à lui seul quatre francs buts en plus de mériter une assistance. Son copain de ligne, Savary, y alla de deux francs buts et deux assistances; Claude réussit à compter le but victorieux... Bélisle afficha une tenue digne d'éloges dans la cage des vainqueurs, bien qu'il fut très bien protégé par ses joueurs de défense... Roland Lemire, capitaine du Pierreville, ne prit pas part à la joute... Les frères Gauthier, qui en étaient à leur début pour le Pierreville, impressionnèrent la foule par leur brillante tenue à la ligne bleue.

Voici l'alignement et le sommaire de cette joute:

SOREL—Buts: Donatchey; défenses: Thuot et Marchand; centre, Gagné; ailes: Guimond et David; subst: Renaud, Bessette, Forget, Paul, Richard, Plouffe, Charbonneau et Doiron.

PIERREVILLE—Buts: Bélisle; défenses: Bonneville et Descheneaux; centre: Cardin; ailes: Poirier et Crépeau; subst: J. Gauthier, P. Gauthier, Savary, Gravel, Matte, Cabana, Tardif, Dorais.

Première période
1—Pierreville: Savary (Gravel, Matte) 12.04
Punitions: Gravel, Guimond.

Deuxième période
2—Sorel: Richard (Paul) 5.17
3—Pierreville: Gravel (Savary, Matte) 8.12
Punitions: P. Gauthier, Paul, Gravel et J. Gauthier.

Troisième période
4—Sorel: Thuot (Guimond, Marchand) 0.42
5—Pierreville: Gravel 3.48
6—Sorel: Paul (Thuot, Richard) 7.25
7—Pierreville: Savary (Descheneaux) 13.55
8—Pierreville: Cabana (Tardif) 14.15
9—Pierreville: Gravel (Descheneaux) 18.10
10—Pierreville: Gravel (Savary, P. Gauthier) 18.20
Punition: aucune.

S.-Hyacinthe recevra la visite du club Verchères, dimanche prochain à 2 heures et 30 à l'aréna

Mardi, le 6 décembre, nos porte-couleurs se rendront à Sorel afin d'y visiter ce club.—Pierreville vs Sorel dimanche, et Pierreville vs Verchères, jeudi, le 8.—Occasion pour notre club de s'approcher de la première place.

Les Saints de Saint-Hyacinthe du gérant Oscar Aubuchon auront une belle occasion de diminuer l'avance des leaders de la ligue Rive Sud au cours de la semaine lorsqu'ils feront face au fameux club Verchères, dimanche à l'aréna locale, puis au Sorel, à cet endroit, mardi soir prochain. Deux autres joutes seront disputées dans notre ligue au cours de la semaine et elles mettront aux prises, les clubs Pierreville et Sorel, dimanche et Pierreville vs Verchères, jeudi soir; ces deux dernières rencontres auront lieu à l'aréna de Sorel. Si les performances des pratiques de la semaine veulent dire quelque chose, les Saints devraient remporter deux victoires et ainsi ils se rapprocheraient des leaders.

Le Verchères ici dimanche:

Dimanche prochain à 2.30 heures, les Saints recevront la visite du club Verchères. Ce dernier club est sous la tutelle de Harmon, un ex-joueur de hockey sénior. On remarque sur l'alignement du Verchères des joueurs bien connus dans notre ville, ayant déjà joué dans la défunte ligue Provinciale et j'ai nommé, Jean-Paul Renaud, ex-cerbère des Saints, André Perron, ex-joueur du Lachine et du Saint-François de Sherbrooke, Bobby Carragher, Bobby Newton, etc. A date, cette saison, le club Verchères a donné beaucoup de fil à retordre aux autres clubs du circuit et le gérant Harmon compte bien que son club va l'emporter sur les Saints. De son côté, Oscar Aubuchon a fait pratiquer ses hommes deux fois cette semaine, et il a promis une victoire de son club sur le Verchères pour dimanche. Il se peut que quelques changements soient apportés sur les lignes d'avants de notre club; seul le trio Malo-Bouchard-Hébert, qui a fait tout le travail offensif du club depuis le début restera intact. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse assiste à cette joute pour encourager nos vaillants porte-couleurs à la victoire.

Une excursion pour Sorel, mardi soir prochain:

Une excursion par autobus est organisée par le club de hockey pour tous les amateurs de hockey qui voudront assister à la joute Saint-Hyacinthe vs Sorel, mardi soir prochain à l'aréna de Sorel. Le prix d'admission est minime. Encore une fois, amateurs de hockey, ne manquez pas d'assister très nombreux à la joute Verchères vs Saint-Hyacinthe, à l'aréna locale dimanche prochain, joute qui promet d'être chaudement disputée.

Les 10 meilleurs

	J.	B	A	Pts	Pun.
1—Savary, P'ville	4	5	5	10	4
2—Richard, Sorel	3	4	5	9	2
3—Bouchard, S.-H.	3	6	2	8	2
4—Gravel, P'ville	4	5	3	8	14
5—Perron A., Ver.	2	5	2	7	2
6—Paul, Sorel	3	3	4	7	4
7—Descheneaux, Pierreville	4	2	5	7	2
8—Thuot, Sorel	3	3	3	6	x
9—Forget, Sorel	3	2	4	6	4
10—Carragher, Ver.	2	1	5	6	2

Joutes du 27 novembre comprises.

—:-o-:—

Le hockey de la semaine

Jeudi, le 24 novembre
Sorel 3 Pierreville 7
Dimanche, le 27 novembre
Sorel 4 Saint-Hyacinthe 2
Verchères 6 Pierreville 6

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Tot.
1—Pierreville	4	2	1	5
2—Sorel	3	2	1	4
3—S.-Hyacinthe	3	1	2	2
4—Verchères	2	0	1	1

Parties de mardi et jeudi non comprises.

PROCHAINES RENCONTRES
Dimanche, le 4 décembre
Pierreville vs Sorel
Verchères vs S.-Hyacinthe
Mardi, le 6 décembre
S.-Hyacinthe vs Sorel
Jeudi, le 8 décembre
Pierreville vs Verchères

—:-o-:—

Remerciements des Black Hawks Jr

La direction des Black Hawks Jr tient cette semaine à remercier tous les sportsmen de cette ville pour leur magnifique souscription au club pour cette saison 1949-1950, soit en mettant leurs annonces dans le programme-souvenir, soit pour leurs dons en argent ou de toutes autres manières que ce soit. Voici la liste de ces noms: Hon. Sénateur T.-D. Bouchard, M. Jos. Fontaine, M.P., M. E.-J. Chartier, M.P.P., les échevins MM. Lucien Larivée, E.-A. Gendron, Eugène Payan, Camille Mercure, les avocats Philippe Pothier, C.R., Guy Morin, C.R., Maurice Rousseau, et les marchands, MM. Lucien Leblanc, Lucien Laliverté, A. et D. Grenier, Blanchard et Lorange, François Jetté, Emile Gaucher, C.-O. Lussier, Léo Théroux, L. Baillargeon, D. Lapalme, J.-P. Quintal, J.-W. Blier, Aurèle Gaudet, René St-Pierre, Dr Jules Morin, P. Philie, Marcel Brousseau, Wilfrid Dupont, A. et R. Lussier, C.T.M., dont M. R. Gagnon est gérant, G. Robert, Conrad Sicotte, L. Viens, J.-A. Pinard, Irenée Choquette, Zéphirin Roy, Ledoux et Ledoux, J.-A. Lussier, J.-Bruno Messier, Guy Rousseau, L. Bélanger, Auger et Gaucher, Langelier et Patenaude, J.-W. Stébenne, Yamaska Garments, A. Larose, A. St-Amand, Donahue Corp., L.-M. Morin, J. Tanguay, D. Cordeau, Théo. Gauthier, M.-O. David, René Beaudry, Victor Martin, L.-P. Bergeron, Ubald Lalime, Omer Desmarais, Maurice Brodeur, La Radio Maskoutaine, Adrien Bernard, Raoul Lassonde, David Morgan. A tous ces généreux donateurs, nos sincères remerciements de la part des joueurs et de la direction des Black Hawks Junior "B", de Saint-Hyacinthe.

S.-Hyacinthe baisse pavillon 7-6, mardi

Les vainqueurs comptent le but victorieux 4 minutes avant la fin.—Malo est le meilleur des Saints.—M. Blanchard ne joue pas.

Le club Verchères a remporté difficilement la victoire au compte de 7-6 contre les Saints de Saint-Hyacinthe, mardi soir dernier, à l'aréna de Sorel. Le diminutif Bobby Newton a été l'étoile no 1 des vainqueurs en réussissant le tour du chapeau, dont le but victorieux 4 minutes avant la fin des hostilités. Malo, des Saints, joua une très belle partie et fut choisi la deuxième étoile.

La première période se termina au compte de 1 à 1. Dans la session médiane, le Verchères y alla de 4 points contre un seul pour les Saints mais dans le dernier engagement, les Saints opérèrent un superbe ralliement pour égaler le compte 6 à 6, mais avec encore 4 minutes de jeu, le centre Bobby Newton s'avéra le héros du Verchères en comptant le but victorieux. Mario n'a pu prendre part à la joute, étant retenu au lit par une forte grippe.

Voici l'alignement et le sommaire de cette joute.

VERCHERES—Buts: Renaud; défenses: Coupal et Trempe; centre, Brodeur; ailes: R. Perron et Désautels; subst: Carragher, Newton, A. Perron, Bissonnette, Chicoine et Forcier.

ST-HYA.—Buts: Brodeur; défenses: Tremblay et Loiselle; centre, Desnoyers; ailes: Gazaille et Beauregard; subst: Bouchard, Hébert, Malo, B. Blanchard, Vermeersch, Pothier et Caron.

Première période
1—Verchères: Newton (A. Perron, Carragher) 8.50
2—St-Hya: Desnoyers 9.14
Punitions: Roy, Bouchard et N. Tremblay.

Deuxième période
3—St-Hya: Bouchard (Desnoyers) 1.15
4—Verchères: A. Perron (Newton) 5.06
5—Verchères: Carragher (Désautels) 6.17
6—Verchères: Forcier (Chicoine) 13.17
7—Verchères: Chicoine (Forcier).
Punitions: Desnoyers, Turcotte.

Troisième période
8—St-Hya: Loiselle 3.44
9—Verchères: Newton (A. Perron, Carragher) 6.55
10—St-Hya: Hébert 11.10
11—St-Hya: Tremblay (Gazaille, Bouchard) 14.09
12—St-Hya: Malo (Beauregard, Gazaille) 16.00
13—Verchères: Newton (Carragher, R. Perron) 16.40
Punitions: Tremblay et Brodeur.

—:-o-:—

Avis

Comme la Cie National Breweries Ltd a décidé de diviser ses agences, M. Jetté restant représentant de la Cie Dow à S.-Hyacinthe, le Club de quilles connu sous le nom de Black Horse Breweries portera désormais le nom de Dow Breweries.

Avez-vous goûté à la Frontenac Blue "la saveur d'autrefois"?
LES BRASSERIES FRONTENAC, LIMITÉE, MONTRÉAL
Brasseurs de la bière blonde Frontenac Blue Label — à "la saveur d'autrefois".

Dans la classe MIXTE



Les Maskoutains, du capitaine R. Cusson, ont remporté une victoire de 4 à 0 aux dépens du Taxi 310 pour ainsi monter en première place de la section "A" sur un pied d'égalité avec le studio Hébert qui a dû baisser pavillon 3 à 1 aux mains du Léo Trudel.

Dans les autres joutes au programme, le Hervé Chabot a difficilement triomphé du Lucien Bélanger 3 à 1 alors que l'étoile individuelle fut le capitaine du Chabot, R. Maynard, qui a réussi un triple de 457; le Restaurant Chez Maurice a triomphé 3 à 1 de la Bijouterie Godbout et P. Gazaille roula un triple de 415; enfin dans les deux dernières rencontres, les clubs Black Horse Breweries et Liqueurs Lafrance ainsi que la Pharmacie Paul Lanctôt et la Donahue Corporation ont annulé 2 à 2; ces deux dernières rencontres furent chaudement disputées et le résultat fut décidé qu'au dernier joueur en lice.

Les records à date:

CHEZ LES HOMMES:

Le plus haut simple fut réussi par M. Labossière soit 200.

Le plus haut triple fut roulé par M. Labossière, soit 462.

CHEZ LES DAMES:

Le plus haut simple fut joué par Mlle Morrow, soit 162.

Le plus haut triple fut roulé par Mlle Morrow, soit 382.

POSITION DES EQUIPES
SECTION "A"

	Pts
1—Studio Hébert	29
2—Les Maskoutains	29
3—Black Horse Breweries	28
4—Nettoyeur Lucien Bélanger	25
5—Pharmacie Lanctôt	14
6—Taxi 310	13

SECTION "B"

1—Liqueur Lafrance	27
2—Confection Léo Trudel	24
3—Restaurant Chez Maurice	22
4—Quick Lunch Chabot	21
5—Donahue Corporation	17
6—Bijouterie Godbout	13

Voici le sommaire de ces rencontres:

TAXI 310

Handicap 111, A. Cordeau 275, Dummy 180, J. Tanguay 338, H. Gervais 287, R. Turcot 430, totaux 1651.

LES MASKOUTAINS

R. Dubé 399, R. Beauregard 318, H. Charbonneau 332, H. Gagnon 352, R. Cusson 399, totaux 1800.

LEO TRUDEL

J.-G. Halley 382, L. Cordeau 377, L. Morrow 450, J. Morin 309, O. Girouard 424, totaux 1942.

STUDIO HEBERT

Handicap 30, C. Mongeau 424, C. Petit 261, M. Petit 313, J. Lecomte 283, H.-P. Maranda 368, totaux 1684.

LUCIEN BELANGER

G. Beauchamp 410, R. Bédard 320, N. Lamothe 405, T. Petit 281, F. Blier 395, totaux 1811.

QUICK LUNCH CHABOT

Handicap 51, M. Beaudoin 442, Dummy 207, R. Brodeur 361, R. Phaneuf 327, R. Maynard 457, totaux 1845.

CHEZ MAURICE

Handicap 30, A. Masse 355, Y. Houle 283, O. Houle 363, V. Beauregard 234, P. Gazaille 415, totaux 1680.

BIJOUTERIE GODBOUT

R. Frappier 377, L. Auger 219, M. Frappier 382, G. Frappier 295, A. Gagnon 340, totaux 1613.

BLACK HORSE BREWERIES

B. Lamontagne 327, T. Comtois 334, A. Provost 450, Y. Nault 339, B. Paquin 448, totaux 1898.

LIQUEUR LAFRANCE

Handicap 117, T. Simboli 354, M. Morrow 382, L. Daigneault 369, P. Cournoyer 306, M. Labossière 462, totaux 1990.

PHARMACIE LANCTOT

Handicap 51, M. Larin 281, Mme Larin 233, M. Bourdeau 386, Mme Bourdeau 261, M. Comtois 358, totaux 1570.

DONAHUE CORPORATION

J.-P. Brousseau 367, M. Gendron 244, F. Choquette 344, L. Rochefort 219, L. Chabot 382, totaux 1554.



Nous reconnaissons **l'Etoile** ...de la semaine

C'est un concitoyen de notre ville, qui porte présentement les couleurs du fort club Saint-François de Sherbrooke, qui obtient cette semaine l'honneur d'être choisi l'Etoile de la semaine... Il s'agit, vous l'avez sans doute deviné de l'ailier droit et prolifique compteur FERNAND GLADU... En effet, au cours de la de semaine, notre as maskoutain a joué un rôle de premier plan dans les deux victoires de son club aux dépens du Ottawa au compte de 3 à 2, samedi soir au du Québec, dimanche 6-3. Tout d'abord, samedi soir à Ottawa, Fernand a joué quelque 30 minutes sur la glace étant appelé par son gérant à "checker" les punitions en plus de jouer sur deux lignes. D'après les rapports il fut l'étoile no 1, réussissant le premier but de son club en plus d'obtenir une assistance sur le but victorieux. A Sherbrooke, dimanche, Fernand mérita une autre assistance pour briller de nouveau. Donc, encore une fois *nous* reconnaissons l'Etoile de la semaine, le jeune ailier droit



FERNAND GLADU

Fernand Gladu du Saint-François de Sherbrooke.

N.B.—Une mention honorable va au joueur Gerry Gravel, qui a compté quatre buts lors d'une joute récente de la ligue de la Rive Sud, contre le Sorel, et à Jean-Paul Gladu, frère de Fernand, qui continue à mener les compteurs de son club les Flyers de St-Louis.

DONAT BOUCHARD
Peintre décorateur
Entreprises intérieures et extérieures
Magasin de quincaillerie, peinture et tapisserie.
1108, rue CASCADES — TEL. 1895- M— SAINT-HYACINTHE



Le Père Noël viendra-t-il cette année?

Bébé lui demande anxieusement: "maman, le Père Noël viendra-t-il cette année?" Son fils lui demande: "Je pourrai aller à l'université, l'automne prochain?" Sa fille la supplie: "Dis, je voudrais une robe neuve pour le bal?"

C'est maman maintenant qui doit prendre seule ces décisions. Comme elle est heureuse de pouvoir dire "oui!", grâce aux polices d'assurance Crown Life, que papa avait prises afin que sa famille ne manque jamais de rien! Combien elle lui est reconnaissante d'avoir compris l'importance vitale d'une assurance-vie!

Demandez à un représentant de la Crown Life de vous aider à assurer la sécurité de votre famille.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE
Fondée en 1900 — Siège Social Toronto

HONORÉ LEDUC, ARTHUR MESSIER,
GEORGES CAOUETTE,
ELPHÈGE DESGROSEILLIERS,
AGENTS GÉNÉRAUX, SAINT-HYACINTHE
ROLAND COMTOIS, agent général, Beloeil Station
RENÉ PELLETIER, C.L.U., gérant de division, Montréal

Maintenant OUVERT
PAT'S MEN SPORTSWEAR
PAT POTHIER, PROP.
448, rue Sainte-Anne (Voisin cordonnerie Moreau) (Prés Cascades)
...
Mercerie pour Hommes
Fameux chapeaux Biltmore
...
SPÉCIALITÉ:
HABITS SUR MESURE
confectionnés par ERNIE & DON,
fameux tailleurs Montréalais
TIRAGE, LE 31 JANVIER 1950
Avec chaque achat d'un dollar, vous recevrez un coupon vous donnant droit au TIRAGE d'un HABIT FAIT SUR MESURES.

SOREL A DIFFICILLEMENT RAISON DES SAINTS

Sensationnelle tenue du gardien de buts Donatchey, du club Sorel

"Peanut" Richard réussit le "truc du chapeau" pour les visiteurs. — Malo et Bouchard comptent les buts des Saints.—Joute fort goûtée des amateurs locaux. — Nos joueurs sont toutefois fort malchanceux devant les filets rivaux.

Le club Sorel a triomphé difficillement des Saints de Saint-Hyacinthe au compte de 4 à 2, dimanche dernier, pour ainsi passer en deuxième place de la ligue de hockey de la Rive Sud. Les visiteurs ont été plus opportunistes devant les filets adverses, ce qui a tout simplement fait la différence de la victoire. Plus de 1,500 spectateurs ont été témoins de cette joute rapide et dénuée de rudesse. La première étoile de la joute va sans contredit au gardien de buts Donatchey, du club Sorel, qui a accompli des prestiges dans sa cage, frustant les locaux de plusieurs points certains; les deux autres étoiles vont respectivement à Richard, du club Sorel et Bouchard, du Saint-Hyacinthe. Le premier pour avoir réussi le truc du chapeau, battant à lui seul les Saints et le deuxième pour avoir réussi un but en plus de jouer une partie colossale tant à l'offensive qu'à la défensive.

La rencontre:

Le club Sorel, dirigé par Gagné, a compté le seul but de la première reprise lorsque le diminutif "Peanut" Richard a intercepté une passe parfaite de Roland Forget devant la cage de Brodeur pour ensuite loger le disque derrière ce dernier grâce à un haut lancer dans le coin du filet. Aucune punition ne fut décernée au cours de cette période initiale bien que les joueurs appliquèrent une dure mise en échec. Donatchey fit des arrêts miraculeux sur des lancers de Bouchard, Malo, Vermeersch qui arrivèrent seuls devant lui. Dans la session médiane, le club Sorel a porté le compte 2 à 0 en sa faveur grâce à Richard, qui réussit son deuxième but de la joute, sur des passes de Roger Paul et Roland Forget après 19.40 minutes de jeu. Tremblay, Loiselle et Paul décrochèrent des punitions dans cette reprise. Encore une fois, nos porte-couleurs furent impuissants devant la cage rivale manquant de précision dans leurs lancers. Dans la dernière reprise, nos porte-couleurs opérèrent un magnifique ralliement comptant deux buts consécutifs pour ainsi égaler le compte 2 à 2. Au début de cette troisième reprise, nos joueurs affichèrent une tenue combative à l'extrême et leurs efforts furent finalement récompensés lorsque Malo sur une passe de Blanchard et Bouchard sur une passe de Hébert déjouèrent tour à tour Donatchey sur un magnifique jeu de puissance. Une punition à Caron ralentit quelque peu l'élan de nos joueurs et après le retour de ce dernier, Roland Forget sur une belle passe de Richard compta ce qui devait être le but victorieux après 13.50 minutes. Les visiteurs comptèrent un autre but lorsque Richard y alla de son troisième point de la joute après 18.24 minutes de jeu.

Ici et là:

Le trio Forget-Paul-Richard s'est avéré un trio fort effectif en comptant les quatre points de leur club. Richard y est allé de trois buts et une assistance, Roland Forget, d'un but et trois assistances et le centre Roger Paul de deux assistances.—Donatchey, cerbère des visiteurs, a démontré une fois de plus qu'il sera certes un des meilleurs cerbères du circuit sinon le meilleur, en bloquant pas moins de 29 lancers dont plusieurs fort dangereux... Le trio Hébert-Malo-Bouchard des locaux est le seul à produire et il faudra certes trouver au gérant Oscar Aubuchon une autre ligne capable de produire s'il veut l'emporter... Nos joueurs sont formidables à la défensive, mais il faut compter des buts pour l'emporter et une seule ligne ne peut suffire indéfiniment.

Voici les alignements et le sommaire de cette joute:

SOREL: Buts: Donatchey; défenses: Renaud et Bessette; centre: Paul; ailes: Forget et Richard; subts: Thuot, Marchand, Gagné, Guimond, David, Plouffe, Charbonneau et Doiron.

S.-HYACINTHE: Buts: Brodeur; défenses: M. Blanchard et Loiselle; centre: Desnoyers; ailes: Gazaille et Beauregard; subts: Malo, Hébert, Bouchard, Pothier, Tremblay, Caron, Vermeersch, Moreau et Bibeau.

Les arbitres étaient P. M. Raymond et Morrow.

PREMIERE PERIODE

1—Sorel: Richard (Forget) 4.59
Punition: Aucune.

DEUXIEME PERIODE

2—Sorel: Richard (Forget, Paul) 19.40
Punitions: Tremblay, Loiselle et Paul.

TROISIEME PERIODE

3—S.-Hyacinthe: Malo, (M. Blanchard) 9.50
4—S.-Hyacinthe: Bouchard (Hébert) 10.39
5—Sorel: Forget (Richard) 13.50
6—Sorel: Richard (Forget, Paul) 18.24
Punitions: Donatchey, Caron.

Le S.-Joseph annule 3 - 3 avec le S.-Pie, samedi

Lors d'une partie chaudement disputée à l'aréna locale, samedi soir dernier, les clubs St-Joseph et St-Pie ont annulé au compte de 3 à 3.

Gilles Blier, du St-Joseph, s'est avéré le héros de son club en comptant le but égalisateur, alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu dans le dernier engagement. Les buts du St-Pie furent comptés par Denette, J. Charron et J. Tétreault, tandis que pour l'équipe locale, "Fa" Blier, A. Vetilleux et Gilles Blier furent les compteurs.

Voici le sommaire de cette joute.

Première période

1—St-Joseph: Fa: Blier (Frère Doris) 1.30
2—St-Pie: Denette 2.50
3—St-Pie: J. Charron (Foisy) 10.25
Punition: G. Blier.

Deuxième période

4—St-Joseph: A. Veilleux 8.15
Punitions: Jacques et Courchesnes.

Troisième période

5—St-Pie: J. Tétreault 5.00
6—St-Joseph: G. Blier (F. Blier) 17.05
Punition: aucune.

—:-o-:—

Joute nulle entre Verchères et Pierreville

Le Verchères prend une avance de 5-0, mais la combative équipe Pierreville accomplit un "come-back" pour réussir à égaler le compte 6 à 6. —A. Perron compte 4 buts pour Verchères.

Les clubs Pierreville et Verchères ont annulé au compte de 6 à 6, dimanche dernier à l'aréna de Sorel, lors d'une joute régulière de la ligue de hockey de la Rive Sud, devant une forte assistance de plus de 2,500 spectateurs. André Perron a réussi quatre points pour le Verchères pour mener l'attaque de ce club tandis que Dorais a réussi deux buts pour le Red Rock de Pierreville.

Le Verchères a compté le seul but de la première reprise lorsqu'André Perron, sur un lancer foudroyant de la ligne bleue a pris par surprise Bélisle; Chicoine a décroché une assistance sur ce but. Quatre punitions mineures ont été imposées par les arbitres Shore et Moreau, soit à A. Perron, Dorais, Savary et Trempe. Dans la session médiane, le Verchères a réussi à prendre une confortable avance de 5 à 0, réussissant quatre buts consécutifs avant que Cabana et Tardif, du Pierreville, comptent les deux premiers buts. Pour Verchères, Désautels, Carragher et Andy Perron, ce dernier avec deux buts réussirent à déjouer Bélisle. R. Cabana décrocha deux punitions, rTempe et Désautels, une chacune au cours de cette reprise. Dans le dernier engagement, le Verchères, grâce à A. Perron porta le compte 6 à 2 après 3.35 minutes de jeu. Claude Savary réduisit l'avance du Verchères en déjouant Jean-Paul Renaud, portant ainsi le compte 6 à 3. Le temps fut de 9.25. Deux minutes plus tard, Gerry Dorais, sur une passe de R. Tardif compta un quatrième point, puis Roland Matte sur des passes de Savary et Gravel porta le compte 6-5 après 14-13 minutes de jeu. Alors qu'il ne restait que quelques secondes de jeu, le gérant Jean-Luc Précourt, du Pierreville, retira son gardien de buts et sa stratégie fut récompensée puisque Gerry Dorais réussit à prendre Jean-Paul Renaud à défaut pour ainsi compter et égaliser le compte 6 à 6. Claude Savary et Gerry Gravel s'étaient passé magnifiquement la rondelle et après une série de passes entre ces deux joueurs, le premier passa à Dorais, qui ne se trompa pas et fit allumer la lumière rouge derrière Renaud, à la grande satisfaction des partisans du Pierreville.

Voici les alignements et le sommaire de cette joute:

VERCHERES—Buts: Renaud; défenses: Roy, McQueston; centre, Trempe; ailes: R. Perron et Désautels; subst: Brodeur, Coupal, Turcotte, Newton, Carragher, A. Perron, Bissonnette, Chicoine et Forcier.

PIERREVILLE—Buts: Bélisle; défenses: Lemire et Deschenaux; centre, Dorais; ailes: Cabana et R. Tardif; subst: Savary, Matte, Gravel, Crépeau, Poirier, Cardin, J. Gauthier et P. Gauthier.

Les arbitres étaient Tommy Shore et Moreau.

Première période

1—Verchères: A. Perron (Chicoine) 5.18
Punitions: A. Perron, Dorais, Savary et Trempe.

Deuxième période

2—Verchères: Désautels 1.13
3—Verchères: Carragher (A. Perron) 1.57
4—Verchères: A. Perron (Newton, Carragher) 8.20
5—Verchères: A. Perron (Carragher) 12.58
6—Pierreville: Cabana (R. Tardif) 15.57
7—Pierreville: R. Tardif (Descheneaux) 18.07
Punitions: Trempe, Cabana (2) et Désautels.

Troisième période

8—Verchères: A. Perron (Newton, Carragher) 3.38
9—Pierreville: Savary (Descheneaux) 9.25
10—Pierreville: Dorais (R. Tardif) 11.20
11—Pierreville: Matte (Savary, Gravel) 14.23
12—Pierreville: Dorais (Savary, Gravel) 19.30
Uunition: Gravel (10 min., mauvaise conduite).

Ligue des Fonctionnaires

Ecole de Laiterie: D. Cordeau, 311; J.-P. Julien, 248; A. Martin, 342; M. Théroux, 392; Total 1293.

Ecole des Textiles: G. Boulé, 256; P. Bédard, 314; P. Bourassa, 465; Dummy, 270; Total 1305.

Agronomes: Sauvageau, 261; Bastien, 279; Frédette, 331; Dummy, 270; Handicap 54; Total 1195.

Voirie: Labelle, 302; Nantel, 362; Binette, 282; Brière, 290; Total 1236.

Les "Cennes": Mlle Blanchard, 240; Mlle Gladu, 206; Mme Bastien, 181; Gde Benoît, 227; Total 854.

Les "Piasses": Mlle Lussier, 306; Mlle Pelland, 225; Mme Toupin, 187; Mlle Daigneault, 240; Handicap 129; Total 1087.

POSITION DES EQUIPES

Hommes:

Ecole des Textiles	5214—11
Voirie	5144— 8
Agronomes	5049— 8
Ecole de Laiterie	5194— 5

Femmes:

Les "Piasses"	3835—12
Les "Cennes"	3732— 4

Triple—Masculin: P. Bourassa 465, Ecole des Textiles; Féminin: Mlle Lussier 306, Les "Piasses";

Simple—Masculin: P. Bourassa, 225, Ecole des Textiles; féminin, Mlle Lussier, 138, Les "Piasses".

Au Bridge

Le Dr Maurice Bédard et Claude Savary, de cette ville, ont décroché les honneurs du tournoi de bridge duplicata du club Maska, mardi soir dernier. Les vainqueurs ont mérité un haut total de 54 points ½. Mme Dumas et Mme E.-J. Bérubé, de cette ville, ont fini deuxième avec 45 points, suivies des équipes Dr J.-L. Fortin et M. Plamondon et E.-J. Lalonde et E.-J. Bérubé, qui ont terminé ex-aequo en troisième place.

Voici la liste des cinq premiers:

1—Dr M. Bédard et Savary, ville, 54½ points;
2—Mmes Dumas et Bérubé, ville, 45 points;
3—Dr J.-L. Fortin et M. Plamondon, ville, 42 points;
3—E.-J. Lalonde et E.-J. Bérubé, ville, 42 points;
5—Mmes Fortin et M. Plamondon, ville, 41 points.

Prochain tournoi mardi prochain

Encore une fois, la direction du club *de bridge* Maska lance une invitation à tous les bridgeurs tant de notre ville que de l'étranger, à se rendre en très grand nombre au prochain tournoi de bridge du club qui sera disputé mardi soir prochain dans la salle de la Légion, située en haut du terminus de la Cie de Transport Moderne.

La Police annule 2 - 2 avec le Lalime & Cadorette

Lors d'une joute hors concours, disputée lundi soir dernier à l'aréna locale, les clubs la Police et Lalime et Cadorette ont annulé 2 à 2. Cette joute fut chaudement disputée du commencement à la fin des hostilités. Selon les rapports, il semble que l'équipe de la Police a été grandement favorisée par les arbitres qui laissèrent passer plusieurs infractions au règlement sans sévir.

—:-o-:—

Vous souvient-il?

Il y a eu dix ans hier, la fameuse ligne d'attaque du Saint-Hyacinthe *que formaient* les frères Albert et Tony Lemay et Gordie Poirier, accumulaient entre eux dix-sept points et assists pour mener les leurs à une victoire de 17 à 2 sur les Cataractes de Shawinigan dans une partie régulière de la ligue de hockey Provinciale.

UN HOMME À CONNAÎTRE



Lorsque vous vous déciderez à mettre au point un programme d'assurances, vous gagnerez à consulter un homme du métier — le représentant de la National Life. Grâce à ses connaissances et à son expérience professionnelles, il pourra vous établir un programme d'assurances s'adaptant en tous points aux exigences de votre situation. C'est un homme à connaître.

Raymond Girouard, St-Jude Tél. 53

The National Life Assurance Company of Canada



Siège Social Toronto — Fondée en 1897

Hertel Cloutier

Agent d'immeuble

Achats, Ventes, Echanges

de commerces, propriétés, hôtels, tracteur, automobiles, terres, animaux.

Si aucun marché n'est conclu, vous n'avez aucun frais à payer.

Municipalité de Douville. Tél. 2312. jno

Prompts règlements de successions, Prêts d'argent

GASTON BEAUDOIN

NOTAIRE

621, rue GIROUARD TEL. 562

Heures de bureau: tous les jours a.m. 9.30 à Midi

p.m. 1 heure à 5 heures.

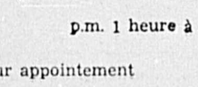
Bureau du soir sur appointement

Le couteau est l'auxiliaire de la



LE VIN BLANC DE TABLE MANOR ST. DAVIDS

est le complément d'un dîner des Fêtes



Les Vins Bright ... Ça c'est Vraiment Bon!

MANOR ST. DAVIDS "74" DU BARRY NAPOLEON VERMOUTHS HERMIT Vins Bright



La FORD de 1950 nouvelle de 50 façons différentes!

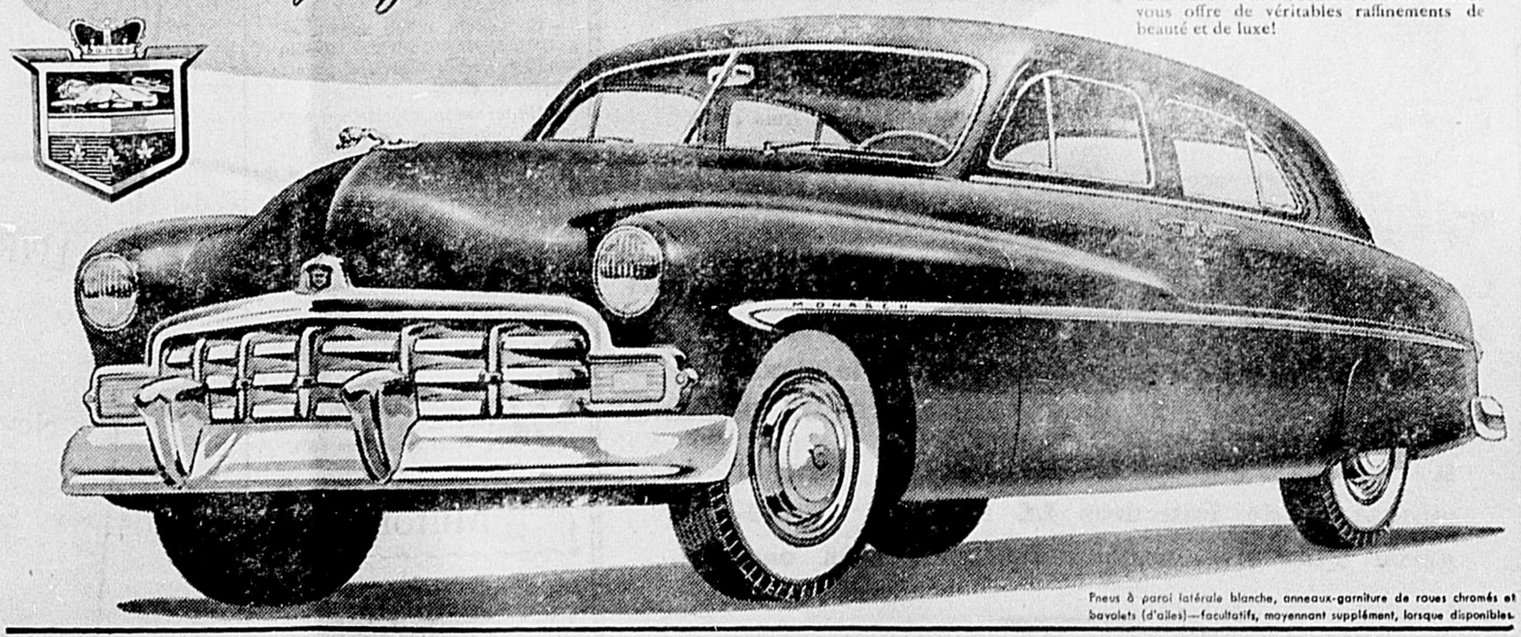
"Plus que jamais la voiture sans rivale dans le domaine des prix modérés!" ... c'est ce que vous direz quand vous aurez vu la nouvelle Ford de 1950, et que vous connaîtrez tous ses perfectionnements. Nouvelle grille plus massive et nouveaux feux de stationnement ... nouvelles couleurs ... intérieurs luxueux entièrement nouveaux ... nouvelles poignées de portières à bouton-poussoir ... nouvelles serrures rotatives de portières ... nouveau tube de remplissage d'essence avec couvercle affleurant la carrosserie ... nouveau châssis "Lifeguard" amélioré, insonorisé et isolé contre la chaleur ... plus de dégagement pour la tête ... couvercle du coffre à bagage muni d'un nouveau loquet à gâchette ... siège AV en caoutchouc spongieux avec nouveaux ressorts, type zigzag ... châssis et pare-chocs AR plus lourds ... surcroît de sécurité grâce aux freins "Magic Action" à l'épreuve des intempéries ... plus grande facilité de conduite rendue possible par le mécanisme de direction amélioré et un nouveau stabilisateur AV ... voyages plus reposants—et le fameux moteur V-8 Ford de 100 CV fonctionne presque sans bruit grâce au ventilateur à 3 pales, à la boîte de vitesses et aux pistons—tous plus silencieux.

Et ce ne sont là que "les grandes lignes"! Vérifiez les 50 nouveaux perfectionnements de la Ford et vous ne voudrez pas d'autre automobile que cette *puissante voiture de grande classe, sans rivale dans le domaine des prix modérés!*

EN MONTRE SAMEDI CHEZ LES DÉPOSITAIRES "FORD-MONARCH"

Ce n'est qu'en la voyant que vous saurez combien vous serez fier de posséder cette Monarch de 1950 ... *plus belle que jamais!* Vous admirerez le nouvel et merveilleux agencement des lignes AV, de la grille et des feux de stationnement ... les nouvelles et splendides couleurs extérieures ... les tentures, garnitures et accessoires nouveaux plus luxueux et plus riches ... le tableau de bord et le volant de direction absolument nouveaux. Vous trouverez de nouvelles poignées de portières fonctionnant par poussoir ... un siège AV possédant de nouveaux ressorts plus confortables ... un coffre à bagage muni d'un nouveau loquet à gâchette ... une capote et des panneaux insonorisés pour plus de tranquillité, et isolés contre la chaleur pour plus de confort en tout temps ... un nouveau système de ventilation plus efficace (par air frais) actionné du tableau de bord par des commandes simplifiées. Et sous le capot vous verrez son moteur à 8 cylindres (110 CV) encore plus silencieux—avec le nouveau ventilateur à 3 pales et à commande accessoire—qui, grâce à son carburateur d'agencement ultra-moderne, assure une meilleure performance dans les montées, une réserve de puissance plus grande et une économie plus considérable. Oui, voyez ... conduisez ... prélassez-vous dans la nouvelle Monarch! Cette voiture vous offre de véritables raffinements de beauté et de luxe!

Plus belle que jamais—la 1950 Monarch



Pneus à paroi latérale blanche, anneaux-garniture de roues chromés et bavolets (d'ailes)—facultatifs, moyennant supplément, lorsque disponibles.

Yamaska Automobile Inc.

R. SAINT-PIERRE, président

3005, rue Dessaulles Tél. 316 S.-Hyacinthe

NOUVELLES DE LA RÉGION

Richelieu

—Mlle Reina Ostiguy, de Richelieu, institutrice à l'école No 5 de Saint-Mathias, a reçu par l'entremise de M. l'inspecteur J.-E. Bélanger, district No 16, une prime du Conseil de l'Instruction publique pour succès dans l'enseignement.

—La semaine dernière, avait lieu à Saint-Jean, le mariage de Paul-Emile Gougeon à Mlle Marie-Rose Galipeau.

—Le 26 novembre, à Marieville, avait lieu le mariage de M. Roger Ostiguy à Mlle Gobeil. L'heureux couple demeurera à Richelieu.

—Les paroissiens de Richelieu bénéficiaient ces jours derniers d'une fructueuse retraite prêchée par les RR. Pères Danis et Morin, rédemptoristes. L'église ne pouvait contenir tous les paroissiens qui se pressaient aux offices.

S.-Barnabé

—Nous souhaitons une prompte guérison à Denis Girouard, fils de M. et Mme Henri Girouard, de S.-Madeleine, qui est actuellement à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—De passage à Saint-Barnabé, dimanche dernier, M. et Mme Arsène Laplante, Saint-Hyacinthe, M. et Mme Henri Sansoucy et leur fils de Montréal, M. et Mme Pierre Cardin, Saint-Hugues, MM. Paul et Henri Letendre, Saint-Hugues, M. et Mme Azarie Messier, Saint-Louis-de-Bonsecours.

—Mlle Rita Leblanc, institutrice de l'école no 6, de Saint-Barnabé, vient de recevoir par l'entremise de l'inspecteur Lafond, une prime de $20.00, pour succès dans l'enseignement.

S.-Alexandre

L'assemblée de l'Union Catholique des Fermières eut lieu cette semaine. C'est avec un entrain remarquable que les dames assistent aux séances mensuelles, qui sont très intéressantes. Chaque fois un forum bien instructif développe des questions religieuses, sociales et économiques. M. le Curé, notre aumônier, nous fait toujours l'honneur de sa parole. Un tirage mensuel d'un article quelconque donné par une dame est gagné par une assistante. Toutes les dames travaillent au progrès du Cercle en faisant tour à tour une démonstration. Chacune fait profiter son talent pour développer chez les autres des connaissances utiles.

Les élections ont eu lieu et voici les noms du conseil: Présidente, Mme Albert Raymond; vice-présidente, Mme Napoléon Laporte; secrétaire, Mme René Brais; conseillères: Mmes Sylva Rathé, Dallaire, Albert Frégeau, Mlles M.-Thérèse Kérouack, Imelda Laporte. Continuons, la main dans la main, à faire de notre mieux pour accomplir notre tâche selon la volonté de Dieu. Nous invitons d'autres compagnes à s'unir à notre mouvement; nous sommes convaincues qu'elles seront très satisfaites et d'un coeur large et généreux nous leur ferons bon accueil.

—Prompt rétablissement à Mme Léopold Hamel, hospitalisée à l'hôpital de Saint-Jean, depuis quelques jours, souffrant d'une longue maladie.

—Sincères félicitations à M. et Mme Lucien Patenaude, à l'occasion de la naissance d'un bébé.

Ventes Immobilières

—Un lot vacant appartenant à Léo Palardy, Ste-Madeleine, vendu à O.-Hertel Cloutier, pour la somme de $5,000.

—Une terre appartenant à Wilbrod Benoit, Saint-Denis, vendue à Rosario Benoit, pour la somme de $4,500.

—Une terre à Saint-Denis et un terrain à bois à Saint-Bernard, appartement à Marie-Rose Bourgeois, vendus à Télesphore Goulet, pour la somme de $7,500.

—Un emplacement appartenant à Rose-Anna Fecteau, Saint-Denis, vendu au Dr Roméo Archambault, pour la somme de $1,500.

—Un lot vacant appartenant à Lucien Chapdelaine, Paroisse Notre-Dame, vendu à J.-Hector Cadotte, pour la somme de $600.

—Un immeuble appartenant à Janvier Coderre, rue Clément, vendu à Roland Bergeron, pour la somme de $7,300.

—Un immeuble appartenant à dame Imelda Amyot, rue Brunet, vendu à Alvarès Courchesne, pour la somme de $11,000.

—Un lot vacant appartenant à Paul-Eugène Nadeau, S.-Hyacinthe, vendu à Ignace Gendron, pour la somme de $1,500.

—Une terre appartenant à Emery Yvon, Saint-Thomas d'Aquin, vendue à Sylvio Bouchard, pour la somme de $4,700.

—Un lot vacant appartenant à Marcel-G. Robert, S.-Thomas d'Aquin, vendu à Gérard Lamoureux, pour la somme de $539.

—Deux terres appartenant à J.-Hormisdas Leblanc, Saint-Barnabé, vendues à Gaston Leblanc, pour la somme de $8,000.

—Un emplacement appartenant à Eugène Guilbault, La Providence, vendu à Howard Minville, pour la somme de $10,500.

—Un terrain appartenant à Roland Bergeron, La Providence, vendu à Janvier Coderre, pour la somme de $600.

—Un lot vacant appartenant à Paul-E. Nadeau, Saint-Hyacinthe, vendu à Oscar Duhaime, pour la somme de $1,500.

—Un lot vacant appartenant à Paul Nadeau, S.-Hyacinthe, vendu à Clément Richard, pour la somme de $1,300.

—Un immeuble appartenant à Dominique Cadorette, Village Saint-Joseph, vendu à Hermas Lussier, pour la somme de $600.

—Un lot vacant appartenant à Jacques Lafontaine, S.-Hyacinthe, vendu à Roland Dion, pour la somme de $2,500.

—Un terrain appartenant à Denis Gauvin, Paroisse Douville, vendu à Hermas Dolbec, pour la somme de $600.

—Une terre appartenant à Léopold Riendeau, Saint-Barnabé, vendue à Jean-Hugues Chartier, pour la somme de $4,300.

—Un lot vacant appartenant à Paul-E. Nadeau, rue du Sacré-Coeur, vendu à Joseph-H. Rivard, pour la somme de $2,100.

—Un immeuble appartenant à Albert Jourdain, Ste-Madeleine, vendu à Henri Lafrance, pour la somme de $3,800.

—Deux lots vacants appartenant à Arthur Choinière, S.-Hyacinthe-le-Confesseur, vendus à Gérard Choinière, pour la somme de $3,800.

—Un immeuble appartenant à Irénée Bazinet et al. S.-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Albert Jourdain, pour la somme de $7,200.

—Une terre appartenant à Joseph Bouvier, La Présentation, vendue à Donat Bouvier, pour la somme de $7,000.

—Un terrain appartenant à Laurette Tétreault-Toutant, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Dion & Dion Ltée, pour la somme de $75.

—Un terrain appartenant à Paul-E. Nadeau, Saint-Hyacinthe, vendu à Edmond Richard, pour la somme de $1,300.

—Un lot vacant appartenant à Denis Gauvin, Paroisse Douville, vendu au Dr Martin Trépanier, pour la somme de $1,000.

—Un terrain boisé appartenant à Zéphirin Hébert, S.-Bernard, vendu à Laurier Bourassa, pour la somme de $11,250.

—Un terrain appartenant à Zéphirin Grégoire, Saint-Jude, vendu à dame Yvonne Cournoyer, pour la somme de $200.

—Un terrain à bois appartenant à Delle-Hélène Larivière, S.-Jude, vendu à Lucien Larivière, pour la somme de $1,000.

—Un lot vacant appartenant à Alvarez Courchesne, village Saint-Joseph, vendu à Julien Guilbert, pour la somme de $800.

—Un lot vacant appartenant à Joseph Fontaine, rue Crevier, vendu à Jean Fontaine, pour la somme de $1,500.

—Une terre appartenant à Emile Racine, Paroisse Notre-Dame, vendue à Roger Racine, pour la somme de $8,000.

—Un terrain appartenant à la Coopérative Habitation Frère André, rue Jolibois, vendu à Isidore Lemoine, pour la somme de $300.

Milton

—Une réunion des membres de l'U.C.C. avait lieu jeudi dernier à la salle paroissiale. M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier diocésain, et M. Bourdon, propagandiste, surent intéresser leur auditoire par des allocutions intéressant les agriculteurs. L'assemblée fut nombreuse et se termina tard dans la soirée.

—Une séance fut donnée samedi dernier par des artistes de Granby; elle fut bien réussie et l'assistance était nombreuse.

—M. et Mme Bertrand Patenaude, de Saint-Hyacinthe, ont passé le dimanche chez M. Josaphat Bellefleur.

Saint-Césaire

—Les Chevaliers de Colomb, avec leurs épouses, et les Filles d'Isabelle sont venues fêter la Sainte-Catherine, jeudi soir, 24 novembre. Le programme était le suivant: Bienvenue par le Vénérable Grand Chevalier. Partie de cartes, jeux au choix, présentation des cadeaux aux gagnants, débat d'actualité. Procès de Sainte-Catherine. Partie musicale du programme. Goûter, chant de clôture. O Canada.

—Le 3 décembre à la salle du collège, il y aura soirée jociste. Il y aura chant, musique, drame, comédie, pièce en 4 actes: Les deux fleurs devant un miroir.

—Le 26 novembre eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Beaudry, fille de M. et Mme Abel Beaudry à M. Gérard Corbeil, fils de M. et Mme Joseph Corbeil, de Saint-Antoine-sur-Richelieu. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Léonide Beaudry, cousin de la mariée. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au Foyer des Hirondelles. Les nouveaux époux partirent pour voyage à Québec. A leur retour, M. et Mme G. Corbeil habiteront l'Ange-Gardien de Rouville.

La Présentation

—M. et Mme Maurice Bazinet, née Graziella Pelletier, sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Côme-Michel. Parrain et marraine, M et Mme Joseph Bazinet, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Côme Pelletier, de Saint-Jude, grand-mère de l'enfant.

—M. et Mme Henri Côté, née Florina Laperle, sont les heureux parents d'un fils baptisé: Joseph-Albert-Jules. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Geoffrion, de Saint-Denis, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Albert Berthiaume, née Marguerite Gariépy, est né un fils baptisé: Joseph-Jean-Baptiste-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Berthiaume, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Gédéon Mathieu.

—MM. et Mmes Jean-Paul, Placide et René Mathieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, et Mlle Cécile Mathieu, de Saint-Hyacinthe, ont visité leurs parents, M. et Mme Gédéon Mathieu, dimanche dernier.

—M. et Mme Henri Sansoucy et leur fils Denis, de Montréal, ont visité M. et Mme Ulderic Larivière, dimanche dernier.

L'HUILE ECLECTRIQUE du DR THOMAS



pour LUMBAGO, MAUX et DOULEURS

D77

Pèlerinage Diocésain

ANNÉE SAINTE 1950

LISIEUX - ROME - ASSISE - LOURDES

Audience avec le Saint Père, sous la direction spirituelle de l'abbé Robert Fontaine

EUROPE

LONDRES
PARIS
MARSEILLE
FLORENCE
NAPLES
NICE
GENES

Départ de Montréal et retour à Montréal

Départ les 12 et 19 mai 1950

RÉSERVEZ D'AVANCE — ACCOMODATION LIMITÉE

UN DÉPÔT de $100.00 par PERSONNE est REQUIS

Pour renseignements plus complets et précis, consultez l'abbé ROBERT FONTAINE
ÉVÊCHÉ de SAINT-HYACINTHE

Cette annonce est gracieusement fournie par:

M. O. DAVID & CIE Enr.

CADIEUX & LAMOUREUX PROPS

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

472, SAINT-SIMON SAINT-HYACINTHE

FOURRURES



NETTOYAGE et GLAISAGE faits par des experts,

dans un délai de deux ou trois jours.

TRAVAIL GARANTI

Les clients qui désirent retirer leur manteau de fourrures de notre entrepôt-frigidaire, sont priés de nous en avertir de préférence au commencement de la semaine, ou de LE RÉCLAMER AU COMPTOIR en FIN DE SEMAINE.

Il nous est impossible de faire la livraison de manteaux de fourrures LE SAMEDI APRÈS-MIDI parce que les camionneurs sont très occupés.

GEORGES MICHON

NETTOYEUR — TEINTURIER — PRESSEUR

1045, rue Cascades Tél. 228 Saint-Hyacinthe

Gilles Giard
NOTAIRE
Coin des rues
Sainte-Anne et Girouard
Saint-Hyacinthe
TEL. 517 jno

Tél. 1868-W Rés. 780-R
Jacques Bousquet
AVOCAT
Edifice Brodeur
515, rue S.-Denis, suite 11-12
Saint-Hyacinthe

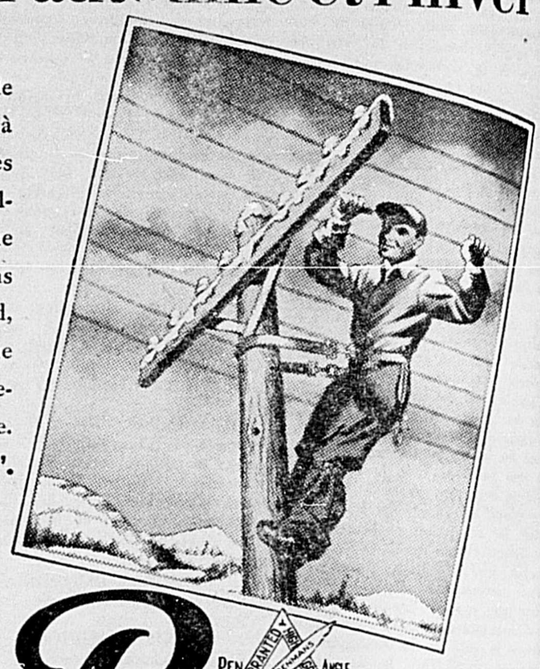
Service sur Réfrigérateurs
de toutes marques
Vente de Réfrigérateurs domestiques, marque A.B.C.
7 et 9 pieds cubes
AUSSI: appareils de réfrigération commerciale
L.E. MONGEON
2725, rue Bourdages
TEL. 1992-J
Saint-Hyacinthe

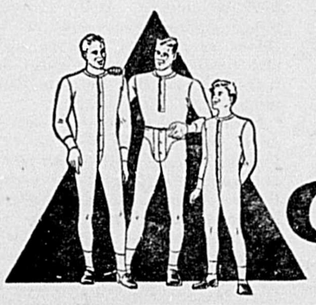


MAGASIN
LALIBERTÉ
le seul vendeur des
Laveuse BEATTY
et EXPERT EN
Réparation
de toutes marques à
Saint-Hyacinthe
2080, rue Cascades Tél. 1784-J

PREMIER
choix pour l'automne et l'hiver

Le Penmans "95", confortable et salutaire, peut se porter à l'extérieur et à l'intérieur. Les marchés du monde sont fouillés pour trouver la fine laine Mérinos qu'emploie Penmans pour faire un tricot chaud, léger, doux et absorbant. Une coupe soignée assure un ajustement parfait et un long usage. Demandez le Penmans "95".





Penmans 95

3-95-49-F

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

Pierre à Chaux Pulvérisée CACHO

(Pour le chaulage des terres)

Afin de répondre à la grande demande de NOTRE PRODUIT, nous installerons, au cours de l'hiver, une usine d'une capacité de 1000 tonnes par jour.

LIVRAISON: Sac de 100 livres, ou à la pesée (en vrac)

Nous serons en mesure, en plus, d'accorder une réduction importante, dans les prix.

• • •

LES CARRIÈRES DE SAINT-DOMINIQUE LTÉE

C. MERCURE, GÉRANT

555, rue Saint-Denis — Tél. 1278 — Saint-Hyacinthe

CARRIÈRES À SAINT-DOMINIQUE TÉL. 1582-J

NOUVELLES DE LA RÉGION

S.-Alexandre

L'assemblée de l'U.C.F. eut lieu cette semaine. C'est avec un entrain remarquable que les dames assistent aux séances mensuelles qui sont très intéressantes. Chaque fois, un forum bien instructif développe des questions religieuses, sociales et économiques. M. le curé, notre aumônier, nous fait toujours l'honneur de sa présence.

Un tirage d'un article quelconque, donné par une dame, est gagné par une assistante.

Toutes les dames travaillent avec bon esprit à faire profiter leur talent, en faisant tour à tour une démonstration.

Les élections ont eu lieu et voici les noms des dames du conseil:

Présidente: Mme Albert Raymond; vice-présidente: Mme Nap. Laporte; sec.-trésorière: Mme René Brais; conseillères: Mmes Sylva Rathé, A. Frégeau, Dallaire; Mlles M.-Thérèse Kéroack et Imelda Laporte.

Mont S.-Grégoire

Mmes Ephrem Benoît Josaphat Beaudoin et Sarto Beaudoin, de Montréal, visitaient récemment les familles Oswald Benoît, Jacques Benoît et Charles Gladu.

—Notre paroisse est heureuse de revoir Mme Ephrem Benoît, malgré son grand âge, toujours joviale et remplie d'amabilité, comme elle le fut autrefois.

—A M. et Mme Maurice Savaria, née Jeanne Patenaude, est né un fils, baptisé le 19, par M. le curé J.-A. Guertin, sous les noms de Jos.-Jean-Paul-Gilles. Parrain: M. Jean-Paul Robert; marraine, Mlle Lilianne Savaria, tante du nouveau-né. Porteuse, Mlle Pauline O'Cain.

—Jeudi dernier, M. et Mme Charles Gladu recevaient quelques convives à un souper intime, entre autres: MM. et Mmes J.-M. Thuot, Roland Guillet et Lionel Ménard, d'Iberville; M. le maire et Mme Samuel Bessette, MM. et Mmes Rodolphe Desmarais, Armand Kaigle, Oswald Benoît, Gérard Charbonneau et Mme Joseph Gladu. Tous se séparèrent à une heure avancée, après un superbe réveillon, servi par Mme Gladu.

Saint-Armand

Mardi, le 15 novembre, avaient lieu en l'église épiscopalienne de Pigeon Hill, sous la haute présidence du Rév. R. Andrews, les funérailles de Mme John Chandler, de Morses Line, décédée à l'âge de 85 ans, après une courte maladie. Elle laisse dans un deuil profond ses deux enfants, José, de Morses Line et Hannibald, de Cornwall, Ont; 3 petits-enfants: Jones, Mary et Janet.

Durant la cérémonie, MM. Georges et Roy Fortin, de Stanbridge, accompagnés à l'orgue par M. Howard Guthrie, de Pigeon Hill, chantèrent l'hymne "The Old Rugged Cross"; "Nearer my God to Thie" chanté par la chorale.

Les porteurs étaient MM. Miroin Corey, Neel Baker, Carl Westcott, Archie Sayer, Clayton Campbell et Albert Gélineau.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison E. H. Westcott, de Stanbridge East.

—M. W. Chabot, officier des Douanes, remplace à Morses Lines pour un temps indéfini, les officiers de ce port, MM. Albert Gélineau et Clayton Campbell.

—M. Albert Gélineau assistait au mariage de M. et Mme Douglass Brown, à Bedford, récemment.

—M. et Mme R. Doré ainsi que M. J. Bédard et son fils, Jacques, de Montréal, en visite chez M. et Mme Albert Gélineau, à Morses Lines, au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme L. Brouillette, de Morses Line, visitaient à Montréal, Mme V. Tremblay, dernièrement.

—Mlles Thérèse Boucher, g.m.e., Berthe Vanslette, g.m.e., visitaient en fin de semaine Mlle Nora Dagesse.

—Le 11 novembre dernier, Mme Ernest Raymond invitait plusieurs personnes à assister à une démonstration d'aluminium "Nesco". Cette démonstration, sous la direction de M. Léo Brun, de Saint-Joseph de Sorel, fut des plus intéressantes. Le prix de présence fut gagné par Mme Louis Dagesse.

Saint-Robert

M. et Mme Jacques Laporte en voyage de noces ainsi que M. et Mme Cyrille Romans, de Woonsocket, R.-I., visitaient M. Paul Plante et M. Joseph Desrosiers.

—M. et Mme Jean-Baptiste Ethier, de Woonsocket, accompagnés de leur frère, M. l'abbé Robert Ethier, en promenade chez leur frère, M. Hubert Ethier et chez leur père, M. Léon Rivard, de Saint-Hyacinthe.

—M. Zéphyr Cournoyer et son amie, Camille Péloquin, de Saint-Joseph de Sorel, sont venus chez M. Albert St-Onge, dimanche dernier.

—M. et Mme Bernard Lussier ainsi que M. Gaston Cournoyer chez leurs parents, M. Paul Cournoyer, de Pascal.

—M. et Mme Cajetan Frappier, de Montréal, en promenade chez son frère, M. Marcel Frappier.

—M. Gérard Salvas, ainsi que ses deux soeurs, Mlles Thérèse et Denise Salvas, de Saint-Hyacinthe, en promenade chez leurs parents, M. Jean-Baptiste Salvas.

—Mme Armand Ethier et sa soeur, Mlle Murielle Cournoyer, de Sorel, en visite chez leurs parents, M. Joseph Cournoyer.

—Mlle Clarisse St-Amand en promenade chez M. Jean-Baptiste Lemoine, de St-Pierre.

S.-Sébastien

M. et Mme Gilles Forget, née Cécile Boudriau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Maurice-Florent. **Parrain, M. Maurice Boudriau**; marraine, Mlle Germaine Boudriau, oncle et tante du nouveau-né. Porteuse, Mlle Denise Boudriau, cousine du bébé.

—Dernièrement, Mme P. Brouillette avait le plaisir d'être visitée par Mlle Françoise Lamoureux, M. Romuald Lamoureux, son fils, M. et Mme Albert Rémillard et leurs enfants, tous de Montréal.

—La semaine dernière, M. et Mme Léopold Gauthier, de Swanton, Vt, visitaient M. et Mme Albert Saint-Denis.

Saint-Pie

Le R. F. Emery, des Frères du Sacré-Coeur, vient de recevoir une prime de $20 du département de l'Instruction publique pour succès obtenu dans l'enseignement. La gratification lui fut accordée par l'entremise de M. J.-Arthur Girard, inspecteur d'écoles, de Saint-Hyacinthe.

Adamsville

Il y aura samedi, 3 décembre, un souper du Bon Vieux Temps, donné au sous-sol de l'église. Après le souper, il y aura de nombreuses attractions. Admission: 50 sous. Bienvenue à tous. Le souper sera sous la présidence de M. l'abbé L.-P. Breton.

—Mlles Aline Hébert et Estelle Meunier, institutrices au village, viennent de recevoir chacune du Département de l'Instruction Publique, une gratification de $20, pour leurs succès dans l'enseignement.

Saint-Damase

—Une bourse d'un mois pour aller étudier à l'Ecole Ménagère des RR.SS. Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, fut tirée au sort par les dames fermières de Saint-Damase, à l'occasion de leur assemblée mensuelle. L'heureuse gagnante fut Mme Armand Monast.

—Les gagnantes des prix à la suite d'un concours de bonbons des dames de l'U.C.F. furent Mmes Origène Beauregard, 1er prix; Hector Martin, 2e; Ferdinand Coiteux, 3e; Paul Tessier, 4e; Henri Ducharme, 5e. Les juges du concours étaient Mmes Hector Palardy, Albéric Brodeur, Armand Guillet et Elphège Bachand.

—Une grande soirée d'étude eut lieu la semaine dernière, sous les auspices de la Société Coopérative Avicole Régionale de Saint-Damase. Le conférencier fut M. Gratton, professeur à l'Institut Agricole d'Oka. Il traita de l'élevage des porcs et des oiseaux de basse-cour et de l'importance des moulées balancées dans une ration alimentaire approprié. Il aborda également plusieurs sujets qui surent intéresser les cultivateurs et les éleveurs. La conférence fut suivie d'une séance de vues animées et d'une partie récréative.

—M. l'abbé Etienne Cordeau, curé; MM. et Mmes Lucien Boulay et Raymond Choquette; Mlle Marthe Boulay et M. Robert Choquette se rendaient à un souper aux huîtres des Lacordaire et Jeanne d'Arc de Saint-Hyacinthe, samedi dernier, à la maison de retraites fermées Saint-Vincent-Ferrier.

—MM. Laurent McDuff, président de la Société Coopérative de Conserves de Saint-Damase, et André Godin, secrétaire-gérant, se rendaient à Montréal, la semaine dernière, pour participer à la journée d'étude des maraîchers et conserveurs.

—Mme Ferdinand Jodoin est actuellement à l'Hôpital S.-Charles, de Saint-Hyacinthe, pour intervention chirurgicale.

—Les Lacordaire de S.-Damase viennent de se voir honorer par le bureau diocésain de leur société par les nominations de MM. Jos.-Stanislas Robert, président, et Léo Jodoin, secrétaire, aux postes de président et de secrétaire regionaux des Lacordaire pour les paroisses Sainte-Madeleine, S.-Jean-Baptiste, Rougemont, Saint-Césaire, Marieville et Sainte-Angèle.

—Les dirigeants et dirigeantes de la J.A.C. locale invitent les jeunes de la paroisse à prendre part à un grand concours de composition sur un sujet se rapportant au milieu rural. Cinq magnifiques prix seront décernés aux gagnants, à l'occasion d'une partie de cartes qui aura lieu au début du carnaval. Les juges seront M. l'abbé Cordeau, Mlles Lucette Leroux et Claire Danys. Aucune inscription n'est requise pour participer à ce concours et chaque concurrent peut présenter autant de composition qu'il désire. Les seules conditions du concours sont les suivantes: 1—Ecrire un essai se rapportant au milieu agricole; 2—Ne pas signer son nom sur la copie; 3—Remettre son travail aux dirigeants et dirigeantes avant le 15 décembre. On espère que les concurrents seront nombreux. Chacun peut tenter sa chance.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARLES-A. DESROCHES, C. A.
FERNAND RHEAULT, C. A.
515, RUE SAINT-DENIS TÉL. 97 SAINT-HYACINTHE
159, OUEST, RUE CRAIG, ÉDIFICE DES TRAMWAYS MONTRÉAL
TÉLÉPHONE MARQUETTE 1889

COUVOIR S.-HYACINTHE CERTIFIÉ

Spécialités: POUSSINS D'UN JOUR
Si votre organisation vous permet un élevage en automne ou au commencement de l'hiver, en vue du marché de "Broilers", ce premier élevage vous sera profitable. Les prix des "Broilers", d'après les autorités seront à la hausse dans 3 mois et plus.
Nos reproducteurs ont été choisis en vue de vous donner des poussins qui reviendront des "Broilers" de choix.
Le couvoir est maintenant en opération.
Couvoir S.-Hyacinthe Certifié
Représentant: S. MATTE.
375, rue MONDOR TEL. 1419 SAINT-HYACINTHE



BIÈRE BOSWELL
La préférée de Québec depuis 1845
B-1F

APPÉTISSANT GÂTEAU aux POMMES


Recette
Mesurez dans un bol ½ tasse d'eau tiède, 1 c. à thé de sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, et ENSUITE brassez bien. Dans l'intervalle faites chauffer ½ tasse de lait. Retirez du feu et incorporez-y en brassant ¼ tasse de sucre granulé, ½ c. à thé de sel, 3 c. à soupe shortening. Laissez tiédir. Incorporez-y 1 tasse de farine à pain tamisée une fois, brassez jusqu'à consistance lisse. Ajoutez le mélange de levure et 1 oeuf bien battu. Battez bien, puis incorporez 2½ tasses de farine à pain tamisée une fois. Déposez sur planche légèrement farinée et pétrissez légèrement jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Mettez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez la pâte et mettez-la à la chaleur, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Aplatissez la pâte et partagez-la en 2 portions égales; formez en des boules rondes. Abaissez les morceaux au rouleau pour leur donner une forme oblongue et placez-les dans des lèchefrites graissées mesurant environ 7" x 11". Graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Pelez, enlevez les coeurs et coupez en sections minces 8 pommes. Parsemez le dessus de la pâte avec ¼ tasse de sucre granulé et enfoncez-y légèrement les morceaux de pommes les uns contre les autres, le côté arrondi vers le haut. Mélangez 1 tasse sucre granulé, 1½ c. à thé cannelle. Saupoudrez sur les pommes. Couvrez et laissez lever environ ½ heure. Cuisez à four modéré (350°F.) environ une heure. Servez chaud, avec beurre.
Nouvelle Levure Sèche qui Lève vite, ne Requiert pas de Réfrigération!
Se conserve fraîche et active dans votre armoire durant des semaines! Voici ce que vous avez à faire:
1 Dans une petite quantité (ordinairement spécifiée) d'eau tiède, diluez une cuillerée à thé de sucre pour chaque enveloppe de levure.
2 Saupoudrez-y la levure sèche. Laissez reposer 10 minutes.
3 ENSUITE brassez bien. (L'eau utilisée pour dissoudre la levure fait partie de la quantité totale de liquide indiquée dans votre recette).
Faites-en provision pour un mois!



CETTE ANNÉE,
Vous avez écrit
L'HISTOIRE DE DEUX MILLIARDS DE DOLLARS!
Chacun des 1,700,000 déposants de la B de M a écrit une partie de cette histoire: elle expose, de façon toute simple et sans détours, le travail accompli par les deux milliards de dollars qui constituent les ressources de la Première Banque au Canada . . . elle dit comment ces ressources — provenant des dépôts de notre clientèle — aident les Canadiens, dans toutes les sphères de la vie, à se préparer un avenir meilleur, à eux-mêmes et à leur pays.
Vous pouvez voir ces dollars à l'oeuvre partout . . . les prêts commerciaux de la B de M ont atteint leur chiffre de fin d'année le plus élevé dans toute l'histoire de la Banque.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M
Rapporte
LES FAITS QUI EXPLIQUENT LES CHIFFRES pour 1949

RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS:

ESPÈCES: La B de M possède des billets de banque dans ses voûtes et de l'argent en dépôt à la Banque du Canada pour une valeur de . . . . . ► 229,296,309.15

ARGENT sous forme de billets, chèques sur d'autres banques et dépôts chez ces dernières 156,733,757.58

PLACEMENTS: La B de M a placé plus d'un milliard de dollars dans les obligations du gouvernement et autres valeurs publiques excellentes, qui peuvent être promptement réalisées. Inscrits aux livres de la Banque en chiffres *ne dépassant pas leur valeur courante*, ces placements s'élèvent à 1,044,968,842.21

La B de M détient d'autres obligations, débentures et actions qui représentent, en grande partie, les crédits accordés à l'industrie pour l'agrandissement des usines pendant la période d'après-guerre. Ces placements s'élèvent à 122,917,348.16

PRÊTS À DEMANDE: La B de M a des prêts payables sur demande, parfaitement protégés par des valeurs rapidement réalisables. Ces prêts s'élèvent à . . 48,174,652.91

RESSOURCES PROMPTEMENT RÉALISABLES: Les ressources ci-dessus, qui peuvent être rapidement converties en argent, couvrent 78% de tout ce que la Banque doit au public. Ces valeurs "promptement réalisables" forment un total de $1,602,090,910.01

PRÊTS: Au cours de l'année, plusieurs millions de dollars ont été prêtés à des entreprises commerciales et industrielles en tous genres de production — y compris logement et construction; à des cultivateurs, pêcheurs, éleveurs et entrepreneurs forestiers; à des citoyens de toutes les sphères de la vie; aux gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux commissions scolaires. Ces prêts ont atteint leur chiffre de fin d'année le plus élevé dans toute l'histoire de la Banque, soit 487,352,653.41

LOCAUX: D'un océan à l'autre, dans les cités, les villes et les villages, la B de M sert ses clients dans 541 bureaux. La valeur des locaux, du mobilier et des accessoires que la Banque possède forme, d'après ses livres, un total de 17,850,169.22

AUTRES AVOIRS: Ils représentent surtout les obligations des clients pour les engagements que la Banque a pris en leur nom relativement à des transactions à l'étranger et au pays 32,394,530.80

TOTAL DES RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS $2,139,688,263.44

CE QUE LA B de M DOIT AUX AUTRES:

DÉPÔTS: Bien que les entreprises commerciales et industrielles, les marchands, les cultivateurs et les particuliers intéressés à tous les genres d'affaires aient de fortes sommes en dépôt à la B de M, la majeure partie de l'argent déposé à la Banque représente les épargnes de beaucoup plus d'un million de citoyens. L'ensemble des dépôts forme un total de $2,019,142,697.65

BILLETS DE BANQUE: Les billets en circulation de la B de M, qui sont payables sur présentation, forment un total de 3,621,916.00

AUTRES OBLIGATIONS: Item divers, représentant surtout les engagements pris par la Banque au nom de ses clients dans leurs transactions commerciales à l'étranger et au pays 31,767,839.18

TOTAL DE CE QUE LA B de M DOIT À SES DÉPOSANTS ET À D'AUTRES $2,054,532,452.83

POUR PAYER TOUT CE QU'ELLE DOIT, LA B de M POSSÈDE DES RESSOURCES TOTALES — TEL QU'INDIQUÉ DANS LA SECTION DE GAUCHE — S'ÉLEVANT À . . 2,139,688,263.44

CE QUI SIGNIFIE QUE LA B de M POSSÈDE UN EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR SES DETTES DE . . . . . $ 85,155,810.61

Ce montant de $85,155,810.61 se compose de l'argent souscrit par les actionnaires auxquels appartient la Banque et, dans une certaine mesure, des profits qui ont été laissés dans l'entreprise, afin de développer les services et de protéger encore davantage les déposants.

* * *

PROFITS — Tous frais généraux payés, y compris les salaires du personnel, les gratifications et les versements au Fonds de pension, et provision faite pour l'imprévu, ainsi que pour l'amortissement des immeubles, du mobilier et des installations, la B de M accuse, pour les douze mois terminés le 31 octobre 1949, un profit de $ 9,221,569.97
Provision pour l'impôt fédéral sur le revenu et les impôts provinciaux 3,405,000.00
Ce qui laisse un profit net de . . . . . $ 5,816,569.97
Cette somme a été répartie comme suit:
Dividendes des actionnaires . . . . . $ 3,600,000.00
Solde porté au compte de Profits et Pertes 2,216,569.97

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada... AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Vraiment...

L'arrivée des froids intensifie la menace du feu et souligne, entre autres précautions, la nécessité impérieuse, pour les inspecteurs du gouvernement, d'apporter la plus grande attention à l'exercice de leurs fonctions. Si le résultat de leurs enquêtes indique des condamnations à recommander auprès de l'autorité, leur devoir, si ennuyeux soit-il, est très clair. Trop de bâtisses, petites comme grosses, dans notre province, manquent de bonnes sorties d'urgence, d'isolation convenable des appareils de chauffage, de brochages irréprochables. Dans ce domaine d'un élément qui ronge notre économie comme il entraîne souvent des pertes de vies, le remède doit être apporté mieux avant qu'après les feux.

• • •

Prenez un dollar, n'importe quel dollar, où que vous le dépensiez, la plus grande partie de ce dollar s'en va dans l'enveloppe de paye de quelqu'un. Les frais consistent presque entièrement en salaires. Les manufacturiers, au lieu du 32% de bénéfices que certains leur supposent si généreusement ne réalisent qu'un profit de 6.2%, dont 3% seulement va aux actionnaires. La part des propriétaires de l'entreprise n'est pas plus grosse que celle des employés. Et *dissipons maintenant toute équivoque*: les propriétaires de l'entreprise, ce sont les actionnaires, vous peut-être, pas seulement le président et les vice-présidents de la compagnie! Ces propriétaires reçoivent 3 sous du dollar des ventes et les employés 24.4. Croyez-vous encore que les profits sont trop élevés? Les habitants du Canada et des Etats-Unis ont le niveau de la vie le plus élevé au monde, mais ce standard de vie ils le doivent à l'importance des mises de fonds dans les usines et dans l'outillage. Plus les placements industriels par employé sont importants, plus la production est élevée, et une production élevée assure des prix plus bas, des salaires plus élevés et des emplois plus nombreux.

• • •

Si le commerce de gros dans le Québec continue de se maintenir, avec un volume un peu plus fort qu'en octobre 1948, les commandes à l'avance dans quelques branches sont plus faibles que les années précédentes. A cause du temps doux persistant, les détaillants constatent peu de demande pour les vêtements de saison et, dans l'ensemble, le commerce de détail est en recul modéré sur l'an dernier. Les rentrées passent pour lentes ou bonnes et il y a augmentation des comptes retardataires, qui exigent beaucoup d'attention. La demande intérieure de bois de première qualité est bonne et les prix sont fermes. Sauf rares exceptions le sciage est terminé. Vu l'incertitude du marché d'exportation, les opérations de coupe seront considérablement réduites. La demande de bois à pâte est faible et la coupe prévue sera beaucoup moindre. Les fabriques de pâtes et papiers produisent à plein rendement ou presque. Sauf quelques usines de coton, les usines textiles poursuivent leurs opérations presque à temps entier. Les fabricants de confection, en général, sont occupés, bien que les ventes de robes et celles de complets et de paletots aient fléchi. Dans la chaussure, les opérations restent en-deça du plein rendement. Il en est de même dans les tanneries; le marché des peaux brutes est ferme. Les facteurs de meubles accusent une certaine amélioration des commandes. Le marché des fourrures non préparées est tranquille.

S.-Théodore

Mlles Alberte et Marcelle Tremblay ont obtenu du Département de l'Instruction publique par l'entremise de M. l'inspecteur V. Gagnon, chacune une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

—M. et Mme Réginald Houle, de Montréal, sont arrivés ces jours derniers pour demeurer parmi nous.

—Mme Clovis Gauthier, accompagnée de sa belle-soeur, Mlle Madeleine Gauthier, de passage à Montréal, par affaires, en fin de semaine.

—M. et Mme Louis Belisle, de S.-François-du-Lac, visitaient dernièrement M. et Mme Théodore Jodoin.

—Mme Robert Berthiaume se rendait à Longueuil, lundi dernier, assister aux funérailles d'une amie.

—M. et Mme Hervé Paquette, de Saint-Paul d'Abbotsford, ont visité leurs parents de notre localité, dimanche dernier.

—M. et Mme Fernand Gauthier, (Cécile Denis) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Gabrielle-France. Parrain, M. Gilles Gauthier, marraine, Mlle Gabrielle Denis, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Yolande Gauthier, également tante de l'enfant.

— M. et Mme Gabriel Miclette, (Yvette Paré) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Marcel-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Miclette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adélard Paré, d'Upton, grand'mère de l'enfant.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Noëlla Fontaine, étudiante à l'Ecole Normale des RR. SS. de Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe, qui s'est soumise à une intervention chirurgicale à l'Hôpital St-Charles de cette ville. A cette occasion, ses parents l'ont visitée.

ÉTAT-CIVIL

CHRIST-ROI

Baptêmes:

26 novembre — Marie-Cécile-Lise, fille de Marcel Graton et de Liliane Roy. Parrain et marraine: Georges Bachand et Cécile Graton.

28 novembre — Joseph-Jean-Réal-Victor, fils de Jean Perreault et de Thérèse Corbeil. Parrain et marraine: Victor Perreault et Evelina S.-Amant.

SACRE-COEUR

Baptêmes:

27 novembre — Marie-Reine-Céline-Madeleine, fille de Antoine Phaneuf et de Hélène Deslandes. Parrain et marraine: Médéric Lambert et Oda Deslandes.

27 novembre — Joseph-Paul-Emile-Jacques, fils de Jean Mongeau et de Aurore Pellerin. Parrain et marraine: Paul Pellerin et Paulette Avard.

Décès:

28 novembre — Octavie Laperle, veuve de François Demers, décédée à l'âge de 70 ans.

CATHEDRALE

Baptême:

23 novembre — Marie-Cécile-Emma-Monique, fille de Hector Phaneuf et de Jeanne Leblanc. Parrain et marraine: Arthur Phaneuf et Flore-Emma Sansoucy.

Mariages:

26 novembre — Joseph Breton, veuf de Rosanna Roy et Corona Guay, fille de feu François-Xavier Guay et de Marie Asselin.

26 novembre — Jacques Gadbois, fils de feu-Aurèle Gadbois et de feue Aurore Létourneau et Blanche Murray, fille de feu Arthur Murray et de feue Elionore Blanchette.

26 novembre — Normand Théberge, fils de Raoul Théberge et de Marie-Ange Simonneau et Hélène Jolin, fille de Alphonse Jolin et de Viola Ducharme.

Décès:

28 novembre — Des Soeurs de la Charité, Soeur Georgette Couture, dite Soeur Grégoire, fille de Oscar Couture et de Diana Grégoire, 42 ans.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptême:

24 novembre — Marie-Antoinette-Simone-Françoise, fille de Philias Boudreau et de Antoinette Bernier. Parrain et marraine Léopold Bernier et Simonne Comtois.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

BALANCE D'ÉMISSION: $150,000

4½%

échéant les 1ers octobre de 1960 à 1963

PRIX: 100 et l'intérêt couru

PROSPECTUS FOURNI SUR DEMANDE

Crédit Interprovincial, Limitée

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — LA. 9241

65, rue Sainte-Anne, Québec — 2-1852

TÉL. 1631

ENFIN!

DION & DION Limitée

vous offre son

Nettoyage

SANS ODEUR

TÉL. 1631

RAOUL GAUDET

OUVRIRA

SON GRAND MAGASIN

LE 10 DÉCEMBRE

à 433, rue Saint-François — Saint-Hyacinthe

• • •

NOUVEAU RAYON DE CADEAUX

• • •

DES SPÉCIAUX D'OUVERTURE SERONT ANNONCÉS PAR LES JOURNEAUX

Surveillez-les